



ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÈNE-BOUGERIES, CHÈNE-BOURG ET THÔNEX

Le tricentenaire genevois du promeneur le moins solitaire

Le XVIII^e siècle fut, entre tous, celui des philosophes. S'il fut riche en hommes pensants, c'est qu'il posait de nombreuses questions. L'absolutisme royal, la colonisation, les priviléges, les inégalités, les dissensions religieuses et j'en passe devenaient de légitimes sources d'inquiétude ou de colère. Parmi ces hommes, Diderot, Voltaire, Montesquieu et consorts, l'un nous intéresse tout particulièrement qui fut natif de notre cité, Jean-Jacques Rousseau. Cette année, celle de son tricentenaire, sera riche en événements divers aux quatre coins de notre république. "Le Chênois" consacre donc ce numéro à celui qui fut l'un de ces grands hommes foulant aux pieds l'ordre établi, abattant la fourmilière des idées préconçues, pensant, tout simplement.

Qui n'a jamais lu la fameuse citation gravée sur une maison genevoise «Jean-Jacques[...], aime ton pays. Vois-tu ces bons Genevois? Ils sont tous amis, ils sont tous frères, la joie et la concorde

règnent au milieu d'eux. Tu es Genevois?» Cet amour semble bien partagé. Les festivités prévues à Genève pour ce glorieux ancêtre seront légions et variées. Le prome-

tre question: nous, Genevois, que connaissons-nous réellement de lui? La plupart du temps, ce qu'on dit de lui, pas ce qu'il a dit, ce qu'on colporte, pas ce que l'on a lu.

une rue ou un titre de livre; cet homme complexe a beaucoup écrit et s'est emparé de nombreux sujets, son écriture n'est pas forcément facile d'accès et par là-même, sujette aux interprétations.

Ce tricentenaire devra être celui de la célébration, c'est vrai, mais aussi celui de la relecture, à tête reposée. S'il a pu écrire, «Jamais la nature ne nous trompe; c'est toujours nous qui nous trompons», ne nous trompons plus, ni ne nous laissons tromper; il n'est ni un saint, ni un démon totalitaire, mais un philosophe et en tant que tel, il pose les questions, toutes les questions, et ouvre le débat. A nous de croiser le fer avec lui.

Cet anniversaire est aussi, ou devrait l'être, l'opportunité pour chacun de nous, héritier de ces idées neuves, de nous

(re-) plonger dans ces grands classiques de la pensée et d'y puiser toute la force encore vive nécessaire à l'édition de nos sociétés en construction.

Stephan Bruggmann

Plaque commémorative du séjour de Rousseau à Grange-Canal.

neur solitaire a retrouvé son foyer et il est chaud, bien douillet: rues, statue, île, rien n'est trop beau pour lui. Nous évoquerons, dans ce numéro, quelques héritages légués par cet illustre aïeul.

Pourtant ce zèle évoque une

Rousseau a fait couler beaucoup d'encre. Il a ses admirateurs zélés et ses contempteurs acharnés. On lui fait tout dire. On s'en réclame, le récupère ou le fustige. Pourtant, loin des stéréotypes, Rousseau est un peu plus qu'une idée, une île,

Sommaire

Avis / Agenda	2
Dossier:	
Rousseau (1712-2012)	3
– Rousseau et son siècle	3
– Rousseau et les Trois-Chêne	4
– Rousseau et ses émules	6
– Rousseau le pédagogue	8
– Rousseau l'ethnologue	9
– Rousseau le botaniste	10
– Rousseau et les sciences	11
– Réflexions autour de Rousseau	12
– 2012: Rousseau pour tous!	14

Informations officielles	15
Trois-Chêne	15
Chêne-Bouggeries	19
Chêne-Bourg	25
Thônex	29
Voirie dans les Trois-Chêne	34

Conseils pratiques	35
Centres de Loisirs	37
Musique	40
Culture	41
Vie associative	42
Aventure	44
Sports	45
Mille feuilles	46
Pêle-Mêle	47

Prochaine distribution
du Chênois:

du 27 au 30 mars 2012

**FAS'e et
TSHM**

Délai rédactionnel
et publicitaire:
27 février 2012



La prochaine assemblée générale de notre Association aura lieu le
mardi 20 mars 2012 à 20 h.

au Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries
 Chemin de la Gradelle 41

**Nous invitons cordialement tous les membres de
 l'Association ainsi que toutes les personnes intéressées
 habitant l'Ensemble à y participer!**

Notre réunion sera suivie par le traditionnel "verre de l'amitié".

Agenda des activités de loisirs février-mai 2012

Aînés Solidaires de Thônex

Pétanque au Chalet Nicolas: tous les mardis de 14h30 à 16h30 – Rens. M. Schütz – T 022 349 81 59

Travaux manuels, bricolage à la Villa Minazzi: tous les jeudis de 14h00 à 17h00 – Rens. I. Hensler – T 022 348 13 29

Evasion Montagne: tous les jeudis – Inscription obligatoire la veille avant midi. Rens. F. Devannes – T 022 349 64 02

Club de billard des Aînés de Thônex

Billard français au Centre de loisirs de Thônex. Tous les jeudis de 10h00 à 11h00 – Rens. J.-C. Corsini – T 022 348 40 52

Ludothèque de Thônex

Soirée jeux au Centre de loisirs de Thônex: les mardis 13 mars, 3 avril et 8 mai de 19h30 à 22h00 – Après-midi de jeux à la Ludothèque au rez inférieur de l'école Adrien-Jeandin: les mercredis 8 et 22 février, 7 et 21 mars, 4 et 18 avril, 2, 16 et 30 mai de 14h30 à 17h30 – Rens. D. Bernheim – T 076 390 28 48

Ludothèque de Chêne Bourg

Après-midi de jeux à la Ludothèque "Les Diablotins": les mercredis 8 et 22 février, 7 et 21 mars, 4 et 18 avril, 2, 16 et 30 mai, de 14h00 à 17h00 – Ecole Petit-Senn – Rens. J. Schnegg – T 022 348 35 34

**Le Chênois: Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries,
 Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926**

N° 487 – 9^e année – février 2012 – Tirage utile: 15 500 exemplaires

Editeur responsable: Anne-Marie Jaquet, présidente (CM Thônex)

Comité de l'Association Le Chênois:

Flávio Borda d'Água, vice-président (CM Chêne-Bougeries); Enrico Castelli, trésorier (CM Thônex); Paul Annen, secrétaire (CM Chêne-Bourg); Florian Gross (CM Chêne-Bougeries); Mireille Maher (CM Chêne-Bourg); Béatrice Grandjean-Kyburz (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougeries); Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg); Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef: Kaarina Lorenzini

Equipe de rédaction:

Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Mariel et Francisco Herrera, Christelle Resvard, Annick Roduit, Michel Bordier, Stephan Bruggmann, Jean-Pierre Chenu, Jean Michel Jakobowicz, Frédéric Montanya, Jacques et Florence Sans

Secrétariat de la rédaction:

Françoise Allaman
 52, chemin du Bois-Des-Arts – 1226 Thônex
 Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 24 81 (répondeur) – Fax 022 349 14 81
 E-mail: lechenois@bluewin.ch – Site Internet: www.lechenois.ch

Prépresse: Le Chênois / **Impression:** Atar Roto Presse SA

Administration (publicités): Journal Le Chênois – pub@lechenois.ch

Distribution (La Poste): tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement: Frs 20.-/an

Dates des prochaines parutions en 2012:

27 mars, 15 mai, 19 juin, 18 septembre, 23 octobre et 4 décembre



gardez votre énergie !
 isolez maintenant*

* une maison mal isolée peut consommer jusqu'à 10x plus d'énergie

notre travail nous passionne ... biedermann-sa.com en parle

A propos du siècle des Lumières: rencontre avec un historien chênois



Avant ma rencontre avec M. Flávio Borda d'Agua (voir photo ci-contre), un historien était pour moi, soit un vieux monsieur avec une barbe blanche, enfoui dans des volumes poussiéreux, qui ressassait sans cesse des textes obscurs, soit mon prof d'histoire M. Chambon qui, au milieu de la tourmente des fusées en papier, hurlait de sa voix de contre-ténor: «Allons Messieurs un peu de calme. Reprenons: Marignan 1515!». M. Flávio Borda d'Agua ne ressemble en rien à ces deux images: engagé dans la vie politique (il est Conseiller municipal à Chêne-Bougeries) et associative chênoise (il occupe la fonction de vice-président de l'association du journal "Le Chênois"), il est jeune, dynamique et très sympathique. Doctorant à l'Université de Genève, il est adjoint scientifique à l'Institut et Musée Voltaire de Genève. En sa qualité de spécialiste du siècle des Lumières, je lui ai demandé de nous apporter un éclairage sur cette période historique.

Il y a “lumières” et “Lumières”

Tout d'abord, soyons clairs, le siècle des Lumières n'a rien à voir avec l'invention de l'électricité même si, en 1752, l'admirateur de la philosophie des Lumières, l'américain Benjamin Franklin démontra que la foudre était un phénomène dû à l'électricité et inventa le paratonnerre pour s'en protéger. «Le siècle des Lumières, précise M. Flávio Borda d'Agua, s'étend depuis un peu avant la mort de Louis XIV disons en 1688, date de la seconde révolution anglaise, jusqu'à la veille de la Révolution française, en 1789». Quand il commence, l'obscurantisme du Moyen Âge est depuis longtemps oublié. Si la Renaissance a ouvert les esprits à l'art et aux grandes découvertes, le siècle des Lumières va ouvrir les esprits à la connaissance. «Jusque-là, la connaissance était l'apanage des églises en particulier des jésuites qui contrôlaient la plupart des écoles. Profitant de la disparition de Louis XIV, le monarque absolu, le siècle des Lumières va séculariser la connaissance et la rendre accessible à tous.»

Pourquoi “Lumières”? On appelle “des Lumières” ce siècle parce que les philosophes du XVIII^e siècle en Europe veulent combattre les ténèbres de l'ignorance par la diffusion du savoir. C'est un vaste mouvement, aussi bien philosophique que scientifique, qui est né dans un contexte technique, économique et social très particulier. D'un point de vue social, la bourgeoisie est en train d'affirmer sa position. Dans le domaine technique, dans celui de la production et des communications, les progrès de la science sont énormes.

L'odyssée de l'Encyclopédie

L'un des points culminants de ce siècle va être l'odyssée encyclopédique de Diderot et d'Alembert. Denis Diderot naît à Langres en 1713. Il suit des études dans le collège des jésuites proche de sa maison natale et ses parents songent très fortement à faire

de lui un prêtre. Denis Diderot, attiré par la capitale, va faire des études de théologie et de philosophie à Paris. En 1743, commence sa carrière littéraire et philosophique. Quelques années plus tard, il écrira sa Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient qui lui vaudra d'être incarcéré pendant trois mois au château de Vincennes. Durant sa détention, son ami Jean-Jacques Rousseau lui rendra visite. Jean le Rond D'Alembert, quant à lui naît en 1717 à Paris. Il est le fils naturel du chevalier Louis Camus Destouches, qui, après l'avoir abandonné, subviendra secrètement à son éducation. À 10 ans, il entre au collège et obtient quelques années plus tard son baccalauréat en arts. Il poursuit ensuite des études de droit. À 22 ans, il présentera à l'Académie des sciences son premier travail en mathématiques. C'est un ami de Voltaire et il fréquente les salons parisiens. C'est dans l'un de ces salons, en 1746, qu'il rencontrera Denis Diderot. L'année suivante, ils prennent conjointement la tête de l'Encyclopédie.

«Le but de cette Encyclopédie d'après Diderot, poursuit M. Flávio Borda d'Agua, était de rassembler toutes les connaissances éparses à la surface de la Terre et de les intégrer dans un système qui permettrait à tout un chacun de retrouver ses connaissances et de les transmettre aux hommes qui viendraient après.» Ce n'était pas la première fois qu'une telle encyclopédie était écrite ainsi, Pline l'Ancien en avait fait une dès 79 après Jésus-Christ intitulée Histoire naturelle. La grande différence avec les encyclopédies précédentes était que celle de Diderot et d'Alembert avait pour but de changer la façon de penser. Il s'agissait non seulement de réunir le savoir mais aussi de livrer un combat politique, religieux et scientifique. La censure de l'époque n'était pas dupe. Elle scruta d'une façon minutieuse chacun des articles de cette Encyclopédie avec l'espoir de pouvoir l'interdire, ce qu'elle fera à

plusieurs reprises. Pour éviter cet écueil, les 200 contributeurs se livrèrent à une gymnastique avec un système de renvois d'un article à un autre qui leur permit de faire passer des idées que beaucoup réprouvaient à l'époque. Le fait que sa rédaction dura plus de 20 ans aida aussi ses auteurs. Le résultat final: 17 volumes de textes, 11 volumes d'illustrations, 71'818 articles.

Des Lumières à la Révolution

«Mais, précise M. Flávio Borda d'Agua, le siècle des Lumières, ce n'est pas uniquement l'Encyclopédie.» La philosophie de ce siècle se développe autour de deux grands thèmes: le retour à la nature et la recherche d'une certaine forme de bonheur. Les philosophes des Lumières dénoncent à la fois les religions et les pouvoirs tyranniques qui selon eux sont responsables de tous les maux du monde. Il ne s'agit plus de rechercher un bonheur dans l'au-delà mais plutôt de le trouver ici-bas. L'homme doit satisfaire ses envies à condition bien sûr de ne pas empiéter sur le bonheur d'autrui. «La philosophie des Lumières place l'homme au centre du monde et cherche à œuvrer à son bonheur.»

La différence avec les mouvements philosophiques qui ont précédé réside aussi dans le fait que ces discus-

sions ne sont pas destinées à des spécialistes mais à l'opinion publique en général. Le siècle des Lumières va ainsi créer des lieux de discussions tels que des cafés ou des salons mondains dans lesquels se réunissent les philosophes, de jeunes poètes, mais aussi des savants et d'autres érudits. Des académies, des bibliothèques et des loges vont permettre à ce savoir de se diffuser. La presse naissante va aussi véhiculer leurs idées. Les marchands ambulants qui se rendent de province en province colportaient non seulement les informations mais aussi les idées du siècle des Lumières.

Ces idées qui ne se limitent pas à la philosophie mais s'étendent aux droits, vont être à l'origine des bouleversements politiques de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. Ainsi Thomas Jefferson, qui a présidé à l'élaboration de la Déclaration d'indépendance des États-Unis est férus de la philosophie développée par John Locke et Jean-Jacques Rousseau. Cette influence apparaitra très nettement dans la Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique du 4 juillet 1776. En France, les idées des philosophes des Lumières vont peu à peu imprégner les milieux qui seront à l'origine de la révolution de 1789.

Jean Michel Jakobowicz



Rousseau et Grange-Canal



Les festivités 2012 sont lancées. L'année sera donc consacrée à Jean-Jacques Rousseau. La frénésie est papable autour de l'engouement qui entoure la programmation genevoise, romande et internationale sur le citoyen de Genève. Si l'on connaît Rousseau pour ses œuvres, on le connaît également dans ses déboires avec les autorités genevoises ou plutôt son malaise avec Genève.

Après plusieurs années d'exil à Chambéry, Turin, Venise et Paris, Jean-Jacques revient à Genève le temps d'un été en 1754. Cette date est un tournant pour la "carrière" de Rousseau mais également un point marquant pour Grange-Canal. C'est en effet durant cette période estivale de quatre mois que Jean-Jacques s'installe dans une maison qui se trouve aujourd'hui au chemin de Grange-Canal à la hauteur de son croisement avec le chemin Frisco. Plusieurs questions se posent autour de ce séjour "chênois" de Jean-Jacques: Rousseau a-t-il vraiment séjourné à Grange-Canal, et à cet emplacement précis? Pourquoi loger aux limites de Genève? et pourquoi un tel déplacement en République de Genève à ce moment précis? Si quelques-unes de ces questions conduisent à une réponse rapide et sans débat, d'autres sont plus complexes et délicates. La littérature contemporaine rousseauiste ne cesse d'évoluer et d'apporter, à chaque fois, de nouveaux éléments de réponse.

S'agissant de Grange-Canal, il faut tout d'abord situer cette région dans la géographie de l'époque. Cette parcelle de terre fait partie de ce l'on appelle le vieux Frontenex fondé jadis par les de Saussure et ayant appartenu – ou ayant vu séjourner – divers notables genevois tels Horace-Bénédict, Mlle Moulton, Bellot, Colladon, Brocher, Humbert... La campagne de Grange-Canal, ou Grange-Canard¹, fait partie, en 1754, de la commune et paroisse de Coligny. Or il faut se rappeler que la délimitation territoriale ne se fixe qu'à la période française et que les données

du XVIII^e siècle ne peuvent être qu'approximatives. La position de Grange-Canal est dans l'ensemble assez complexe dans le petit territoire genevois car elle est très proche également de la frontière, ce qui rend difficile à déterminer avec précision son découpage. Il est cependant connu qu'au croisement de Grange-Canal et de la route de Chêne, il y avait un "poste frontière", appelé capite des gardes de Savoie. La route de Chêne et la rue de Grange-Canal sont également connues tout au long du siècle des Lumières comme l'importante voie d'accès de la Savoie à la Cité. Cette région est parfois considérée dangereuse de par les "accidents"

Rousseau, non pas par la présence de lieux que l'on pourrait appeler de débauche, mais comme ayant une position politique et religieuse assez importante. Rousseau vient à Genève a priori dans le but de se reconvertis à la religion réformée et réintégrer ainsi la bourgeoisie genevoise, qu'il avait perdue au moment de sa conversion au christianisme. Être à Grange-Canal aide Jean-Jacques Rousseau à recouvrer sa bourgeoisie sans passer par la procédure officielle, qui consistait notamment à faire de la prison pendant quelques jours et une genuflexion devant les membres du Consistoire. Jean-Jacques passe alors par une pro-

Grange-Canal est in fine la région qui aura accueilli Rousseau lors de son passage à Genève, mais cela n'est pas totalement sûr. Il n'y a aucune référence précise de cette présence in situ, si ce n'est la plaque apposée sur l'éventuelle maison qui l'aurait abrité. L'urbanisation a certes fait évoluer le quartier et l'on ne retrouve plus cette petite maison, à deux étages et à toit pointu. Il est mentionné dans plusieurs études que Rousseau aurait logé au numéro 8 de la rue de Grange-Canal. Or la description intérieure qui existe de cette maison ressemble étroitement à la résidence de Rousseau à la rue Plâtrièr à Paris.



qui y sont relevés. Les procédures criminelles genevoises font mention, par exemple, d'un certain nombre de rixes, de bagarres, de meurtres et d'excès. Comme zone tampon entre Genève et la Savoie, la présence du restaurant le "Polet Blanc" à Grange-Canal et du logis "La Belle étoile" aux Bougeries de Chêne font qu'il existe un grand brassage d'individus de toutes sortes. Il est également mentionné dans plusieurs textes l'existence d'un cabaret à Grange-Canal, qui serait un repère de contrebandiers la nuit tombée et se situerait à l'extrême frontière genevoise. Le jardin à l'arrière du cabaret étant déjà en Savoie, sur les terres du comté de Rossillon.

Mais cette position "géopolitiquement" compliquée de Grange-Canal est bénéfique à Jean-Jacques

cédure discrète qui consiste à entrer dans une église réformée, à assister au culte, à participer à la communion et ensuite à comparaître devant une commission pour recouvrer sa bourgeoisie. La rentrée à l'église est faite d'une manière tout à fait fastueuse puisque Rousseau est reçu en grand prince.

La venue de Jean-Jacques à Genève peut être vue comme un acte politique, mais il s'agit également d'un moment particulier pour lui. Le pasteur Louis Thomas écrit, en 1901, que Rousseau retrouve à Grange-Canal Madame de Warens, à qui il donne de l'argent vu la situation un peu précaire dans laquelle elle vit, et que Jean-Jacques a aussi en tête de visiter Bossey dans le but de revoir les monuments de son enfance, notamment son cher noyer.

Ce qui est sûr est que Grange-Canal a joué un rôle important dans tout ce qui a entouré la venue de Jean-Jacques à Genève. Zone tampon entre la ville, la campagne et la Savoie elle a représenté l'emplacement idéal pour qu'un citoyen de Genève puisse s'y établir le temps d'un été.

Flávio Borda d'Agua

¹C'est le nom le plus ancien de Grange-Canal. Le nom de Canard a été modifié en Canal comme celui de tant d'autres familles. On avait l'habitude de donner aux domaines ruraux, aux propriétés de maîtres, qui possédaient une ferme contiguë, le nom du propriétaire. Raison pour laquelle il existe par exemple à Chêne-Bougeries des parcelles telles que Grange-Canal, Grange-Falquet et Grange-Bonnet.

Le Cycle de la Seymaz à la découverte de Rousseau



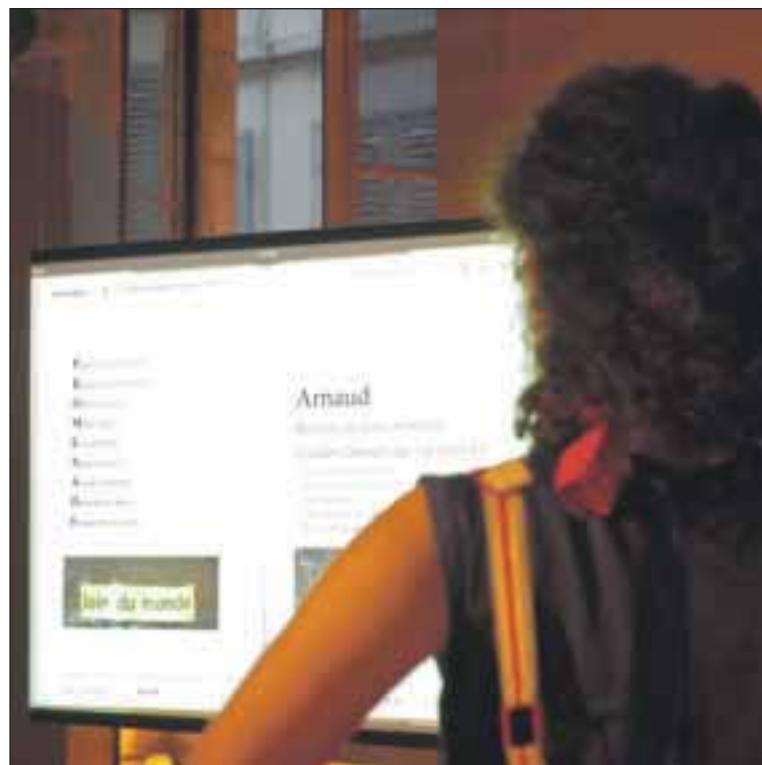
vie, les événements de commémoration liés à la figure de l'illustre penseur et participeront au projet “Poètes en herbe(s)” qui les amènera à réfléchir sur des thématiques rousseauïstes et à aborder l'oeuvre de Rousseau par un cheminement artistique moderne en donnant libre cours à leur créativité, à l'expression de leurs émotions et à leur imaginaire. Les textes, les images et les sons, collectés d'abord individuellement, seront ensuite mis en valeur dans des travaux collectifs. En juin 2012, les élèves fermeront la boucle en guidant à leur tour le public invité dans un parcours d'exposition de leurs travaux autour de Rousseau.

Déjà en 2011...

Projet “île Rousseau” – Création d'un site internet et d'un livre numérique

En 2010-2011, inspiré de l'œuvre “Moments” que l'artiste numérique Jean-Louis Boissier a créée autour de Rousseau, est né le projet “île Rousseau” qui imaginait une rêverie du promeneur solitaire à l'ère des nouvelles technologies et qui a abouti à une exposition de travaux d'élèves de 9^e et 10^e dans le magnifique cadre de l'Espace Rousseau.

Les élèves de quelques classes de 9^e, 10^e et 11^e partiront en promenade parmi les œuvres, les lieux de



La promenade-rêverie comme initiation à l'écriture poétique et multimédia, parcours d'exposition monté à l'Espace Rousseau, Genève, 22 juin 2011.

une errance poétique en classe qui a mené à la création d'un livre numérique alliant écriture et image.

Pour les classes de 10^e, ce projet a fait le lien entre un travail de lecture / écriture réalisé pendant l'an-

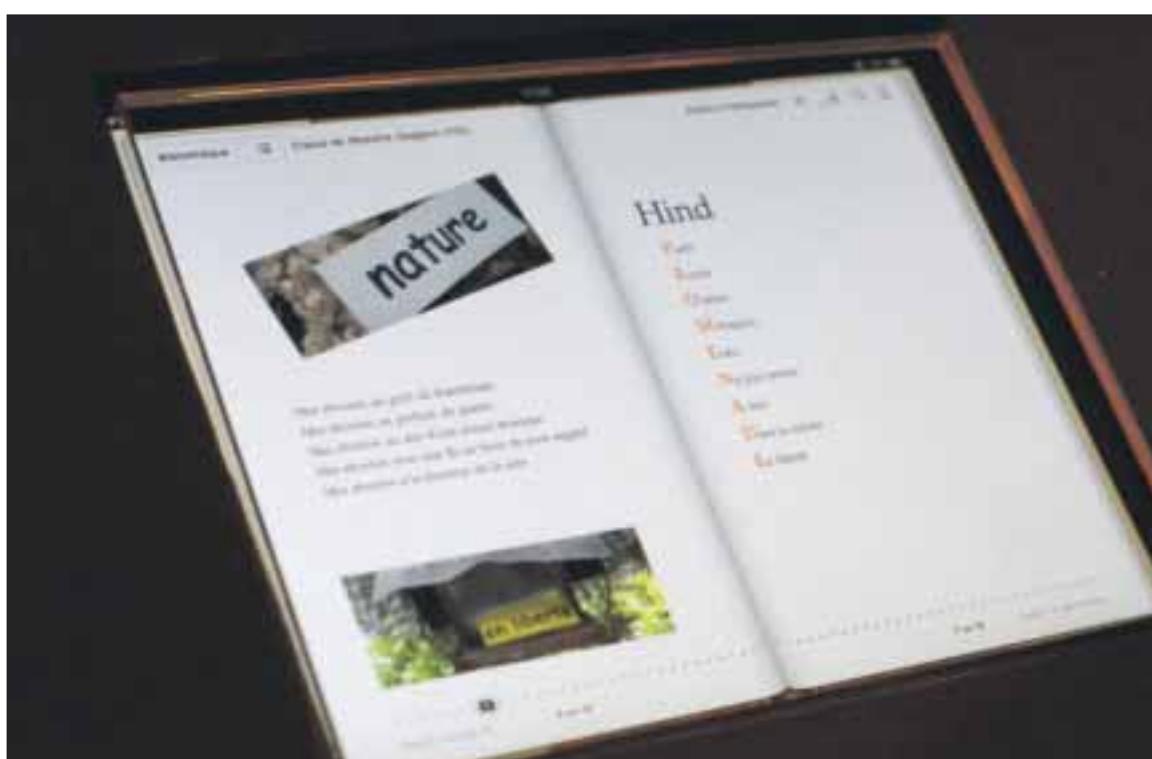
née, une sortie sur les lieux genevois où l'empreinte de Rousseau est encore visible et une approche des nouvelles technologies désormais incontournables (appareils photos et caméras numériques, retouche d'images, numérisation de textes, réalisations de pages web, etc.). Les élèves ont participé avec enthousiasme à l'atelier «Texte à texte: cueillir des mots», création de poèmes sur le modèle des haïkus japonais à partir du texte de la Cinquième promenade des Rêveries du promeneur solitaire, et ont créé le site internet “île Rousseau” (<http://web.me.com/autourzrousseau/index>).

L'interactivité devenue une forme contemporaine de promenade-rêverie rousseauïste, le visiteur de ce site peut vagabonder dans les poèmes en cliquant de liens en liens, en rebondissant d'un mot ou d'une image à l'autre.

Elena Gaggero pour le groupe d'enseignantes de la Seymaz Projet-Rousseau

Avec le soutien de la Direction du Cycle d'orientation de la Seymaz et du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

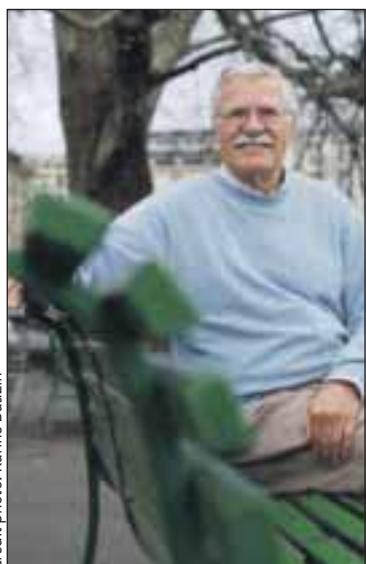
Travail poétique et photographique d'un élève sous forme d'acrostiche avec le mot “promenade” présenté dans un livre numérique.



Rémy Hildebrand, un ami de Jean-Jacques Entretien

«Imaginez un homme - qui arpente les chemins creux aux alentours de Môtiers - vêtu d'un manteau d'arménien, d'un gilet doublé, d'une grande houppelande, d'un turban sur la tête. Il y a de quoi inquiéter les paysans, même si cet homme s'appelle Jean-Jacques Rousseau!» Lorsque Rémy Hildebrand évoque ainsi le *Citoyen de Genève*, on a à la fois l'impression de voir Jean-Jacques Rousseau dans la brume matinale du Val-de-Travers mais aussi Rémy Hildebrand qui vient à sa rencontre. En fait ce n'est pas aussi étrange car cet ami de Jean-Jacques le “fréquente” depuis sa plus tendre enfance. «J'ai fait connaissance avec l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau et de lieux rousseauistes grâce à mon enfance passée à Neuchâtel. Depuis, ma passion pour ce génie ne m'a jamais quitté».

Le Comité Européen Jean-Jacques Rousseau



Credit photo: Karine Bauzin

Rémy Hildebrand préside le Comité Européen Jean-Jacques Rousseau (CEJJR) (*) qui regroupe des personnalités proches de l'univers culturel rousseauiste. «Le CEJJR met en lumière des temps fort de la vie du grand homme». Voici un exemple: «J'ai noté que dans "Les Confessions", Jean-Jacques Rousseau parle de son père en lui attribuant le titre d'Horloger du Sérail. On apprend que ce père a vécu 6 ans à Constantinople au service du Sultan. Ces quelques indications me donnèrent l'envie d'en savoir un peu plus. Après vérification, il s'avère que le père de Jean-Jacques Rousseau s'est occupé à Constantinople d'horloges au sein de la Communauté horlogère genevoise installée sur les rives du Bosphore; elle a su développer une industrie florissante au XVII^e siècle. Sur l'insistance de sa femme, poursuivie probablement par les ardeurs de messieurs trop empressés, Isaac Rousseau revint à Genève et Jean-Jacques Rousseau d'ajouter: «Il quitta tout et revint. Je fus le triste fruit de ce retour. Dix mois après, je naquis infirme et malade; je coûtais la vie à ma mère, et ma naissance fut

le premier de mes malheurs».

Ce récit incita le CEJJR à s'adresser à l'Ambassade de Turquie en Suisse puis à l'Institut français d'études anatoliennes à Istanbul. Ainsi se sont déroulés un certain nombre d'événements, notamment l'inauguration d'une plaque au pied de la Tour Galata et un colloque international intitulé *L'Horloger du Sérail* en coopération avec l'Institut évoqué plus haut et le Consulat général de Suisse à Istanbul. À l'issue de cette rencontre, le CEJJR a fait paraître les textes des conférenciers. «Par la suite, un éditeur turc a accepté de publier une version turque de ces exposés. Le Crédit Suisse et le Département de l'instruction publique de Genève ont donné les moyens financiers pour faire paraître cette publication». Du 2 au 4 mai 2012, le Lycée français Notre-Dame de Sion organise un colloque *Rousseau et la Turquie - rêveries et théories - une exposition - des concerts*. On peut parler d'une heureuse déclinaison du même thème durant une dizaine d'années.

(*) Le CEJJR est à l'origine de la création de l'Espace Jean-Jacques Rousseau, inauguré le 28 juin 2002 au 40, Grand-Rue, dans sa maison natale.

2012: l'année du tricentenaire

En 2012, le CEJJR s'est lancé dans une nouvelle aventure: «Les membres de la famille Rousseau, presque toujours horlogers genevois (de père en fils) ont contribué à la prospérité de la Fabrique genevoise principalement au XVIII^e siècle. Il nous a semblé pertinent de réunir en un seul endroit des montres fabriquées par les Rousseau provenant du monde entier. Le projet a été accepté d'emblée par le Patek Philippe Museum». Ainsi, du 11 mai au 13 octobre 2012, une exposition organisée conjointement par le CEJJR et le PPM se tiendra dans ce remarquable musée au 7, rue des Vieux-Grenadiers. Titre de l'exposition internationale: “Des montres signées Rousseau”. Un catalogue présentera les chefs d'œuvre conçus

par les membres de cette famille, leurs apprentis et compagnons; des textes scientifiques compléteront l'ouvrage.

«Je suis comme un homme qui verrait pour la première fois une montre ouverte et qui ne laisserait pas d'en admirer l'ouvrage, quoiqu'il ne connût pas l'usage de la machine et qu'il n'eût point vu le cadran. Je ne sais, dirait-il, à quoi le tout est bon, mais je vois que chaque pièce est faite pour les autres, j'admire l'ouvrier dans le détail de son ouvrage, et je suis bien sûr que tous ces rouages ne marchent ainsi de concert que pour une fin commune qu'il m'est impossible d'apercevoir.»

Jean-Jacques Rousseau -
“L'Emile”, Livre IV, p. 578

Il est fascinant d'observer la manière dont le CEJJR met en valeur l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau par le biais de manifestations conçues pour le grand public. Jean-Jacques Rousseau a vécu cinq semaines à Strasbourg en 1766; il se rendait en Angleterre, chassé par les autorités bernoises. Rémy Hildebrand s'adresse au Maire de Strasbourg pour lui proposer d'inaugurer une plaque. La même chose à Venise, à Couvet et même à Boudry. «Les réponses à nos demandes prennent quelquefois plus de temps!». A Strasbourg par exemple, l'agenda du maire ne semble pas lui laisser une minute de libre en 2012; pourtant aux dernières nouvelles, l'inauguration est prévue pour le début du mois de novembre, période de l'arrivée de Jean-Jacques Rousseau dans cette ville qui l'a accueilli avec beaucoup de sollicitude.

Rousseau et Athanasius Paulus l'archimandrite de Jérusalem

«A Boudry, à l'auberge du Lion d'Or, Jean-Jacques Rousseau rencontra, en avril 1731, un étrange personnage qui se fait appeler l'archimandrite récoltant des fonds pour libérer des Chrétiens. J'ai pris contact avec la Municipalité pour

proposer une fête: une plaque sera inaugurée, le pont sera baptisé du nom du grand homme, une improvisation se prépare».

Intarissable Rémy Hildebrand poursuit: «D'octobre 1722 à l'automne 1724, Jean-Jacques est en pension chez le pasteur Lambercier au presbytère de Bossey au pied du Salève. Le CEJJR est parvenu à convaincre la commune de Bossey d'ériger une statue de Jean-Jacques Rousseau adolescent au centre d'un rond-point récemment créé devant l'église. Nous sommes encore à la recherche de fonds pour le financement de cette statue qui sera réalisée par le sculpteur Bernard Bavaud. Le Rotary Club trouve ce projet captivant.»

Rémy Hildebrand ne se contente pas d'organiser des moments forts et de dispenser un cours aux futurs guides de Genève dans le cadre de l'Université, il a écrit de nombreux ouvrages sur Jean-Jacques Rousseau dont “Portraits et postures rousseauistes” (1) réunissant les œuvres d'artistes connus et moins connus mettant en lumière la vie et l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau. Notre écrivain tient aussi, dans “France Magazine”, une chronique sur la vie du philosophe, relatant ses promenades, ses nuits à la belle étoile, son goût de la Nature...

«Je consacre beaucoup de temps à faire connaître Jean-Jacques Rousseau et son œuvre, précise Rémy Hildebrand, car je crois que nous avons à apprendre de cet écrivain des Lumières. Que ce soit dans le vivre ensemble, l'éducation, la musique, les sciences de la nature, l'introspection... Le Citoyen de Genève reste étonnamment moderne et son œuvre a beaucoup à nous apporter.»

Jean Michel Jakobowicz

(1) Rémy Hildebrand, *Portraits et postures rousseauistes*, Editions Transversales, 2008

(2) A partir du 15 avril 2012: Rémy Hildebrand, *Il était une fois Jean-Jacques Rousseau*, L'Édition L'Archipel, Paris, 2012, ouvrage illustré de 200 pages

(3) France Magazine: courriel: serge.c.vinet@bluewin.ch

De Rousseau à Claparède, 300 ans d'éducation à Genève



Collège Claparède, 2012

Les élèves qui fréquentent cette institution chênoise sont placés sous le patronage d'un neurologue et psychologue genevois, dont la pensée a largement contribué à inspirer les travaux de Jean Piaget. Issu d'une famille de pasteurs réfugiés à Genève, Edouard Claparède (1873-1940) a laissé son empreinte au sein des hauts lieux de l'éducation genevoise, faisant ainsi concurrence à son oncle René-Edouard, célèbre biologiste qui a donné son nom à la place Claparède. Son parcours, aujourd'hui un peu méconnu, mérite d'être évoqué l'année où l'on célèbre le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778).

Créateur, en 1901, des Archives de psychologie, Edouard Claparède prend ensuite la direction du laboratoire de psychologie de l'Université de Genève. Il s'intéresse en particulier au fonctionnement de la mémoire, à la psychologie juridique, par le biais d'un travail sur les mécanismes des témoignages, à la psychologie animale également, avec son observation des chevaux savants d'Elberfeld, mais aussi à la psychologie de l'enfant et à la pédagogie. Il sera par exemple l'un des premiers à donner raison au suisse Karl Groos concernant l'importance et le rôle du jeu chez l'enfant dans sa construction psychique.

De manière plus générale, il reproche à l'école de ne pas réaliser pleinement le potentiel des élèves et cherche à approfondir les connaissances concernant l'évolution de l'enfant. Il s'intéresse notamment aux fonctions des différents apprentissages, afin de stimuler l'intérêt des élèves pour les différentes matières. Il veut fonder une théorie qui puisse guider la pratique éducative et ses travaux sur ce que l'on appelle l'"éducation nouvelle" vont notamment contribuer à la naissance de nouveaux types d'établissements scolaires, comme l'école active et inspirer, parmi d'autres, Rudolf Steiner.

Genève, 1912

Sur cette lancée, Edouard Claparède crée l'Ecole des sciences de l'éducation nommée "Institut Jean-Jacques Rousseau", alors qu'on célèbre le bicentenaire de la naissance du célèbre écrivain et philosophe genevois. Cette école deviendra par la suite la faculté de psychologie et des sciences de

l'éducation de l'Université de Genève.

En effet, au-delà de ses rêveries solitaires ou de ses écrits politiques, Rousseau est aussi l'auteur réputé de l'ouvrage "Emile ou de l'Education", paru en 1762. Plein d'ambition, il y décrit en détail la manière dont il faudrait guider l'évolution de ce jeune garçon issu de son imagination, depuis sa naissance jusqu'à son mariage. Un véritable "roman d'éducation", genre qui connaît ses lettres de noblesse au 18ème siècle, avec notamment des auteurs comme Pestalozzi. Ainsi, comme le souligne l'historien Guy Le Comte, admirateur de Rousseau qui a lui-même enseigné au collège Claparède, les liens sont nombreux entre ces deux figures importantes de la pédagogie genevoise: «En fondant cet institut à son nom, Edouard Claparède s'inscrit volontairement comme disciple de Rousseau. Il a lu l'"Emile", c'est sa référence première et il tient à lui rendre hommage».

1762. La pédagogie selon Rousseau

Rousseau, lui-même largement autodidacte bien que guidé par plusieurs maîtres importants au cours de sa jeunesse, se lance avec cet ouvrage dans un plaidoyer humaniste de l'éducation. Selon sa vision de l'homme, que la nature a créé naturellement bon, il vise avant tout à construire un système d'éducation dans lequel on éviterait de brimer le développement de l'enfant: «C'est tout à fait nouveau à cette époque où éducation rime plutôt avec dressage... Il s'agit pour Rousseau de faire les choses au moment où la nature le commande et de répondre aux besoins de l'enfant. On va ainsi l'encourager à résoudre par lui-même un problème complexe, après lui en avoir montré les éléments au fil de son instruction et de son intérêt. Ce sont les prémisses de Montessori... Des concepts liés à l'autogestion, aux capacités de l'enfant actif de son savoir que l'on retrouve chez Claparède», explique Guy Le Comte.

Parmi les autres nouveautés apportées par Rousseau, il faut insister sur le découpage par tranche d'âge de son roman: de 0 à 5 ans, lorsque l'enfant acquiert la parole, puis l'âge du livre, entre 5 et 12 ans, suivi enfin de l'âge de la force où Rousseau recommande de se lancer d'abord dans un apprentissage manuel. Pour lui, en effet, les savoirs concrets prennent sur ceux des livres: «Il vise ainsi à une bonne socialisation du jeune homme, à son intégration dans la cité. Il évoque sans doute son propre exemple puisqu'il a lui-même entamé dans sa jeunesse un apprentissage de graveur. Quant à ces tranches d'âge, elles sont toujours d'actualité puisqu'elles inspirent encore largement le découpage prôné par notre système scolaire».

D'autres aspects de l'"Emile" sembleront cependant plus désuets, en particulier l'approche du mariage du jeune homme avec sa promise, Sophie. Rousseau décrit en effet l'éducation qui devrait lui être réservée et qui est essentiellement consacrée à la maîtrise de son futur rôle d'épouse: «On a souvent entendu les féministes s'élever fermement contre de tels préceptes et condamner Rousseau, mais à mon avis il faut bien davantage y voir la marque d'une certaine époque, quelques années avant la naissance du code civil de Napoléon qui va retirer quasiment tous leurs droits aux femmes», précise l'historien.

1712-2012: Claparède, Rousseau et nous... même combat?

Claparède va, tout comme Rousseau, baser l'essentiel de ses travaux sur des dons très fins d'observation, avec pour objectif de mettre en place un véritable modèle éducatif. Cependant, même malgré la volonté du premier de donner à ses travaux d'importants crédits scientifiques, il n'est pas aisément de cerner cette fameuse nature humaine et tous deux seront également critiqués: «Rousseau a sans doute découvert que l'on peut faire beaucoup en se basant sur le désir d'apprendre et sur la curiosité naturelle de l'enfant... Même si on peut lui reprocher, comme d'ailleurs à Claparède, de ne pas avoir résolu le problème qui se pose lorsque la curiosité naturelle ne se suffit plus à elle-même et qu'il faut se mettre réellement au boulot! Problème qui se pose en général vers l'adolescence, sourit Guy Le Comte et qui sauf erreur donne du fil à retordre à la plupart des systèmes d'éducation...».

Ainsi, en cette année où Rousseau va largement occuper le devant de la scène et donner lieu à de nombreux événements, la pédagogie demeure une branche en pleine évolution, toujours teintée des préoccupations, parfois des contradictions, de notre philosophe et à sa suite des psychologues comme Claparède ou Piaget. Comment respecter et encourager les enfants dans leur développement? Les stimuler et susciter leur intérêt pour qu'ils se mettent volontiers à la tâche? Autant de questions ouvertes qui inquiètent enseignants et parents des Emile et Sophie version "nouvelle génération".

C. Resvard

Publicité

berthault immobilier

un suivi personnalisé pour
l'achat ou la vente de votre
bien immobilier

www.berthault.ch
0 2 2 3 4 8 6 8 8 8
26 chemin du mont-blanc
1224 chêne-bougeries



Une famille chênoise sur les Routes du Monde⁽¹¹⁾

Dans ma jeunesse, je n'ai guère apprécié notre illustre philosophe Jean-Jacques, lui préférant de loin son voisin Voltaire, moins triste, moins tourmenté et certainement plus moqueur et plus pragmatique. Plus tard, je me suis rendu à l'évidence que l'influence de Rousseau avait eu une portée bien plus profonde chez les hommes et dans nos sociétés. Et pourtant, trois siècles après sa naissance, nous n'avons guère évolué et continuons sans cesse de tomber dans les mêmes travers.

Quelle est la meilleure éducation pour nos enfants?

Si nos sociétés se sont développées et que de nombreuses avancées ont été accomplies autour de nous, il est difficile de prétendre que le progrès, en l'homme lui-même, ait été déterminant. Au contraire, toujours plus centré sur l'avoir que sur l'être, l'homme d'aujourd'hui malmène la planète dans sa globalité, en dormant sur ses deux oreilles. Qu'avons-nous donc fait de ce naturel humain que Rousseau nous appelait à éléver chez l'enfant? Existe-t-il encore quelque part sur terre? Ou est-il mort étouffé dans l'éprouvette d'un grand laboratoire pharmaceutique?

Entre temps, chaque parent se pose toujours la question de l'éducation, conscient de la difficulté que cela implique de faire de son enfant, un homme bon et un bon citoyen. Rousseau avait déjà vu juste en soulignant que d'éduquer un homme ou un citoyen étaient deux objectifs contradictoires et par conséquent inconciliables. On ne peut courir ces deux lièvres à la fois!

Certains choisissent alors d'éduquer le citoyen pour garantir à leur enfant une place dans la société, les préparant à vivre selon une fonction et les dissuadant d'exercer leurs qualités humaines. D'autres au contraire cherchent à en faire des hommes et rendent leur enfant impropre à la vie en société, où souvent mensonges, hypocrisies et trahisons triomphent. La plupart d'entre nous tentent de concilier les deux et prennent, dès lors, le risque de faire des hommes qui semblent bons ou qui paraissent de bons citoyens...

De notre côté, nous avons cherché à parfaire l'éducation de nos enfants en déplaçant la course aux lièvres, sinueuse et louvoyante, sur les terres étrangères. Un "retour aux



sources" d'envergure pour faire face à un monde global et préparer nos enfants à devenir des citoyens de la planète. De toute évidence, la diversité permettrait de diminuer le conditionnement monotone auquel ils étaient soumis et favoriserait ainsi leur humanité. Sans compter, qu'exposés aux autres sociétés et à leurs usages, ils seraient amenés à réfléchir sur le bien fondé de la leur et de ses coutumes. Malheureusement, tout n'est pas si simple et nous nous apercevons bien vite en voyageant que certaines influences sont si fortes qu'elles modèlent déjà, au-delà des frontières, les villes et leurs habitants. Peu importe le pays, toute capitale qui ne succombe déjà au mercantilisme, cèdera bientôt à son appel, entraînant à la suite les grandes villes du pays. Leurs habitants se feront alors le plaisir d'exceller dans leur citoyenneté en consommant autant que possible pour pourvoir aux besoins d'une économie "nationale".

Dans un monde où la guerre et l'argent dominent...

Parallèlement, nous découvrons sans cesse qu'il a été bien plus facile d'exporter la guerre et les armements que l'éducation ou la santé. Les deux premières étant directement profitables à leurs exportateurs, aussi neutres et discrets soient-ils! Et si régulièrement nous faisons attention à ne pas laisser courir nos enfants à travers des champs minés, nous constatons amèrement que dans bien des pays l'éducation se fait avec une insuffisance de maîtres et d'écoles. D'un autre côté, la force de frappe économique dissuade toute velléité de remise en question, et pousse les pays

développés à s'aligner en rangs serrés pour faire face à une adversité indéterminée et peu probable. Dans cette peur créée de toutes pièces, elle maintient nos nations et leur population sous son joug d'airain, les persuadant de leur malheur, alors que nous croquons la fortune quand d'autres n'ont rien à se mettre sous la dent.

Partout l'argent règne en maître et corrompt l'homme en faveur du citoyen, l'homme se vend sur le marché et se doit d'être efficace et rentable. Il se questionne sur son utilité et ne s'interroge que rarement sur sa raison de vivre. Pire encore, il ne réfléchit même plus à ses vrais besoins et achète à tort et à travers une multitude de petits bonheurs vénaux qui, demain déjà viendront grossir le rang de son indifférence.

Devenus objets de culte, les monnaies et les billets se comptent et se recomptent dans toutes les mains. Remplaçant les chapelets ou les moulins à prières, ils marquent les heures et les jours de tous les mortels. Peu importe, la religion du pays, le dieu païen du bancomat se tient partout à l'angle de la rue. Il distille son parfum addictif et piège, dans sa corolle vitrée, l'abeille laborieuse qui, enivrée et étourdie, disséminera à son tour les cantiques d'argent de cette messe populaire. Éclairant, ainsi, nos visages d'enfants ravis, à la fausse lumière dorée des commerces de la grande ruche. Mais alors, dans ce cas, notre voyage n'est qu'une quête inutile, une chimère de plus venue hanter notre esprit et disperser nos espoirs parentaux. Nous aurons beau montrer à nos enfants toutes les différences du monde, ils finiront par subir la même loi matérialiste que

l'on a rendue universelle. Ils devront alors se trouver une place utile en société sans déroger, ni aux règles, ni au cours des choses, sous peine d'être remplacés par des robots, certes plus coûteux à fabriquer, mais ô combien plus commodes à utiliser, comme c'est déjà souvent le cas!

Nous sommes riches de nos rencontres

Je préfère alors, faire taire ma froide raison et mes tripes angoissées pour poser mon regard sur les milles et une rencontres d'hommes et d'enfants que nous avons faites, hors des villes et des chemins battus. Là, où les hommes savent encore prendre le temps de découvrir l'autre et de venir discuter. Là, où l'argent ne rigidifie pas le sourire et ne pervertit pas les relations. Là, où la nature humaine reste spontanée saisissant l'entraide comme une source d'amusement et de partage.

Je me convaincs alors que ces échanges généreux avec des peuples de toutes cultures et religions auront allumé autant de petits cierges précieux dans le cœur de nos enfants. Souvenirs profonds d'une nature humaine originelle, encore exempts des notions de profit et de bénéfice. Cadeaux des dieux pour éclairer leurs âmes sur un chemin bienveillant et tolérant. Car ne l'oubliions pas, voyage ou pas, «l'essentiel est invisible pour les yeux, on ne voit bien qu'avec le cœur!»

Bien à vous,
Jacques Sans

**Vous pouvez suivre
notre périple sur:
<http://www.les1001bornes.ch>**

«C'est de l'homme que j'ai à parler, Rousseau et l'inégalité»

Dans le cadre du tricentenaire de la naissance de notre promeneur solitaire national, se tiendra, dès le 15 juin, une exposition particulièrement intéressante au MEG de Conches. Intitulée «C'est de l'homme que j'ai à parler, Rousseau et l'inégalité», elle nous présentera un Jean-Jacques Rousseau ethnologue - le premier, selon Claude Lévi-Strauss.



Masque iroquois, XIX^e siècle, bois.
Photo J. Watts

Les inégalités entre les hommes

Les inégalités entre les hommes est l'un des thèmes clés de l'œuvre du philosophe. C'est dans le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes qu'il entame une réflexion qui le hantera tout au long de sa vie. Il fustige les inégalités politiques ou sociales en démontrant que leur origine ne provient pas de la nature: «Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'visa de dire «Ceci est à moi», et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile.»

Il préconise, notamment, un état dont les dirigeants ne seraient pas au-dessus des lois et met en garde contre la corruption et la dégradation des libertés individuelles, comme étant la tendance fondamentale de tout système politique. «Il serait aisément de prouver que tout gouvernement qui, sans se corrompre ni s'altérer, marcherait toujours exactement selon la fin de son institution, aurait été institué sans nécessité, et qu'un pays où personne n'éluderait les lois et n'abuse-

rait de la magistrature, n'aurait besoin ni de magistrats ni de lois.» Il définit enfin un état de nature originel de l'homme non corrompu par la société, animal parmi les animaux mais doté de sens plus développés et supérieur grâce à la raison.

Deux siècles après sa mort, en ces temps de crise économique, riches et pauvres, jeunes et vieux, bien portants et mal portants, Nord et Sud, origines ethniques et culturelles diverses, les inégalités entre les hommes ne semblent pas s'amenuiser malgré tous les efforts entrepris et les sujets d'inquiétude ne manquent pas.

Rousseau au MEG

L'exposition de l'Annexe du musée d'ethnographie aura le mérite, non seulement de placer le débat dans les marques de son époque, le XVIII^e siècle, de nous emmener dans un long voyage de la Suisse, pays longtemps encensé par le philosophe, modélisé comme idéal, vers des contrées lointaines, à la recherche de l'homme naturel,

fantasme d'idéal humain, mais aussi, d'inscrire la réflexion dans notre modernité. Puisant dans ses ressources ethnographiques, le MEG nous enchantera de trésors et de curiosités, visuelles, sonores ou artistiques, issues de diverses cultures d'Europe et hors d'Europe qui jalonnent le parcours du visiteur et évoqueront, thème par thème, les interrogations passées de Rousseau qui, à leur tour, résonneront dans notre présent.

Par bien des aspects, Rousseau est un homme d'autrefois, mais sa pensée transcendant les siècles, ses réflexions peuvent encore nous être utiles et guider notre pensée politique et sociale.

Stephan Bruggmann

Exposition

Du 15 juin 2012 au printemps 2013
Vernissage le 14 juin 2012, 18h

MEG Conches

Musée d'ethnographie de Genève
Ch. Calandrini 7 - 1231 Conches
ma-di 10h-17h, lu fermé

Publicité

meubles BARBEY Fils
Décoration *Le Paradis du Sommeil*

022 348 02 18
95-97 Rue de Genève
CH-1226 Thônex-Genève
www.meublesbarbeyp.ch

Fax 022 348 01 72
Tram 12 & 16 arrêt place Gravesson
info@meublesbarbeyp.ch

SUPERBA **bico** **Elite** **TEMPUR**

Votre centre officiel Stressless Genève, La Côte

Nouveau: **airflow**

Le lit qui respire.

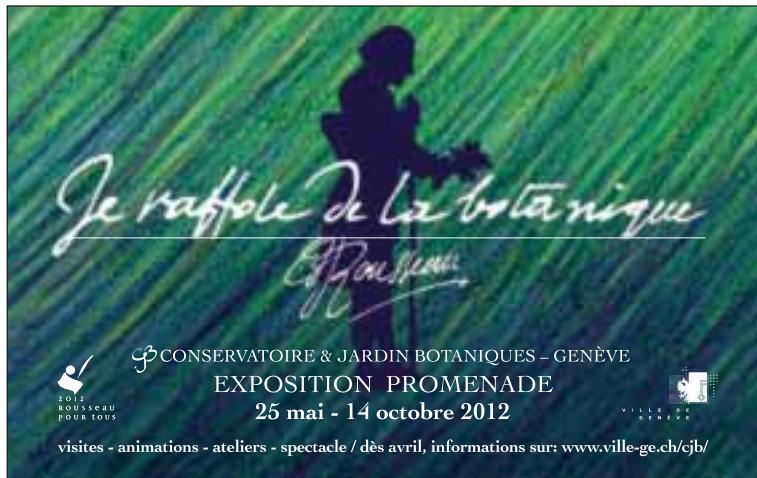
Le système airflow soutient et soulage toutes les anatomies. La libre circulation de l'air contribue à instaurer un climat propice au repos. La housse est lavable à 60° C.

Stressless ENORNE

Le sommier airflow pour une parfaite circulation de l'air pendant le sommeil.

Le Jardin botanique fête Rousseau

Durant les beaux jours de 2012, les Conservatoire et Jardin botaniques nous invitent à un rendez-vous incontournable parmi les événements qui fêteront le tricentenaire de Rousseau: l'exposition-promenade «Je raffole de la botanique».



Tout commence le 1^{er} août 1765, dans une lettre de Rousseau à François-Henri d'Ivernois: «Je raffole de la botanique: cela ne fait qu'empirer tous les jours. Je n'ai plus que du foin dans la tête; je vais devenir plante moi-même un de ces matins». En 2012, l'exposition-promenade le prend au mot, et s'inspire de l'originalité de Jean-Jacques Rousseau et de son siècle pour son programme.

Un programme inédit

L'exposition proposera aux visiteurs un parcours reprenant en onze étapes l'activité de Jean-Jacques Rousseau en botanique. Autant de promenades permettant d'évoquer le contexte de l'époque, scientifique comme social. Le visiteur découvrira dynamiquement des thèmes comme les jardins, les paysages alpins, la botanique "exotique" ou encore l'utilisation des plantes, illustrés par une iconographie réunie pour l'occasion.

L'exposition est un hommage à Rousseau, ainsi qu'à la nature, qui fut pour lui une source d'étude, d'inspiration et de réflexion. L'événement serait donc incomplet s'il ne s'intéressait aussi à l'écrivain, au philosophe et au musicien qu'était Rousseau. Deux étapes supplémentaires prévoient un peu de repos pour le promeneur, moments de lecture ou d'écoute, de ses ouvrages et de musique. La nature offerte par le Jardin Botanique cessera d'être seulement un objet d'étude pour devenir le contexte serein idéal à la réflexion. Une réflexion sur le siècle de Rousseau, mais peut-être aussi sur le nôtre.

Les "petits" plus

Grâce à la contribution d'une commissaire et d'un co-commissaire remarquables, respectivement le Docteur ès Philosophie Alexandra Cook et le Docteur ès Sciences Patrick Bunge-

ner, l'exposition non seulement promet d'être brillante, mais sera également agrémentée d'animations, sous la forme de visites commentées, de conférences et d'ateliers.

Une autre collaboration dans ce même esprit d'éclectisme sera la cerise sur le gâteau d'anniversaire de Rousseau: une pièce de théâtre écrite pour l'occasion qui sera présentée en nocturne dans le Jardin botanique. "Rousseau, un itinéraire", spectacle itinérant interprété par la Compagnie du Saule Rieur, écrit par Catherine Fuchs et mis en scène par Cyril Kaiser, nous fait souhaiter que les nuits du 14 août au 8 septembre soient chaudes et étoilées.

A contribution internationale, diffusion optimale: l'exposition sera bilingue français-anglais.

Rousseau et la botanique

«Je continuois cependant à me promener tranquillement au milieu des huées, et le goût de la botanique que j'avois commencé de prendre auprès du Docteur d'Ivernois donnant un nouvel intérêt à mes promenades me faisoit parcourir le pays en herborisant sans m'émouvoir des clamours de toute cette canaille, dont ce sang-froid ne faisoit qu'irriter la fureur.»

Dans "Les Confessions", Rousseau met des mots sur son début d'intérêt pour la botanique. Le docteur Jean-Antoine d'Ivernois (1703-1765) auquel s'adresse l'extrait de lettre qui donne son nom à l'exposition n'y est pas étranger. L'intérêt pour la botanique s'impose lentement mais sûrement à Jean-Jacques Rousseau. Il fait, tout au long de l'année 1765, l'acquisition de nombreux livres de botanique qui ne le quittent plus, et écrit dans une lettre du 21 juin 1766 à Du Peyrou, notable de Neuchâtel: «J'ai perdu tout goût pour la lecture, et hors des livres de botanique il m'est impossible de lire plus rien.» Il aborde la botanique selon

une approche de plus en plus scientifique propre à son époque, et de moins en moins amateur. Sa vie se détache aussi des frivolités du grand monde au bénéfice d'une plus grande communion avec la nature, qui lui apporte de la sérénité. La botanique influencera profondément ses réflexions et ses écrits.

Dans l'air du temps

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, un mouvement général de retour à la nature et aux valeurs rurales répond aux besoins générés par le grand siècle (1594-1715), sévère, académique et de fort développement commercial. On aspire au sentiment de paix qu'apporte la contemplation de la nature plus qu'aux activités mondiales, et les raisonnements philosophiques eux-mêmes s'en inspirent. La mode s'emparant de tout, les résidences secondaires, maisons de campagne et promenades dans la nature deviennent en vogue. Autre mode, les jardins "exotiques" chinois et anglais, contrastant avec les stricts jardins français. Les conversations, les livres et les journaux se portent sur l'agriculture. Les naturalistes développent une méthode scientifique qui choisit l'expérience et l'observation plutôt que la spéculiation.

Un retour aux sources qui n'est pas sans rappeler notre XXI^e siècle, qui a pris conscience que la modernité possède ses revers d'artificiel et de superficiel, que l'argent appelle l'argent et creuse les écarts, et que prospé-

rer trop vite se fait toujours au détriment des droits, de la nature ou encore de notre santé physique ou mentale. Le retour aux sources, c'est aujourd'hui l'écologique, le biologique et aussi l'intérêt pour les philosophies orientales ou les mouvements tels les Indignés. Tous constituent des recherches plus ou moins fructueuses de réponse à la course effrénée du XX^e siècle, qui se traduit aujourd'hui par un mal-être, un trop-plein.

L'événement est dans cet air du temps, un peu littéraire, méditatif, et artistique, prenant surtout pour valeur sûre notre nature. Invitation à décrocher de la superficialité et de la sclérose intellectuelle et physique engendrées par trop de citadinité, ou simplement à se promener, et peut-être plonger malgré soi dans les rêveries d'un promeneur solitaire...?

Clarisse Miazza



Informations:

Exposition: du 25 mai au 14 octobre 2012

Inauguration: 24 mai 2012 à 18h

Lieu: Conservatoire et Jardin botaniques

Tous les détails et événements seront disponibles dès mars 2012 sur: www.ville-ge.ch/cbj/ et www.ville-ge.ch/culture/rousseau

Allier la philosophie et la science: l'alchimie des organisateurs

Le Dr. Alexandra Cook est spécialisée dans le Siècle des Lumières européen et la philosophie des temps modernes, la philosophie et l'histoire environnementales et la philosophie des sciences. Elle a publié une traduction et édition critique des écrits de Jean-Jacques Rousseau en botanique, et rédige aujourd'hui un livre intitulé "Jean-Jacques Rousseau and botany: the salutary science". Son co-commissaire le Dr. Patrick Bungener, collaborateur scientifique des CBJ mais aussi rattaché au secteur "Editions" et rédacteur-adjoint des revues Candollea et Boissiera, s'intéresse depuis longtemps au réseau épistolaire des savants dans l'Europe et à l'histoire de la botanique genevoise et des naturalistes genevois des XVIII^e et XIX^e siècles. S'il est depuis plus de 10 ans un sérieux spécialiste d'Augustin-Pyramus de Candolle, ses recherches sur les botanistes genevois dans l'Europe des Lumières, mais surtout son amour pour les sciences et l'édition en font, pourrait-on dire, un familier de Rousseau.

C. M.

Parcours savant autour de Rousseau



Quelles relations entretenait Rousseau avec les sciences?

O n devine la complexité de ce lien à la lecture de son "Discours sur les sciences et les arts" – violente diatribe contre ces dernières qui éloignent les hommes de la vertu –, d'autant que le philosophe a lui-même pratiqué certaines disciplines scientifiques. Cette ambivalence serait-elle liée à son éducation genevoise? Ces interrogations invitent à se pencher sur le milieu scientifique de sa ville natale, sur son développement et sa structuration de la fin du 17^e siècle au début du 19^e siècle.

Cet espace d'environ cent cinquante ans se parcourt à travers les figures emblématiques d'une douzaine de savants. Il débute par l'arrivée officielle des sciences à Genève avec Jean-Robert Chouet et la mise en place de conditions favorables à leur développement, comme la création des premiers postes académiques pour des scientifiques, qui

permettent l'essor des chercheurs de la génération de Rousseau, tels Gabriel Cramer, Jean-Louis Calendrini ou Jean Jallabert, et l'arrivée de ceux un peu plus jeunes comme Charles Bonnet ou Jacques-André

Deluc. Certains d'entre eux auront un contact direct avec lui et adhéreront – ou non – à sa vision du monde, tout comme leurs successeurs, qu'il s'agisse de Horace-Bénédict de Saussure, de Marc-

Auguste Pictet ou d'Henri-Albert Gosse. L'impact de Rousseau sur le milieu scientifique genevois qui lui est contemporain et sur la génération suivante est variable, il dépend peut-être des disparités de statut social des chercheurs – fils de patriciens ou d'artisans –, mais il s'inscrit incontestablement dans l'histoire générale de la ville.



musée d'histoire des sciences

Exposition-parcours

Du 4 juin au 30 septembre 2012
Parc de la Perle du Lac,
devant le musée,
Rue de Lausanne
1201 Genève

Entrée libre, 24h /24h

Renseignements
T 022 418 50 60
www.ville-ge.ch/mhs

Publicité

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

BOSCH

WAQ 28480

Lave Linge Frontal -
Capacité variable automatique: 1 à 8 kg
EcoSilence Drive: Nouveau moteur à induction alliant longévité et silence extrême
Classe énergétique: A++
Vitesse d'essorage: 1400 t/mn
Volume du tambour: 65 l
Programmes Spéciaux: Express 15 min, Détic/Soie

Consommation d'énergie annuelle pondérée: 197 kWh
Consommation d'eau annuelle pondérée: 8580 litres

Dimensions: H 84.2 x L 60 x P 59 cm

~~2290.--~~
PROMOTION **899.--**

BOSCH

HGV 44D120

Four convection naturelle
Nettoyage catalyse
Volume 62 l
Porte 2 vitres
4 modes de cuisson dont: Chaleur voûte / sole, Chaleur de sole, Gril grande surface
Tournebroche
Table Mixte 60cm
3 foyers gaz (rapide / mijoteur / normal) + 1 électrique
Sécurité gaz par thermocouple

Couvercle en verre

Classe Energie: A
Dimensions: H 85 x L 60 x P 60 cm

~~1590.--~~
PROMOTION **790.--**

BOSCH

KGN 36VL20

Volume utile total: 287 l
Classe énergétique: A+
Consommation Annuelle 293 kWh/an
Réfrigérateur: Volume utile 221 l

Congélateur: Volume utile 66 l
NO FROST
Couleur INOX
Dimensions: H 185 x L 60 x P 65 cm

~~2080.--~~
PROMOTION **990.--**

CORNAVIN
3, rue de Cornavin
Tél. 022 738 83 83

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
Tél. 022 786 04 02
Commande par internet:
www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

CHÈNE-BOURG Centre des Trois Chêne
2, rue Peillonex (angle rue de Genève)
Tél. 022 349 12 12 / Fax 022 786 04 06

“Au temps de Rousseau” à la Maison Tavel

A l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, les Musées d'art et d'histoire s'associent au programme *Rousseau pour tous* avec des rendez-vous égrenés sur toute l'année 2012. De février à avril, c'est à la Maison Tavel que se déroulent ces rencontres proposant une mise en perspective du XVIII^e siècle.

Des objets et des mots

Ce rendez-vous, mêlant commentaires d'objets et lectures de textes, permet de découvrir l'iconographie de la Genève du XVIII^e siècle dans laquelle Rousseau a vécu. Ces images sont mises en regard d'extraits puisés dans “Les Confessions” ou “Les Rêveries du promeneur solitaire”, mais aussi dans d'autres documents contemporains. Ce sera également l'occasion de voir comment la ville évolue au XIX^e siècle, et comment Rousseau y est considéré à l'heure des premières commémorations en sa mémoire.

Dimanche 5 février, à 14 h 30

Des objets et des mots “Genève de Rousseau, Genève et Rousseau”. Sans réservation, dans la limite des places disponibles.

En direct du Temps de Rousseau

Les historiens de l'Association pour l'étude de l'histoire régionale Bernard Lescaze, Luc Weibel, Isa-

belle Brunier et Marco Cicchini invitent à des rencontres en lien avec la parution chez Slatkine de deux ouvrages *Rousseau 1712 – la naissance. Nouvelles de Genève et du Monde* et de *Rousseau 1762 – Orages. Nouvelles de Genève et du Monde*. Ces conférences sont présentées comme un journal télévisé où les historiens jouent les envoyés spéciaux à Genève et dans le monde au XVIII^e siècle. Des embouteillages de carrosses dans les rues aux citoyens faisant fortune dans la traite négrière, c'est la face cachée de l'histoire qui s'actualise sous vos yeux!

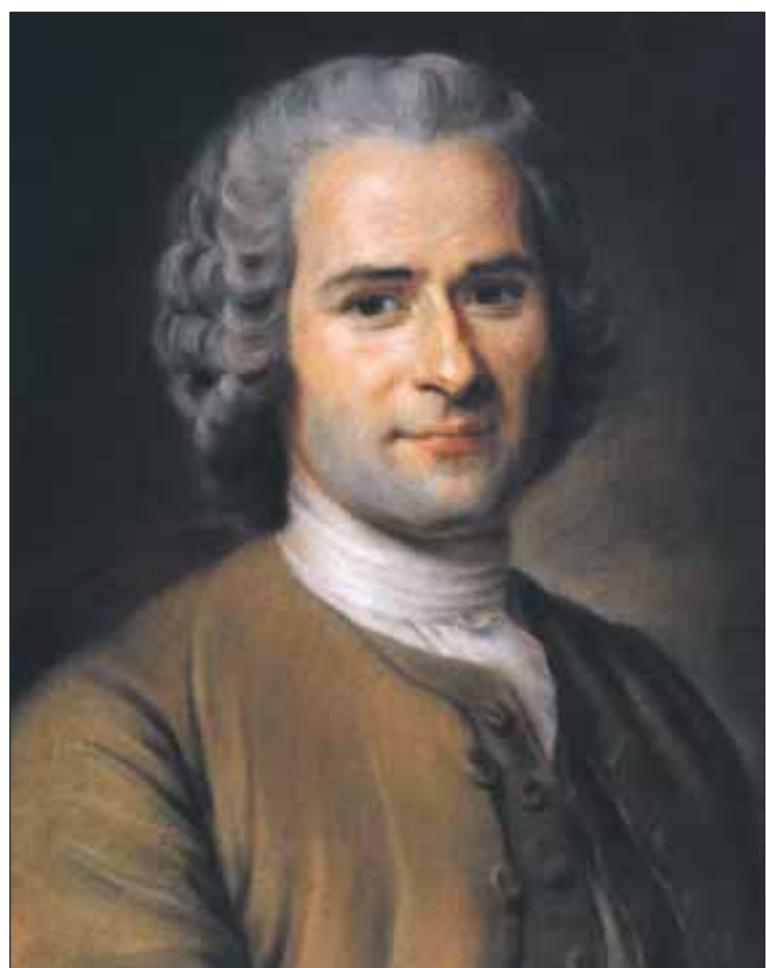
Dimanche 25 mars, à 15 h 30

En direct du Temps de Rousseau: 1712.

Dimanche 15 avril, à 15 h 30

En direct du Temps de Rousseau: 1762.

Sans réservation, dans la limite des places disponibles.



Maurice Quentin de La Tour, Portrait de Jean-Jacques Rousseau, 1753, Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

«Vivant ou mort, il les inquiétera toujours» Amis et ennemis de Rousseau (XVIII^e-XXI^e siècle)



Dès son premier Discours, et durant trois siècles, l'œuvre comme la personne du citoyen de Genève ont suscité des jugements

aussi passionnés que contradictoires. Si, aujourd'hui, les polémiques semblent s'être calmées, l'auteur des Confessions laisse rarement ses lecteurs indifférents. Lui-même l'avait prophétisé: «Vivant ou mort, il les inquiétera toujours.»

En retraçant la longue histoire des rapports tourmentés de Rousseau avec son public, contemporain ou posthume, l'exposition se propose de mettre en valeur certains aspects particulièrement remarquables: anciens amis devenus ses plus cruels persécuteurs, comme Diderot et les encyclopédistes; maître admiré tournant en ridicule son ex-disciple, comme Voltaire. Révolutionnaires de tous bords se cherchant une légitimité dans ses écrits, quitte à le rendre responsable, aux yeux de la postérité, des

crimes de la Terreur; jeunes romantiques enthousiastes revenus sur le tard de leurs illusions, comme Chateaubriand ou Lamartine. Cette galerie de portraits conduira le visiteur jusqu'à Maurras, et au-delà. On ne manquera pas d'y faire figurer certains amis ou ennemis que le citoyen de Genève s'est faits en Angleterre, en Allemagne, en Russie, et ailleurs dans le monde entier.

Répartie sur trois sites (Bibliothèque de Genève, Fondation Martin Bodmer, Institut et Musée Voltaire), l'exposition présente de nombreux manuscrits autographes (en particulier de Rousseau lui-même), des éditions originales ou rares, des peintures, gravures et affiches.

Du 21 avril au 16 septembre 2012 (dès le 20 avril à la Bibliothèque de Genève).



**Bibliothèque de Genève
Espace Ami Lullin**
Promenade des Bastions 1
1204 Genève
ma-ve 14h-18h, sa 10h-12h
et 14h-17h, entrée libre

Fondation Martin Bodmer
Route du Guignard 19-21
1223 Cologny
ma-di 14h-18h, lu fermé

Institut et Musée Voltaire
Rue des Délices 25, 1203 Genève
lu-sa 14h-17h, di fermé
Entrée libre

Mensonges et Vérité

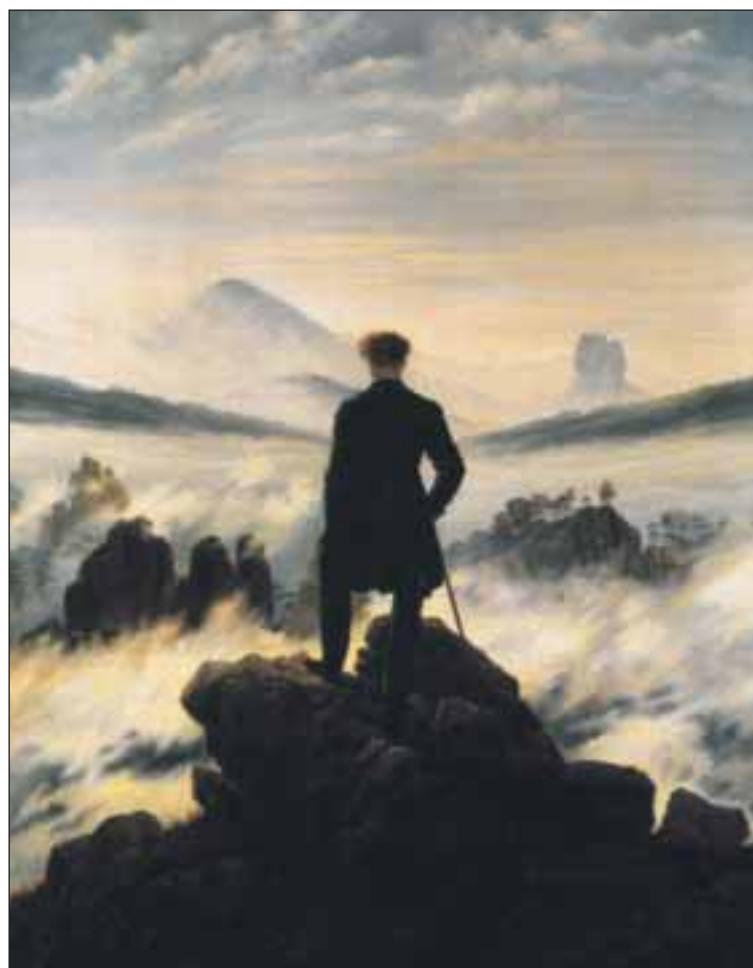
D'un tempérament timide, à la limite de la paranoïa, Rousseau développe une attitude antinomique face à la vérité. Il s'efforce en effet à deviser et expliquer son concept, reconnaissant néanmoins l'avoir contourné à plusieurs reprises.

Rousseau affronte avec la rigueur de la raison la question du mensonge: «Dire faux n'est mentir que par l'intention de tromper, et l'intention même de tromper loin d'être toujours jointe avec celle de nuire à quelquefois un but tout contraire». (Rousseau “Les rêveries du Promeneur Solitaire” quatrième promenade).

Un mensonge est un acte intentionnel et volontaire. Un propos est un mensonge, s'il met en jeu une intention maligne. Pour lui, il y a nécessité de distinguer différentes espèces de mensonges.

Lorsqu'on ment pour servir son avantage, on est un imposteur. On entend par là un mystificateur qui abuse de la confiance de l'autre pour satisfaire des intérêts propres. Cet agissement est condamnable, puisqu'il affecte l'autre, nuit à sa réputation.

Lorsqu'on ment pour l'avantage d'autrui, on est un fraudeur, un tricheur. Le privilège de l'intérêt de l'autre ou de son intérêt à soi s'impose toujours au détriment de l'autre. En ne respectant pas l'égalité des personnes, il y a nécessairement



Caspar David Friedrich, “Le voyageur au-dessus de la mer de brume”, 1818, Hamburger Kunsthalle.

injustice envers quelqu'un.

Lorsqu'on ment pour nuire à autrui, on se rend coupable de calomnie. Celle-ci consiste à attenter à l'honneur de l'autre, à lui faire endosser une faute qu'il n'a pas commise. «C'est le pire des mensonges», admettra Rousseau suite au renvoi de l'innocente Marion, servante de Madame de Vercellis, accusée du vol d'un ruban. Il sera d'ailleurs poursuivi par le remords sa vie durant.

La timidité du philosophe le constraint souvent à être confronté à utiliser ces détours. Il éprouve facilement de la honte et ment alors par réflexe ou par embarras, mais jamais par pré-méditation. Il n'ose pas rattraper ses bavures par la suite et avouer qu'il a détourné la vérité, de peur de subir un nouvel affront. Il se repentit de celui-ci sans oser le réparer.

Dans les “Confessions”, il est souvent tenté de galérer sur des épisodes de sa vie, afin de donner une image positive de lui. Il préfère exagérer sensiblement les situations. Sa tendance au masochisme l'amène à une attitude dure envers lui-même et à porter un jugement sur sa personne.

Est-ce la peur d'être jugé par ses pairs? N'est-il pas un bon moyen de cacher par des mensonges superficiels une vérité plus lourde?

Anne-Catherine Armbruster

Penser avec Rousseau en 2012



«Il me semble que tout cela donne furieusement à penser»*

* Rousseau, Essai sur l'origine des langues, chapitre V, Œuvres Complètes, p. 386

Rousseau fait rêver; il donne à penser. Et comme sa pensée est souvent recouverte par les lieux communs et les évidences mornes, l'Université de Genève a décidé de faire entendre son œuvre dans l'espoir de faire penser à son tour.

Donner un rendez-vous régulier à tous ceux qui le désirent avec l'œuvre de Rousseau, faire lire ses textes, mais aussi les situer dans le contexte mouvant des Lumières: tel est le dessein de l'UNIGE dans le contexte du tricentenaire de la naissance du penseur. A cet effet, des cours publics sont mis en place dès cet automne. Entre ces lectures, des chercheurs venus d'horizons divers viendront

s'entretenir de l'actualité de la pensée de Rousseau lors des Entretiens Jean-Jacques Rousseau. Ces Entretiens s'articulent avec les cours, colloques et autres événements proposés par l'UNIGE ou au programme de “2012 Rousseau pour tous”.

Les Entretiens Jean-Jacques Rousseau

Deux ou trois spécialistes viennent mener un débat contradictoire sur une question rousseauiste entretenant un lien avec l'actualité: politique, théologie, questions d'existence... Les questions rousseauistes, ce ne sont pas les questions que nous posons à Rousseau, mais celles que Rousseau nous pose. Les Entretiens Jean-Jacques Rousseau ont lieu une fois par mois, les mercredis de 18h15 à 20h00, Uni Bastions, Auditorium Bio6.

Retrouvez le programme complet sur:
<http://www.unige.ch/public/manfestations/Rousseau/Entretiens.html>

Conférences, cours et colloques

Semestre d'été 2012

Dire la vérité | Leçon d'ouverture par le Prof. Martin Rueff, du département de français. Conférence grand public. Mardi 21 février 2012, 18h30, Uni Dufour, Auditorio Piaget

Rousseau aura risqué sa vie pour la vérité. Cette exigence fut sa devise et des Discours aux Rêveries il aura voulu dire la vérité. Il faut prendre cet effort au sérieux. C'est l'affaire de la pensée et de la vie – de la vie de la pensée et de la pensée de la vie.

L'état de Nature. Rousseau et après: Kant, Rawls | Séminaire par Curzio Chiesa, du département de philosophie. Séminaire ouvert au public. Les jeudis, du 22 février au 30 mai 2012, de 8h à 10h, Uni Bastions, Salle A109

Penser la théorie harmonique au temps des Lumières | Cours par le Prof. Brenno Boccadoro, de l'unité de musicologie. Cours ouvert au public. Les lundis, du 27 février au 28 mai 2012, de 10h à 12h, Uni Bastions, Salle B212

L'opéra comique et sa diffusion européenne au 18^e siècle | Cours par le Prof. Georges Starobinski, de l'unité de musicologie. Cours ouvert au public. Les mercredis, du 22 février au 30 mai 2012, de 12h à 14h, Uni Bastions, Salle B212a

Musique, voix et émotions: de Rousseau aux neurosciences affectives | Conférence par le Prof. Didier Grandjean, de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Conférence ouverte au public. Mercredi 6 juin 2012, Uni Mail
Conférence qui se déroule dans le cadre du "Centenaire de l'Institut Jean-Jacques Rousseau FPSE".

Semestre d'automne 2012-2013

Rousseau, le droit et l'histoire des institutions | Colloque. Organisé par la Faculté de droit. Colloque ouvert au public. Du 12 au 14 septembre 2012, Uni Mail.

TRICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JEAN-JACQUES 2012 ROUSSEAU POUR TOUS



2012
ROUSSEAU
POUR TOUS

genève, ville de culture

www.rousseau2012.ch



Les Trois-Chêne

Vacances scolaires

Les vacances de février commencent le lundi 13 février 2012. La rentrée est fixée au lundi 20 février 2012.

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général, Centre d'action sociale des Trois-Chêne, chemin De-La-Montagne 136, 1224 Chêne-Bougeries, tél. 022 420 44 00, fax 022 420 44 01. Ouverture: lundi-vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent;

Si vous avez besoin d'aide:

- ils peuvent vous aider dans votre gestion administrative et financière;
- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. Pour plus d'informations: www.hospicegeneral.ch.

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

La FSASD est chargée d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter la FSASD au:

Centre de maintien à domicile Eaux-Vives

Rue des Vollandes 38

1207 Genève

Tél. 022 420 20 13

Horaires: du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'appel des demandes qui répond 24 h sur 24 h. www.fsasd.ch

Action Trois-Chêne pour l'emploi

(Même adresse)

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires, du lundi au jeudi: de 8 h 30 à 12 h. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

Tél. 022 348 45 72

Fax: 022 348 45 92

E-mail: 3cheneemploi@bluewin.ch

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

Feux de déchets

Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets

Art. 15B⁽¹⁾

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.
2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immissions excessives, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:
 - a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;
 - b) l'incinération de déchets agri-

coles, tels que les ceps de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3 m³. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.

3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a excédé 100 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

Constructions et Technologies de l'Information recommande de procéder de la manière suivante: les trottoirs de dimension suffisante seront déblayés sur une largeur de 2 mètres au minimum. La neige sera entassée sur le bord des trottoirs et non sur le bord de la chaussée. La neige amassée par le chasse-neige étant d'autre part entassée également sur les trottoirs par les hommes de la voirie, l'eau de fonte pourra s'écouler librement dans les gondoles et les véhicules pourront stationner au bord de la chaussée.

Chenilles processionnaires

Les propriétaires ou locataires de terrains sur lesquels se trouvent des pins noirs, des pins sylvestres, des cèdres ou des chênes doivent débarrasser ces arbres de leurs nids de chenilles processionnaires.

Les nids doivent être détruits avant la descente des chenilles, c'est-à-dire avant les premiers beaux jours du printemps. Le délai fixé par le Domaine Nature et Paysage du département de l'intérieur et de la mobilité est le 31 mars.

Pour lutter contre la chenille processionnaire, il suffit de couper l'extrémité de la branche où le nid s'est fixé, puis de brûler le tout. Les entreprises de travaux forestiers peuvent se charger de ces nettoyages. Si des processions de chenilles descendent de leur nid, empresez-vous de les détruire par tous les moyens possibles, notamment en les ramassant à la pelle pour les brûler.

Déposés sur les troncs des chênes d'août à septembre, les œufs de la chenille processionnaire du chêne éclosent au printemps suivant; elles grandissent jusqu'à une longueur de 4,5 cm environ. Le soir, les chenilles sortent en procession (six à huit rangs serrés).

Chez la chenille processionnaire du pin, les chenilles mesurent environ 3,5 cm. Elles se déplacent en file indienne, la procession pouvant s'étendre sur plusieurs mètres.

Il est important de rappeler que les chenilles processionnaires déposent des poils urticants déclenchant des allergies avec démangeaisons importantes. Par ailleurs, ces poils présentent des graves dangers au niveau des yeux pouvant aller jusqu'à la cécité, d'où l'importance et la nécessité de supprimer les nids de ces chenilles.

Enlèvement de la neige

Article 22 du règlement sur la propriété, la salubrité et la sécurité publiques. Nettoyage en cas de neige et verglas.

1. En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régieur ou par le propriétaire.
2. Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 mètres.
3. Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux.
4. Lorsque les propriétaires font enlever la neige de leurs toits, ils doivent placer une barrière devant leur maison, pendant la durée de ce travail.

L'enlèvement ne peut s'effectuer que jusqu'à 9 h du matin et ne doit pas commencer avant le jour. La neige enlevée des toits doit être immédiatement évacuée aux frais et par les soins des propriétaires et déversée aux endroits désignés par l'autorité compétente.

En complément de ces dispositions réglementaires, le Département des

p
g**pharmacie gouda****HORAIRES NON STOP**lundi au vendredi: 8 h à 19 h – samedi: 8 h 30 à 18 h
LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILECentre commercial / Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries
Tél. 022 348 35 68 / Fax 022 348 03 67 /
www.pharmaciegouda.ch / goudahome@bluewin.ch**AMBROSIO S.A.****CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS**Route de Jussy 2
1225 CHÈNE-BOURGPOMPES À CHALEUR **Tél. 022 349 85 77**
PANNEAUX SOLAIRES **Fax 022 349 46 28**

**Arrêtez de fumer
en 1 heure seulement!
Depuis 12 ans à Genève**
Garantie et suivi gratuit d'un an.
Démonstration + test 7/7 sur rendez-vous.
TABAC STOP Center
31, rue de Chêne-Bougeries GENÈVE
www.tabac-stop-center.ch Tél. 022 348 83 15



Cours de natation dès 4 ans
Cours d'aquagym
T.022 349 04 22
info@ecolenatationthonex.com

**MORZIER SA**

Entreprise générale du bâtiment

Décoration
Transformations
Rénovation
Entretien

Tél. 022 348 11 01 www.morzier.ch*Hygiéniste dentaire
diplômée indépendante*membre Swiss dental hygienists-
reconnaissance CRS

-contrôle annuel, dépistage caries
-détartrage doux avec ou sans ultrasons
-soins pour dents sensibles et saignements
-polissage et blanchiment

*Daniela Christen
ch. du Pont-de-Ville 7
Chêne-Bougeries*

022.348.42.49

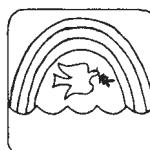
Parking gratuit

**SERRURERIE
Renato LAZZARONI**

DÉPANNAGE
ENTRETIEN • PORTES BLINDÉES
POSE SERRURES DE SÉCURITÉ FICHET
COFFRES-FORTS

Avenue de Bel-Air 47A
1225 Chêne-Bouрг
Tél. 022 349 37 39
Fax 022 349 52 72

Atelier:
Tél. + fax 022 781 56 26
Natel 079 431 66 29
lazzaroni.r@bluewin.ch

**ENTREPRISE
A. BAUDUCCIO****PEINTURE ET PAPIERS PEINTS**
travail soigné – devis sans engagement

6, ch. Deluc – 1224 Chêne-Bougeries
Tél. + fax: 022 349 55 26 agribau@bluewin.ch
Natel: 079 459 36 81 www.bauduccio.ch

**TRANSVOIRIE**
Helvétia Environnement

Recyclage de valeurs
022 306 15 15

Ch. de l'Emeraude 8 - 1214 Vernier

Vente
Installation**AGENA**
TV - HIFI - VIDÉORéparation
Dépannage

022 348 88 80

Rue de Genève 3 1225 Chêne-Bourg

Antennes et satellites

Sonorisation Vidéo-projection

Agent officiel **CANAL+**

3^e prix littéraire - Conférence de presse Une idée, trois communes, un livre

En unissant leurs efforts pour créer le **Prix littéraire des Trois-Chêne**, les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex ont souhaité illustrer de façon concrète leur volonté d'encourager et de promouvoir la création littéraire contemporaine. Présentes depuis plus de 25 ans dans la vie culturelle des Trois-Chêne, c'est tout naturellement que les EDITIONS CHENOISES se sont associées à ce projet en publiant *Jaimie, Petit Homme aux couleurs des eaux*, le récit primé pour cette troisième édition, placée sous le signe du conte.

Ce Prix littéraire des Trois-Chêne rend aujourd'hui un hommage appuyé à une jeune plume talentueuse et les Editions Chênoises saluent la naissance d'une œuvre littéraire originale, représentative du dynamisme de la vie culturelle chênoise.

A cette occasion, nous avons le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu

**le mercredi 8 février 2012 à 17h00
au foyer de la salle Point favre (salle communale)
6, rue Fr.-A. Grison – 1225 Chêne-Bourg**

Ce moment nous permettra de vous présenter l'ouvrage et d'ouvrir un dialogue avec les différents collaborateurs qui ont mené à bien cette entreprise. Cette présentation sera suivie d'un apéritif qui nous permettra de poursuivre les échanges en toute convivialité. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer à cette occasion.

Éditions Chênoises
Jean-Luc Boesiger, président



Heure: 20h30
Lieu: Chêne-Bourg, Point favre, rue F.-A.-Grison 6
Chêne-Bougeries, salle Jean-Jacques Gautier,
route du Vallon 1.

ENTRÉE LIBRE

CHÊNE-BOUGERIES ET CHÊNE-BOURG
S'ASSOCIENT ET PROPOSENT,
EN PARTENARIAT AVEC DIVERSCITÉS

**UN CYCLE DE CONFÉRENCES
DE JANVIER A DÉCEMBRE 2012**

A CHÊNE-BOUGERIES, LES DROITS HUMAINS
dans la tradition des conférences Jean-Jacques Gautier

A CHÊNE-BOURG, LE DEVELOPPEMENT DURABLE

A raison de **deux conférences par mois**, des conférenciers émérites entretiendront le public de sujets d'actualité:

EN FÉVRIER

Mardi 21, à Chêne-Bourg: *Les abeilles, sentinelles de l'environnement... Et si elles disparaissaient?*, par J.D. Charrière et E. Anselmetti
Mardi 28, à Chêne-Bougeries: *Le multiculturalisme, la démocratie et les droits humains*, par Matteo Gianni.

EN MARS

Mardi 13, à Chêne-Bourg: *La Suisse se réchauffe: causes et conséquences du changement climatique et quels impacts sur notre vie quotidienne?*, par Martin Beniston
Mardi 20, à Chêne-Bougeries: *Le rôle des médias dans les conflits armés*, par Ernest Segaga

Le programme du premier semestre
est disponible à la réception des deux mairies
et sur les sites Internet:
www.chene-bourg.ch; www.chene-bougeries.ch;
www.diverscites.ch

Concert de l'Orchestre des Trois-Chêne

**Dimanche 25 mars
2012
à 17h00
Salle communale
Jean-Jacques Gautier
Chêne-Bougeries**

Arsène Liechti, direction

Johannes Brahms
Sérénade N° 1 pour orchestre
Joseph Haydn
Concerto pour trompette
Adrien Léger, trompette

Entrée libre, concert offert par les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex.

Publicité

FERBLANterIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

ERUCCA Successeur de Pierre Perucca

ERERGE

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries

Tel : +41 (0)22 736 46 96
Fax : +41 (0)22 736 47 17

info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch

**INSTALLATIONS SANITAIRES
DEPANNAGES**

Carballa

Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél: 022 349 66 70
ou: 079 467 92 80
Fax: 022 349 66 72

Vers une meilleure gestion de nos ressources en eau grâce au SPAGE Lac rive gauche

En adoptant le deuxième Schéma de protection, d'aménagement et de gestion des eaux (SPAGE) Lac rive gauche, le Conseil d'Etat poursuit son action en faveur d'une gestion optimale des ressources en eau sur l'ensemble du territoire. L'objectif de cet outil de planification consiste à concilier, sur un territoire donné, les différents enjeux liés à l'eau: protection contre les crues, usages (boisson, loisirs, production énergétique), assainissement des eaux usées, pratiques agricoles, protection des cours d'eau. Le SPAGE Lac rive gauche touche les bassins versants de la Seymaz, de l'Hermance, du Foron ainsi que des affluents du Léman. Il concerne directement la commune de Chêne-Bourg.*

Si l'eau ne manque globalement pas dans notre région, sa gestion s'avère de plus en plus complexe. En effet, sur un territoire densément pourvu d'équipements de toutes sortes, de fortes pressions s'exercent en permanence sur cette ressource. Afin de planifier et de coordonner une gestion optimale des eaux, le canton de Genève a décidé la mise en œuvre de Schémas de Protection, d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SPAGE), en coordination avec les communes. Le deuxième de ces SPAGE - adopté le 12 septembre dernier par le Conseil d'Etat - est celui du bassin versant Lac rive gauche.

Caractéristiques du SPAGE Lac rive gauche

Les bassins versants concernés par le SPAGE Lac rive gauche sont caractérisés par des cours d'eau de petite à moyenne taille, dont le potentiel écologique est toutefois important. L'urbanisation rapide de la partie française en amont et les grands projets sur Genève se réalisent sur des zones marécageuses ou actuellement dévolues à l'agriculture. Ainsi, les impacts de cette forte sollicitation se traduisent par une mauvaise qualité de l'eau et des dangers liés aux crues pour les personnes et les biens.

Afin de gérer de manière optimale ces multiples enjeux, le SPAGE Lac rive gauche prévoit un plan de mesures à

mettre en œuvre dans les six prochaines années. Quinze communes genevoises, dont Anières, sont directement concernées par ce deuxième SPAGE.

Actions prioritaires sur le territoire de Chêne-Bourg à l'horizon 2016

- Réaliser le Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE) avec les communes de Chêne-Bouggeries, Thônenx et Vandoeuvres et le mettre en œuvre.
- Gérer l'évacuation des eaux pluviales en cas d'imperméabilisation du sol pour diminuer les débits rejetés dans la Seymaz.
- Renaturer la Seymaz à Dinu Lipatti (travaux effectués en 2011).

Le bassin versant Lac rive gauche en chiffres

- Bassin versant de la Seymaz: 36,5 km² (dont 36 km² sur territoire genevois)
- Bassin versant de l'Hermance: 42 km² (dont 7 km² sur territoire genevois)
- Bassin versant du Foron: 40 km² (dont 4 km² sur territoire genevois)
- Bassin versant des affluents du Léman: 19 km² (entiièrement sur territoire genevois)
- Bassin versant total: 137,5 km² (dont 66 km² sur territoire genevois)

- Environ 138,5 km de cours d'eau à ciel ouvert, prenant principalement leurs sources dans la plaine au pied des Voirons.
- 15 communes suisses concernées: Anières, Chêne-Bouggeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Jussy, Meinier, Présinge, Puplinge, Thônenx et Vandoeuvres.

protection contre les crues, l'espace minimal nécessaire aux cours d'eau ou les objectifs naturels et paysagers.

3. plan de mesures répondant aux objectifs fixés, au travers d'actions concrètes à mettre en œuvre.
4. évaluation de l'efficacité des mesures prises effectuée au terme d'une période de six ans, avant d'entreprendre un nouveau cycle d'actions.

Six SPAGE pour Genève

L'objectif des SPAGE - qui trouvent leur légitimité dans la Loi sur les eaux (L 2.05) - consiste à concilier, sur un territoire donné, les différents enjeux liés à l'eau: protection contre les crues, usages (boisson, loisirs, production énergétique), assainissement des eaux usées, pratiques agricoles, protection des cours d'eau. Un SPAGE constitue ainsi un outil permettant une gestion globale des eaux sur un bassin versant donné.

Conception et mise en œuvre

La conception d'un SPAGE se divise en quatre étapes successives:

1. description générale (diagnostic) du bassin versant examiné et de ses différentes masses d'eau (état des cours d'eau, eaux souterraines, loisirs, usages, etc.).
2. définition des objectifs permettant de garantir, sur le long terme, la préservation de la qualité de l'eau, la

Une démarche concertée

L'élaboration des SPAGE s'effectue en partenariat entre les services de l'Etat, les communes, ainsi que les associations et milieux concernés (pêcheurs, association de protection de l'environnement, monde agricole, etc.). Cette démarche concertée permet au canton de Genève de se doter d'outils efficaces, afin de gérer ses ressources en eau dans une perspective de long terme.

* Portion de territoire délimitée par une ligne de partage des eaux - sur laquelle les eaux se concentrent pour alimenter une rivière et ses affluents.

Pour en savoir plus:
Anne-Marie Huismans -
cheffe de projet, service de la
planification de l'eau
Tél. +41 (22) 546 74 25

Publicité

RESTAURANT 3 COMMUNES

Safak et Damir vous accueillent chaleureusement dans un cadre convivial.
Salle de banquets pour entreprises, anniversaires, etc.

Service jusqu'à 24h00 - Ouvert 7/7

Tél: 022 349 52 50 Fax: 022 349 66 26
Route de Sous-Moulin 39 1226 Thônenx
restaurant3communes@hotmail.com

REGIE SCHMID

Agence Immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER
POUR VENDRE, ACCHETER OU DÉVELOPPER
DEMANDEZ UNE
ESTIMATION GRATUITE
SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87
ou
www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA - route de Chêne 85 - 1224 Chêne-Bouggeries

Chêne-Bougeries



Vacances scolaires

Du lundi 13 février au vendredi 17 février 2012. La reprise est prévue le lundi 20 février 2012.

Message à tous les communiers

Pour cette nouvelle année, M. Jean-Michel Karr, maire, Mme Béatrice Grandjean-Kyburz et M. Jean Locher, conseillers administratifs, vous présentent leurs voeux chaleureux, souhaitant que vos désirs les plus chers se réalisent, et se réjouissent de vous rencontrer lors des prochaines manifestations communales.

Le Conseil administratif reçoit

Le Conseil administratif rappelle l'organisation d'un accueil personnalisé pour les communiers qui souhaiteraient rencontrer les autorités. Ces dernières seront disponibles, en leurs bureaux, à la mairie, les jeudis 22 mars, 24 mai, 20 septembre et 22 novembre 2012, de 17h à 19h (sans rendez-vous au préalable).

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voiron

L'état civil Chêne-Bougeries-Voiron ouvre ses portes le mardi de 8 h à 16 h sans interruption et les autres jours de la semaine, lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant des mois de novembre et décembre 2011:

Mariages:	6
Naissances:	144
Décès:	23

Attention – Fermeture déchetteries

Le dépôt des matériaux électriques ainsi que des peintures diverses n'est plus possible dans les bennes précédemment installées dans l'enceinte du service des Parcs et Promenades.

Ainsi, vous avez la possibilité de déposer lesdits matériaux dans les trois espaces de récupération cantonaux (ESREC) mis à la disposition des particuliers, à savoir La Praille, Site de Châtillon et Les Chânaux, ou de les rapporter chez les revendeurs. (voir tableau "Voirie dans les Trois-Chêne").

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

- **Salle communale J.-J. Gautier** – route du Vallon 1 (rez: jusqu'à 500 places assises). Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
 - le carnotzet (maximum 12 places assises);
 - la salle de société (maximum 50 places assises).
- **Espace Nouveau Vallon** – route du Vallon 8 (40 places assises). Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions.
- **Salle polyvalente école du Belvédère** – chemin De-La-Montagne 71 (150 places assises; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).
- **Salle de la Colomba** – école de Conches (70 places assises, pas de repas; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Carte journalière commune

Le Conseil administratif vous informe que **9 cartes journalières** sont mises à disposition au guichet de la mairie (**aucune réservation possible, merci de votre compréhension**).

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24 h avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^e classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maxi-

mum de 6 cartes par mois.

- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.
- Il n'est pas nécessaire, après usage, de rendre la carte journalière à la mairie.

Prix d'une carte journalière: CHF 35.–. Les cartes journalières ne seront délivrées que sur présentation d'un document de légitimation. Aucun échange ou remboursement possible.

Pour tous renseignements complémentaires: secrétariat de la mairie 022 869 17 17.

domicilié dans une autre commune genevoise;

- c) les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^e, 60^e ou 70^e anniversaire de mariage sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Anniversaires des ainés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiers atteignant leur 80^e anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90^e anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80^e anniversaire sont:

- Pour le mois de décembre: M^{mes} Cäcilia Agatha Dubach, Denise Golinelli, Jacqueline Schenkel, Lucienne Mani Vauthier; MM. Mauricio Benzakein, Peter Hochuli, Didier Gootjes.

Les personnes ayant célébré leur 90^e anniversaire sont:

- Pour le mois de novembre: M^{me} Paulette Droux et M. Hermann Erzinger.
- Pour le mois de décembre: M^{mes} Lucienne Prod'hom, Maria Gaillard; M. Angelo Orlandini.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Requêtes en construction et démolition

APA 34807/2-2 – MM. B. et H. Dieilyan – (Construction d'une piscine) – construction d'un mur – 37A, chemin De-La-Montagne.

(Suite en page 20)

APA 35272-2 – M. et Mme Jean Pillet, p.a. Cerutti Architectes - Rénovation et transformation d'un bâtiment d'habitations – lucarnes – balcons – terrasse – 11, chemin des Flombards.

APA 35341-2 – M. et Mme Timothy et Corine Rogers – Construction d'un garage – remblais – 5, chemin Castoldi.

APA 35461-2 – M. Ruslan Pinaev et Mme Marija Kovarska – création d'une cave, d'un fitness en sous-sol et d'une véranda – 194, route de Florissant.

APA 35464-2 – M. Reynald Reymermier – Isolation thermique d'une villa – 22C, chemin De-La-Montagne.

APA 35467-2 – M. et Mme Guillemot – Construction d'un mur antibruit et d'un portail – 5, route Jean-Jacques Rigaud.

APA 35579-2 – Etat de Genève – DCTI – Office des bâtiments – ECG Jean Piaget, assainissement d'une chafferie et installation de panneaux solaires en toiture – 17, chemin Grange-Falquet.

APA 35624-2 – MM. P. Renevier et A. Ruffieux – Construction d'une piscine et modification d'un mur antibruit – 2F, chemin de la Paumière.

APA 35639-2 – M. et Mme P. et J. Dean – Transformation d'une villa – remplacement d'une véranda – création d'une piscine avec pool house – 50, route du Vallon.

APA 35732-2 – Frontimmo SA – Installation d'une citerne à diesel – 38, chemin de Grange-Canal.

DD 100637/2-2 – Bureau Central d'Aide Sociale – p.a. dl-a, designlab, architecture SA – EMS Le Nouveau Prieuré – Construction d'un EMS – modifications diverses du projet initial – 3, chemin du Pré-du-Couvent.

DD 102667/2-2 – M. Thierry Lombard – (transformation d'un rural – création d'un appartement et d'un atelier) – modification intérieures diverses – 1A, route de Villette / 207, route de Florissant.

DD 103638/2-2 – M. et Mme Filippo et Yaël Motta p.a. M. Pascal Huni – Construction d'une villa (HSE 21,7%) – piscine – modification d'un abri de jardin) – installation de panneaux solaires en toiture – 123A, route de Chêne.

DD 103744/2-2 – M. et Mme Philippe de Weck – (villa – garage label

HSE (22%) – panneaux solaires) – construction d'un dépôt et d'un couvert – 18, chemin du Cèdre.

DD 104088/2-2 – Coprogestion SA p.a. Ris-Chablon architectes – Construction de 4 villas contiguës (27,2% HSE) garages, installation de sondes géothermiques, piscines, modification des sous-sols – 13, 13A, 13B, 13C, 15, avenue Jacques-Martin.

DD 104255-2 – M. et Mme Nejd Baysan – Transformation de deux bâtiments en habitats groupés – garage souterrain – piscine intérieure – 29, chemin De-La-Montagne.

DD 104517-2 – M. Arzu Azimov – Construction d'une villa – piscine intérieure – garage souterrain – portail – panneaux solaires – 9, avenue de l'Ermitage.

DD 104537-2 – SI Florissant 119 c/o Atelier K – Constructions de deux villas mitoyennes – garages – piscines – panneaux solaires – mur antibruit – 119, 119A, route de Florissant.

DD 104555-2 – Solutions immobilières SA pour Mme Huguette Stelle – Construction de deux villas jumelles, garage, piscines et pose d'un portail électrique – 33, 33A, route Jean-Jacques Rigaud.

DD 104667-2 – M. René Schmid – Construction de deux villas jumelles avec garages et sondes géothermiques – 5A, 5B, chemin Castan.

DD 104697-2 – Caisse de prévoyance professionnelle et sociale de Genève – Rénovation d'une villa et changement d'affectation – dévolu de l'activité – 31, chemin de la Chevillardre.

DD 104707-2 – M. N. et Mme J. Troost p.a. Atelier K architectes Associés – Construction d'une villa et d'une piscine, installation de sondes géothermiques – 21, chemin de Fossard.

M 6658-2 – Solutions immobilières SA pour Mme Huguette Stelle – Démolition villa – 33, route Jean-Jacques Rigaud.

M 6655-2 – M. Arzu Azimov – Démolition d'une villa et d'un garage – 9, avenue de l'Ermitage.

M 6662-2 – M. N. et Mme J. Troost p.a. Atelier K architectes Associés SA – démolition d'un bâtiment d'habitation et d'un garage – 21, chemin de Fossard.

M 6677-2 – M. René Schmid – Démolition d'une villa –

7, chemin Castan.

M 6691-2 – Mme Brigitte Vidal – Démolition d'une villa et annexe – 3B, chemin Castan.

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 10 novembre 2011

Lors de sa séance ordinaire du 10 novembre 2011, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a :

- Décidé pour 2012, par 21 voix pour et 3 abstentions, de fixer le montant des indemnités et frais alloués au Conseil administratif à CHF 258'385.-.
- Décidé par 21 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre, de fixer le montant des indemnités et frais alloués pour les séances du Conseil municipal à CHF 54'000.-.
- Décidé par 21 voix pour et 3 abstentions, de porter ces sommes sur les rubriques budgétaires 2012 suivantes :
 - 02.300 Indemnités aux conseillers administratifs
 - 01.300 Indemnités aux conseillers municipaux
- Décidé par 17 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions, de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2012 à 100%.
- Décidé par 20 voix pour et 4 voix contre, de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2012 à CHF 30.-.
- Décidé par 9 voix pour et 15 voix contre, d'approuver le budget de fonctionnement 2012 pour un montant de CHF 31'536'177.- aux charges et de CHF 31'693'681.- aux revenus, l'ex-cédent de revenus présumé s'élevant à CHF 157'504.-.
- Décidé par 21 voix pour et 3 abstentions, de fixer le taux des centimes additionnels pour 2012 à 34 centimes.
- Décidé par 23 voix pour et 1 abstention, d'autoriser le Conseil administratif à renouveler en 2012 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion

ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

- Décidé par 24 voix pour, soit à l'unanimité, d'entériner les dépassements constatés de CHF 882,20 pour les travaux de remplacement du système de chauffage de l'école du chemin De-La-Montagne et de CHF 204,35 pour les travaux de remplacement de 3 systèmes d'aérothermes au stade des Trois-Chêne; d'ouvrir le crédit complémentaire de CHF 1'086,55 (soit le total de tous les dépassements); d'amortir le crédit complémentaire, selon les modalités fixées pour les crédits initiaux, au moyen des annuités à inscrire au budget de fonctionnement.
- Décidé par 24 voix pour, soit à l'unanimité, d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.- TTC, pour couvrir les travaux de mise en séparatif des collecteurs situés dans le périmètre Buclines-Rigaud-Montagne; de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif; d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires à cette opération sur les disponibilités de la trésorerie communale; d'amortir la dépense prévue de CHF 1'700'000.- TTC au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le numéro 71.0093.501.00 "Amortissement ordinaire du patrimoine administratif" de 2012 à 2041.

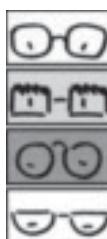
Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Jeudi 23 février 2012.

Toutes les séances ont lieu à 20 h 30 à la villa Sismondi, route du Vallon 4.

Les procès-verbaux approuvés par le Conseil municipal sont également disponibles sur www.chene-bougeries.ch

Publicité



PIERRE MAGNARD
OPTICIEN LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115
1226 THÖNEX • 022 349 32 71

PACO ELECTRICITE S.A.

Entreprise générale d'électricité
Concessionnaire SIG et Swisscom
Électricité - TV et Téléphone

7, ave Krieg – 1208 Genève
Tél: 022 349 84 79 – Fax: 022 349 84 76
e-mail: pacoelec@bluewin.ch

Noël du foyer “Au Coeur des Grottes”

Les autorités communales ont renouvelé, le mardi 20 décembre 2011, leur action de solidarité en faveur de la Fondation “Au Coeur des Grottes”. Cette dernière est un foyer d’hébergement avec accompagnement psychosocial destiné à une trentaine de femmes seules ou avec leurs enfants, momentanément confrontées à une

situation de précarité: difficultés familiales, violences conjugales, difficultés d’hébergement, retour de l’étranger,...

Ainsi, les membres du Conseil administratif et Mme Marion Sobanek, présidente de la commission Affaires sociales – prévention, ont eu le plaisir d'accueillir, en présence de membres du Conseil municipal

et de Mme Evelyne Gosteli, directrice du Foyer, quelque 70 femmes, enfants et accompagnants du Foyer, à la salle communale Jean-Jacques Gautier, pour un dîner-spectacle.

La soirée fut animée par un spectacle de magie et ventriloquie, lequel fut suivi d'un intermède musical interprété par M. Christian

Metraux accompagné d'une chanteuse. En fin de soirée, les enfants ont eu la surprise et la joie de voir arriver le Père Noël pour la distribution de cadeaux.

Cette parenthèse bienvenue dans un parcours de vie parfois difficile a rencontré l'enthousiasme des petits et des grands. ■



Concert de l'An

1^{er} janvier 2012, 17h00
Salle communale
Jean-Jacques Gautier

Ce fut le 4^e CONCERT DE L'AN organisé par la Ville de Chêne-Bougeries avec l'ORCHESTRE BUISSONNIER et ce fut, une fois encore, un réel succès. Maturité ou nouveau chef d'orchestre? L'Orchestre a gagné en cohérence. A cela, il faut ajouter un programme éclectique, mêlant œuvres connues ou à découvrir, une violoniste de grand talent, Muriel

Lopez, qui a interprété magnifiquement le Tzigane de Ravel, des musiciens enthousiastes, bref tous les ingrédients réunis pour une belle réussite. Le public ne s'y est pas trompé, qui n'a pas ménagé ses applaudissements et ses rappels. Le plaisir se lisait dans les yeux des spectateurs, au moment de quitter la salle, la musique dans le cœur et ce, bien que la Commune n'ait pu leur offrir la traditionnelle verrée, en raison des restrictions budgétaires demandées par le nouveau conseil municipal, notamment concernant les frais de réception. ■



Un job sympa !

Vous êtes collégien(-ne), apprenti(e), étudiant(e) ?



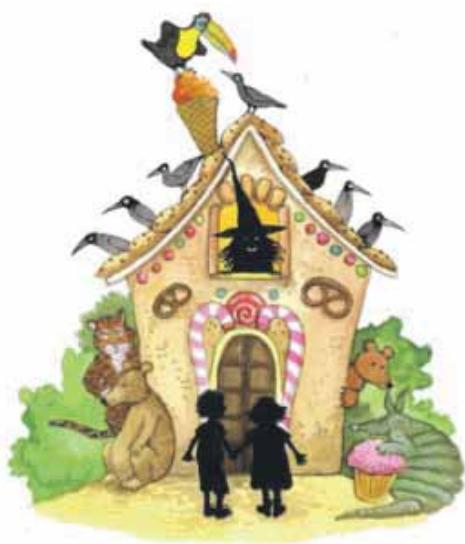
Des élèves de votre commune ont besoin de vous.

Devenez répétiteur, répétitrice à l'ARA !

Conditions d'inscription sur notre site :

www.ararep.ch

ARA - Bd des Philosophes 5 - 1205 Genève - 022 809 60 60



La ville de Chêne-Bougeries accueille **MARIONNETTES ET CIE** 9^e édition

Samedi 10 et dimanche 11 mars 2012
Salle communale Jean-Jacques Gautier
Rte du Vallon 1, Chêne-Bougeries

Pour cette 9^e édition de **Marionnettes et Cie**, nous vous emmènerons, le temps d'un week-end, dans le royaume de l'imaginaire, portés par cinq compagnies qui, chacune à leur manière, apportent un message aux petits et aux grands. Venez ouvrir votre cœur, votre esprit, réfléchir et rêver avec nous! En participant aux ateliers, vous apprendrez comment une marionnette peut naître d'une chaussette ou comment un personnage d'un théâtre d'ombres peut surgir d'un bout de carton. Au plaisir de vous rencontrer tout prochainement!

Béatrice Grandjean-Kyburz, Conseillère administrative

Eliane Longet de la Cie des Croquettes

SPECTACLES Entrées à CHF 10.-

Billets en vente à la salle communale J.J. Gautier

Samedi 10 mars de 13h30 à 17h

Dimanche 11 mars de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Pas de réservation par téléphone

JAGUAR PLANTE UN ARBRE

Par les Croquettes, dès 4 ans, 45 minutes

Samedi 10 mars à 14h - Dimanche 11 mars à 11h

Jaguar et Tatou veulent couper les arbres de la forêt, les autres animaux ne l'entendent pas de cette oreille.

LES SEPT CORBEAUX

Par les Pannalal's Puppets, dès 4 ans, 35 minutes

Samedi 10 mars à 15h - Dimanche 11 mars à 15h

Il était une fois un père qui avait sept fils et toujours pas de fille...

SASKA CIRCUS, théâtre d'objets et chansons

Par la Cie DO-FA-SOL, dès 3 ans, 45 minutes

Samedi 10 mars à 16h - Dimanche 11 mars à 15h30

Une petite fille utilise des objets familiers pour découvrir le monde et créer un univers imaginaire.

MISCHA ET SES FRERES

Par les Bamboches, dès 6 ans, 35 minutes

Samedi 10 mars à 17h - Dimanche 11 mars à 10h

Mischa est de retour. Ses frères ours sont heureux de le retrouver après une si longue absence, mais cette joie sera de courte durée.

HANSEL ET GRETEL – livre animé avec ombres

Par le Théâtre Couleurs d'ombres, dès 5 ans, 50 minutes

Dimanche 11 mars à 14h et à 16h

Hänsel et Gretel sont abandonnés dans la forêt. Ils découvrent une maison en pain d'épices. Mais la sorcière guette...

ATELIERS CHF 25.- matériel compris

Inscriptions indispensables

à la mairie de Chêne-Bougeries

Tél: 022 869 17 17

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Payement le jour même directement auprès de l'artiste.

CONSTRUCTION DE MARIONNETTES, DES 7 ANS

avec Capucine Mazille, illustratrice de livres pour enfants

Dans les chaussettes se cachent des dragons et toutes sortes d'animaux à inventer et à construire.

Samedi 10 mars 14h à 15h30

atelier 1

Samedi 10 mars 16h30 à 18h

atelier 2

Dimanche 11 mars 10h à 11h30

atelier 3

Dimanche 11 mars 14h à 15h30

atelier 4

THEATRE D'OMBRES, DES 7 ANS

Avec la Cie Deux fois rien

L'imagination au pouvoir! Dans l'univers du théâtre d'ombres, presque tout est possible. Viens fabriquer ton écran et tes silhouettes!

Samedi 10 mars de 14h à 16h15 atelier 5

Dimanche 11 mars de 14h à 16h15 atelier 6

Buvette sur place au profit de l'association Graine de Baobab pour la construction d'une école dans le village de Kilaoré au Burkina Faso.

Vente de marionnettes fabriquées au Burkina Faso.

www.grainedebaobab.org



Organisation:

Ville de Chêne-Bougeries, www.chene-bougeries.ch

en collaboration avec Eliane Longet, de la Cie des Croquettes pour la programmation, www.regart.ch/croquettes

Voeux du Conseil administratif et présentation du projet de rénovation du village

Le 10 janvier, le Conseil administratif a présenté ses voeux pour la nouvelle année aux habitants de notre ville, plus particulièrement aux diverses associations communales et aux personnes nouvellement installées à Chêne-Bougeries.

Monsieur Jean-Michel Karr, maire, dans une brève mais très belle allocution (car souvent les voeux sont trop longs et insipides), a souhaité à l'assemblée en priorité une bonne santé, mais également, dans une période de turbulence politique et financière générale, une forte capacité à résoudre les problèmes, ceci privilégiant prioritairement l'adaptation des équipes et des structures existantes.

Concernant plus particulièrement les finances communales, M. Jean-Michel Karr a indiqué qu'il était du devoir du Conseil administratif d'y apporter une réponse, ceci en étroite concertation avec les membres du Conseil municipal.

Il est également du devoir du Conseil administratif d'assurer le meilleur cadre de vie possible aux habitants de la commune.

Pour terminer, Monsieur le Maire, a souhaité à tous beaucoup de courage, de la compassion envers les plus démunis et... le sens de l'humour pour faire face à l'adversité.

Présentation publique du projet de rénovation du Village

Après la verrée offerte, au cours de laquelle les voeux ont été échangés, quelque 80 personnes, suite à l'invitation du Conseil administratif, ont assisté à une présentation publique des résultats du processus avec mandat d'études parallèles conduit depuis 2010 en vue d'un réaménagement du

village de Chêne-Bougeries.

En introduction, M. Jean-Michel Karr a rappelé l'historique des diverses tentatives et études, conduites depuis plus de 45 ans, au cours desquelles se sont affrontés les partisans de l'élargissement du "goulet", dès 1950 (démolition) pour favoriser les transports et les volontés de conserver le patrimoine et l'histoire du village (réovation), lequel remonte à 1759 avec la construction du temple et la volonté de concurrencer le commerce savoyard. En 1997, le Grand Conseil prenait la résolution d'étudier des alternatives à la démolition en votant une loi conservatoire conduisant à la protection du site.

Après diverses études qui n'ont pas satisfait personne, M. Francis Walpen, alors maire, a décidé de remettre tout à plat et d'instruire le dossier à charge et à décharge afin de revoir toutes les possibilités dans le cadre d'un MEP (mandat d'études parallèles), dont les résultats sont présentés ce soir. M. Jean-Michel Karr a tenu à saluer la décision de son prédécesseur, puis il a laissé la parole à Mme Michèle Tranda-Pittion, docteur en urbanisme et mandataire de la commune, pour une présentation du projet.

En préambule, cette dernière a précisé que l'étude ne concernait pas seulement le lieu dit du "Goulet" mais couvrait une zone beaucoup plus large, soit le nord du village, en lien avec le projet d'agglomération franco-valdo-genevois et le pôle intermédiaire situé autour de la future nouvelle gare de

Chêne-Bourg, laquelle est accessible par le chemin du Pont-de-Ville et une passerelle sur la Seymaz.

Elle a ensuite expliqué à l'assistance la démarche, dont le but consiste à trouver une solution satisfaisante pour tous, en identifiant l'ensemble des arguments "pour" et "contre".

Trois groupements mandatés ont travaillé en parallèle (et non pas en concurrence puisqu'aucun prix n'était décerné) et ont présenté divers projets et propositions, lesquels ont été ensuite étudiés par un collège réunissant experts et politiques.

Après le constat que le site fait partie d'un ensemble, que son identité est

multiple et contrastée et qu'il peut être dévolu à plusieurs usages (commerces, équipement public, par exemple), que la qualité des espaces publics est essentielle et que la mobilité demeure au centre des réflexions, divers scénarios ont été explorés: démolition/reconstruction ou rénovation partielle.

Le choix du collège a été celui de la rénovation, avec le projet du bureau florentin Novolab, conservant la partie historique, autour d'une place intérieure, réalisée à partir des anciennes cours intérieures et favorisant un passage perpendiculaire à la rue de Chêne-Bougeries pour accéder au nord du Village et rejoindre le pôle de la gare de Chêne-Bourg. A terme, 84 logements pourront être créés.

Ce projet aura le grand avantage de permettre la réalisation de travaux par

étapes, en lien et en accord avec les propriétaires privés, la ville pouvant d'ores et déjà envisager d'agir sur le bâti communal. Des démarches sont en cours, auprès des divers services du canton pour consolider le projet.

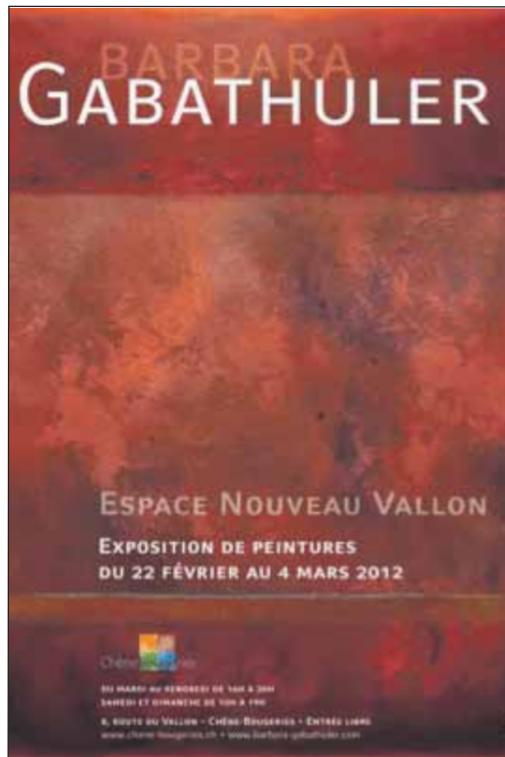
La cohabitation entre les transports publics et le trafic individuel sera préservée.

Enfin, Mme Tranda-Pittion a expressément précisé que le projet est de longue haleine, nécessitant l'élaboration d'un plan directeur de quartier, puis la délivrance des autorisations de construire, ceci tant pour ce qui concerne les rénovations d'immeubles que pour les nouvelles constructions.

Le public a posé de nombreuses questions: qu'en est-il des places de stationnement pour les habitants; de la place dévolue aux piétons ou aux vélos; des nuisances sonores si des ouvertures perpendiculaires au front du village sont créées ou de la relation entre les autorités communales et les propriétaires privés (incitation ou contrainte)?

A la question centrale de savoir si ce projet verra le jour dans 1, 10 ou 100 ans, M. Jean-Michel Karr a répondu, pour conclure, que ce projet lui tenait très à cœur car il concerne l'histoire même de la commune et qu'il entreprendra toutes les démarches nécessaires pour le faire avancer, ceci durant les années où il sera en charge du dicastère du Territoire.





La Ville de Chêne-Bougeries accueille une artiste de la commune

Barbara Gabathuler a exposé ses peintures dans divers lieux et pays mais jamais à

L'Espace Nouveau Vallon

Sa peinture parle souvent d'un passage d'intérieur et d'extérieur. Tout est suggestions, sans obligations ni certitudes.

Vernissage mardi 21 février
à 18h30
Venez nombreux!

8, route du Vallon
Du mardi au vendredi (16h à 20h)
et le week end (10h à 19h)

Médailles pour chiens

Le 27 novembre dernier, une nouvelle législation sur les chiens a fait son entrée à Genève. Avec cette réforme fiscale, la commune ne se chargera plus de la perception de l'impôt.

Venez toujours chercher vos médailles en mairie du 3 janvier au 31 mars 2012

Tout détenteur de chiens devra se présenter à la mairie de sa commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours (médaille) en présentant les documents suivants:

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données ANIS
- l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2012
- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours théorique ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours pratique ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV

La médaille sera remise **même en cas de document(s) manquant(s)**.

Le chien devra également être porteur d'une **plaquette** à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Attention! A compter du 1^{er} avril 2012, la marque de contrôle officielle 2012 sera exigible lors d'un contrôle du chien par les agents de police municipale.

Perception de l'impôt par l'Administration fiscale cantonale au 2^e trimestre 2012

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmettra les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale. Cette dernière établira des bordereaux d'impôt et les notifiera directement par poste aux détenteurs de chiens.

La caisse de la trésorerie générale de l'Etat ne délivrera plus la marque de contrôle officielle.

Exigences ANIS - formation pratique - TMC

Tout détenteur doit s'assurer que son chien est identifié au moyen d'une **puce électronique**, enregistrée à ANIS SA (Animal Identity Service AG). Il doit aussi annoncer tout changement d'adresse et de détenteur ainsi que la mort du chien dans les 10 jours à cette banque de données.

Pour les nouveaux chiens acquis après le 1^{er} septembre 2008, une **formation pratique** de quatre fois une heure doit être suivie auprès d'un éducateur canin agréé dans les douze mois suivant l'acquisition.

Pour les chiens de grande taille (plus de 25 kilogrammes **et** 56 centimètres au garrot) et âgés de moins de huit ans, un test de maîtrise et de comportement (**TMC**) doit être réussi auprès d'un éducateur canin agréé dans un délai de 12 mois, ce en sus des formations pratiques. Le chien doit avoir au moins dix-huit mois au moment du passage du TMC.

Autres informations
www.ge.ch/chien



Musique classique

Après l'immense succès du Concert de l'An,

Prochain rendez-vous avec **L'ORCHESTRE BUISSONNIER**

Mardi 3 avril, à 20h
Salle Jean-Jacques Gautier,
Route du Vallon 1

Billets: CHF 15.- et CHF 10.-

En vente à la mairie de Chêne-Bougeries ou à la salle communale, le soir du concert.

Infos:
www.chene-bougeries.ch
ou 022 869 17 37

Chêne-Bourg



Arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg-Thônex-Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 4 novembre 2011 au 4 janvier 2012:

Mariages:	15
Partenariat:	0
Naissance:	0
Reconnaissances:	6
Décès:	57

Autorisations de construire

APA 34598-2 – 2597 – M. et Mme Kohler – agrandissement d'une villa (HSE 21,5%) – 28, avenue des Vergys.

APA 35219-2 – 4218, 4216 – Domaine public communal et domaine public cantonal – aménagement d'une place – rue du Gothard et rue de Genève.

APA 35318-2 – 4035 – Mme Hadara Jan-du-Chêne – construction d'une maison d'habitation, couvert à voitures – 19, chemin du Saut-du-Loup.

APA 35524-2 – 4049 – M. et Mme Christophe et Danielle Häberlin-Butschi – construction d'un dépôt, aménagements extérieurs divers, modifications intérieures – 10, avenue du Simplon.

APAT 5844-2 – 4091 – M. Eric Favrod-Coune – installation de capteurs solaires en toiture – 15, chemin des Mésanges.

DD 104502-2 – 4110, 5599 – Rolex SA – installation d'un couplage de Chaleur-Force – 15, route de Jussy.

DD 104541-2 – 3141 – M. Thomas Andenmatten – construction d'une villa (22%), garage, piscine, panneaux solaires, installation de sondes géothermiques.

Publicité

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Carouge - Petit-Lancy
24h/24

022 342 30 60

www.pfg-geneve.ch

Maison Funéraire - Prévoyance

Plus de vignettes de vélo

Dès le 1^{er} janvier 2012, les vignettes pour vélos n'existent plus. En effet, en cas d'accident ou de dommage c'est la Responsabilité Civile (RC) de chaque individu qui prend les frais à sa charge. En cas de vol du vélo, c'est l'assurance "ménage" qui couvre le sinistre.

Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que **6 cartes journalières des CFF** sont disponibles au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg au prix de Fr. 35.– par jour et par carte.

Attention! Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, ☎ 022 869 41 10.

Musée Suisse des transports et des communications

La commune de Chêne-Bourg met gracieusement à la disposition de ses habitants des cartes d'accès au Musée suisse des transports et des communications.

Les entrées gratuites peuvent être retirées à la réception de la Mairie.

Déchets ménagers

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l), ont la possibilité de l'acquérir à

la réception de la Mairie, au prix de Fr. 15.–.

Conseil municipal du 6 décembre 2011 Communications du Conseil administratif

Stationnement en zone bleue à macarons

Le Conseil administratif a pris acte avec satisfaction que les démarches et négociations entreprises depuis fort longtemps ont enfin abouti avec la récente ouverture de l'enquête publique le 16 novembre dernier, par la Direction générale de la mobilité. Cette étape importante permettra enfin de réaliser un projet attendu par de nombreux communiers et qui sera de nature à apporter une réponse au stationnement toujours plus nombreux de véhicules ventouses sur le territoire de notre commune.

Actions de Noël

Selon une coutume bien établie, les employés communaux ont distribué les traditionnels cornets de Noël à nos aînés.

Par ailleurs, le Conseil administratif a décidé de profiter des fêtes de fin d'année pour joindre l'utilité à l'agréable en offrant aux tout jeunes élèves de la commune, en plus du traditionnel cornet de friandises, un triangle fluorescent à porter sur le chemin de l'école. Quant aux plus grands, ils ont reçu un gilet jaune de sécurité pour les trajets à vélo.

Décisions

Dans sa séance du 6 décembre 2011 le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

1. ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 260'000.- afin de réaliser la mise en séparatif des collecteurs de la rue François-Jacquier, secteur compris entre le chemin des Deux-Communes et les n° 11-16, rue François-Jacquier (bassin versant intercommunal avenue de Thônex), selon le projet établi par le service communal des constructions et du développement durable,

2. ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 400'000.- afin de procéder à la rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment du Centre Perréard, sis 2, rue François-Perréard, et d'y installer des panneaux solaires thermiques,

3. ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement de Fr. 237'000.-, en vue de procéder au renouvellement du gazon synthétique du terrain C du CSSM,

4. de préviser défavorablement le projet de concept de l'aménagement cantonal et le projet de schéma directeur cantonal – Genève 2030.

Les communications du Conseil administratif, ainsi que les délibérations du Conseil municipal, sont également disponibles sur www.chene-bourg.ch

Bibliobus

Le Bibliobus
est présent à
Chêne-Bourg
tous les mardis
entre 15h00 et 18h00,
sur la place Favre.

Nouvelle permanence juridique à la mairie de Chêne-Bourg

Le Conseil administratif a le plaisir d'annoncer l'ouverture, dès le 12 janvier 2012, d'une permanence juridique destinée aux habitants de Chêne-Bourg qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyers, procédures de divorce, droit du travail, succession et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent de 16 h à 18 h à la Mairie de Chêne-Bourg.

Les consultations se feront sans rendez-vous, dans l'ordre d'arrivée et une participation forfaitaire de 30.- CHF sera encaissée sur place.

Pour l'année 2012, la permanence se tiendra: 12 et 26 janvier, 9 et 23 février, 8 et 22 mars, 19 avril, 3 et 24 mai, 7 et 21 juin, 19 juillet, 9 et 23 août, 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre.

La voie des arts

Vous aimez danser? Vous avez envie de faire partie d'un grand défilé de danse? Alors inscrivez-vous rapidement et vous pourrez participer au grand défilé de la biennale de Lyon qui aura lieu le samedi 8 septembre 2012.

Chêne-Bourg-Annemasse-Lyon, ou la nouvelle voie des arts

Danser en public, entre amis, en riant et en ouverture de l'un des plus grands festivals de danse en France, aujourd'hui, cela vous concerne. La nouvelle directrice de la Biennale de Danse de Lyon, Dominique Her vieu, a décidé pour cette 15^e édition d'organiser le traditionnel Grand Défilé en ouverture de la quinzaine de danse, le dimanche 9 septembre 2012. Ce Défilé rassemble 4500 amateurs et traverse la ville de Lyon dans un parcours d'environ une heure trente. Pour son organisation, 12 groupes sont invités, menés chacun par un chorégraphe sélectionné sur projet. Le Théâtre Château Rouge d'Annemasse a pris la responsabilité d'un de ceux-ci et invite l'agglomération franco-genevoise à y participer. Six communes genevoises se sont montrées intéressées et Chêne-Bourg s'est inscrite dans le projet.

Mais qu'est-ce qu'on va faire?

Eh bien pour commencer, nous ne serons pas seuls. Jacques Mau gein, le porteur de projet accueille en résidence dans son théâtre le danseur/chorégraphe de hip-hop, capoeira et danse contemporaine Bouba Landrille Tchouda. Tous deux ont déjà participé à ce défilé. Et lorsque leur dossier "Pluies de danses" a été retenu par la Biennale de Lyon 2012, ils se sont réjouis de répéter l'aventure. Bouba a l'habitude des grands projets, des défilés et des défis. Faire danser tous les âges ensemble, mélanger les genres et les envies, il connaît. Pour cela il s'entoure d'une équipe artistique, de danseurs-relais qui transmettront la "base" chorégraphique de la parade, une joyeuse petite danse répétée en boucle et ponctuée de créations réalisées si les groupes constitués dans chaque commune se montrent inspirés.

Publicité

RÉPARATION ET POSE DE STORES ET DE TENTES

24, rue de Chêne-Bouggeries
1224 Chêne-Bouggeries
Tél. 022 349 06 29
Natel 079 200 20 48
Fax 022 349 05 69

BG STORES
A. BOTTIGLIERI

Mais je ne sais pas danser...

En principe, nous avons tous des pratiques de danse et de mouvement. Parfois même sans le savoir. Danseurs du samedi soir, des dimanches après-midi, de tous les jours, amateurs de danses de salon et d'asphalte sont les bienvenus. Il vous faut être disponible au minimum pour trois répétitions au printemps à Genève et trois répétitions générales (dans des lieux à déterminer, une fin mai, une fin juin/début juillet et une fin août/début septembre) ainsi qu'un défilé à Annemasse début juin dans le cadre du festival Dehors Dedans. La grande parade du 9 septembre pour le défilé de la Biennale aura lieu à Lyon.

Si vous savez coudre, c'est bien. Même si ce n'est pas une condition, la costumière qui assurera le modèle 2012 du groupe aura besoin de relais bénévoles pour réaliser les costumes.

Mais pourquoi moi?

Parce que vous ne l'avez jamais fait. Parce que vous avez adoré chaque fois que vous l'avez fait. Parce que vous n'aurez plus jamais l'honneur de participer à une aventure au sein d'un des Défilés les plus prisés de France. Parce que vous serez inscrit dans un grand projet avec des artistes reconnus. Et que vous rencontrerez des passionnés de danse. Vous seriez les premiers genevois à participer au défilé... Et puis on s'occupe de vous: l'organisation du Défilé prend en charge les transports, les costumes, les repas à Lyon et facilitera le déplacement des accompagnants et autres fans club. Et la Biennale offre en outre un billet pour une représentation aux participants (sous réserve de confirmation).

Ça vous intrigue ? Vous intéresse?

Allez sur le site:
<http://www.biennaledeladanse.com>

Renseignements
Service Culturel
T 022 869 41 15 ou
c.origa@chene-bourg.ch

Festival ANTIGEL



La deuxième édition du festival ANTIGEL se tient du 30 janvier au 12 février 2012. Une programmation danse et musique très variée est d'ores et déjà disponible sur le site www.antigel.ch.

A Chêne-Bourg, un concert de

musique traditionnelle arménienne par l'ensemble SPITAK aura lieu le vendredi 10 février à 20h30 au Point favre. Contact: billetterie@antigel.ch ou 022 901 13.00.



Carnaval de Chêne-Bourg



des enfants du para scolaire des écoles de Chêne-Bouggeries et Chêne-Bourg.

Parcours: Place Favre – rue Antoine-Floquet – rue de Genève – chemin Tronchet et retour par le même trajet

15h00: Goûter offert aux enfants ayant participé au cortège dans le préau de l'école et concert des Guggenmusik

Cette année, le Carnaval de Chêne-Bourg aura lieu le **samedi 3 mars** dans les rues de la commune selon le programme suivant:

11h00: Ouverture des buvettes et restauration (saucisse, pain, fromage, soupe) sur la place Favre.

12h00: Distribution de vin chaud

13h30: Rassemblement des enfants dans le préau de l'école de la place Favre

14h00: Départ du cortège avec la participation des Guggenmusik,

Afin d'offrir la possibilité à tous les enfants de participer à cette manifestation, le cortège est ouvert à tous les enfants sous la responsabilité des parents et encadrés par des étudiantes.

La participation individuelle ou en groupe est la bienvenue et si cela vous intéresse, vous pouvez vous annoncer au Centre de loisirs (022 348 96 78).

Fin de la manifestation à 18h00.



Des gilets pour nos élèves

Dans le cadre d'une action de prévention destinée aux écoliers de la commune, le Conseil administratif a profité des Fêtes de fin d'année pour offrir à tous les élèves de ses écoles un vête-

ment de sécurité fluorescent.

Les plus petits ont reçu un triangle Triki destiné à les rendre visibles sur les trottoirs les conduisant à leur école et les plus grands ont été dotés d'un gilet destiné plus

particulièrement aux jeunes cyclistes qui se rendent à l'école à vélo. Par ce geste, les Autorités espèrent contribuer à renforcer la sécurité de leurs jeunes communiers sur le chemin de l'école. ■

Médailles pour chiens - mode d'emploi

1.Acquisition de la marque de contrôle auprès de la commune de domicile

Dès le 1^{er} janvier 2012, les détenteurs de chiens devront se présenter à la mairie de leur commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours en présentant les documents suivants:

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données ANIS;
- l'attestation d'assurance RC spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2012;
- le carnet de vaccination (vaccination contre la rage valide);
- l'attestation de suivi des cours théorique et pratique ou le justificatif de leur dispense délivrée par le SCAV (si nécessaire);

Le chien devra également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

2.Perception de l'impôt par l'AFC (2^e trimestre 2012)

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (ci-après le SCAV) transmettra les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale (AFC). L'AFC établira alors les bordereaux d'impôt et les notifiera directement par poste aux détenteurs de chiens au mois de juin 2012.

L'impôt ne sera ainsi plus lié à la remise de la marque de contrôle officielle.

La caisse de la trésorerie générale de l'Etat ne délivrera plus la marque de contrôle officielle.

3.Exigences ANIS - formation pratique - TMC

Tout détenteur doit s'assurer que son chien est identifié au moyen d'une puce électronique enregistrée à ANIS SA. Il doit aussi annoncer tout changement d'adresse et de détenteur ainsi que la mort du chien dans les 10 jours à la banque de données ANIS SA, Morgenstrasse 123, 3018 Berne, T 0900 55 15 25 ou info@anis.ch.

Pour tous les nouveaux chiens acquis après le 1^{er} septembre 2008, une formation pratique de quatre fois une heure doit être suivie auprès d'un éducateur canin agréé dans les douze mois suivant l'acquisition.

Pour les chiens de grande taille (plus de 25 kilogrammes et 56 centimètres au garrot) et âgés de moins de huit ans, un test de maîtrise et de comportement (TMC) doit être réussi auprès d'un éducateur canin agréé dans un délai de 12 mois.

4. Autres informations

L'acquisition de la médaille doit se faire du 3 janvier au 31 mars 2012. Lorsque le chien a mangé la médaille ou qu'elle est perdue, il est possible de venir chercher à la mairie une nouvelle médaille au prix cette fois-ci de CHF 20.— (et non plus à l'Hôtel des Finances, rue du Stand)

Vous trouverez également toutes les informations utiles sur le site internet: www.ge.ch/chien

CHÉ:QUIER CULTU:RE

La commune de Chêne-Bourg offre des chéquiers culture

6 chèques de CHF 10.—, à utiliser en déduction du prix d'un billet de cinéma, théâtre, musée, concert, exposition, etc.

(liste des partenaires à disposition à la mairie à retirer gratuitement au guichet de la mairie contre pièces justificatives

Conditions d'obtention:

Résider à Chêne-Bourg
Avoir entre 26 et 64 ans
Etre au bénéfice de subsides de l'assurance maladie
Ne pas bénéficier d'autres mesures de réduction (étudiants, chômeurs, AVS, AI)

Renseignements:
Mairie de Chêne-Bourg
T 022 869 41 15

Publicité

Cours, stages et heures individuelles de **céramique, modelage et sculpture sur argile** pour adultes, enfants et personnes avec un handicap

Atelier des 4 terres
Ute Bauer

4 ter route de Jussy (arrêt tram 12 et 16 et 17, Graveson)
www.utebauer-art.eu
e-mail: ute.bauer@bluewin.ch

1226 Thônex

Tél: 022 349 89 79

SANITAIRES - FERBLANTERIE

DALLAIS SA

Depuis 1978...
"Au delà d'un nom,
une famille,
une signature..."

26, av. Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91 - F : 022 348 20 28
E : bontuya@hotmail.com

Dans le cadre de la première partie de la saison musicale, les prochains spectacles proposés se dérouleront:



couple de danseurs professionnels "Tango Addiction".

Le dimanche 26 février 2012 à 17 h

Tango Indigo

*Matthias Ernst, clarinette basse
Marie-Jeanne Sunier, violon
Luis Semeniuk, piano*

Jérémy Vannereau, bandonéon

Le groupe "Tango Indigo" est né de la rencontre de jeunes musiciens professionnels. Suite à une formation classique, ils se sont regroupés par amitié afin d'explorer de nouveaux horizons. L'ensemble, qui a vu le jour en 2002, joue régulièrement pour différentes manifestations. Depuis 2006, l'arrivée du bandonéon a enrichi la formation. Celle-ci se produit en Suisse comme en France, avec aussi le concours du



Le mercredi 29 février 2012 à 15 h

**Projection du Film
"Ali Baba et les 40 Voleurs"**

Avec: Fernandel

Réalisation: Jacques Becker

Serviteur d'un riche marchand Ali Baba achète pour son maître une ravissante esclave, Morgiane. Il découvre en plein désert une caverne où 40 voleurs cachent leur butin. Ayant trouvé le moyen d'y pénétrer, Ali devient riche et rachète Morgiane. Victime de sa générosité, il finira pauvre mais aimé par sa belle. Durée: env. 90 minutes

**Le dimanche
18 mars 2012 à 17 h**

Evaristo Pérez

"Cajón-jazz" Trio

*Evaristo Pérez, piano
Marta Themo, cajón
Philippe Brassoud,
contrebasse*



Nourri de compositions originales et de standards revisités, ce trio explore une formule inédite en remplaçant la batterie par le cajón*, tout en gardant l'énergie du swing et en laissant libre cours à un flot d'improvisations bouillonnantes.

* Boîte sur laquelle on s'assied et que l'on frappe avec les mains ou des balais. Cet instrument utilisé dans le flamenco commence à se mélanger à d'autres "festivités" musicales comme le jazz.



**Le vendredi
23 mars 2012 à 20 h**

**Emanuelle Meloni
"Récital de piano"**

Pianiste italienne, née à Oristano en Sardaigne, Emanuelle Meloni, passionnée et communicative, transmet à travers ses interprétations sa personnalité riche d'intelligence et de créativité. Son jeu raffiné et sensible ne manque jamais d'absorber et émouvoir les auditeurs.

Programme:

*Ludwig van Beethoven,
sonate N°31 op 110
Franz Schubert,
4 Impromptus D899 op 90
Alban Berg,
sonate pour piano op 1
Maurice Ravel, jeux d'eau
Béla Bartók,
6 danses populaires roumaines*

Plus d'informations en temps voulu sur ces concerts et spectacles sur le site Internet de la commune: www.chene-bourg.ch

Publicité

Institut de Beauté



13, ch. de la Salamandre
1226 Thônenex
Tél. 022 349 86 60

- Soins du visage et du corps
- Teinture cils et sourcils
- Beauté des pieds
- Epilation à la cire chaude et froide
- Epilation électrique définitive
- Dépilation définitive et réjuvénation par la lumière pulsée
- Ionisation
- Massage du sportif classique
- Massage classique
- Piercing: 079 320 41 88



71, rue de Genève
1225 Chêne-Bourg
Tél.: 022 348 7580

Agent
GUESS
TISSOT

Créateur de bijoux



Achète or et vieux bijoux

Thônex



Bibliobus

Le bibliobus stationne au chemin de Marcellly (angle av. Tronchet) tous les vendredis de 14h. à 17h., sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en appelant le service des bibliobus au 022 418 92 70 ou en consultant le site internet des bibliobus www.ville-ge.ch/bm

Exposition des artistes et artisans chênois

Les bulletins d'inscription concernant cette exposition qui aura lieu **du 1^{er} au 11 novembre 2012** à la salle des fêtes de Thônex sont à disposition auprès des mairies des Trois-Chêne. Cette exposition est destinée aux artistes et artisans chênois uniquement.

Tournoi de Jass

Le comité des fêtes et de la culture de Thônex organise son 2^e tournoi de jass par équipe, atout imposé, le **vendredi 10 février 2012**. Incription obligatoire sur le site internet www.thonex.ch ou sur place, le soir même, dès 18h.30. Début du tournoi 19h.30 précises.

Médailles de chiens

Les médailles de chiens sont à disposition au pavillon annexe à la Mairie du 3 janvier au 31 décembre 2012 :

Fr 105.- pour le 1^{er} chien

Fr 145.- pour le 2^{er} chien

Fr 205.- dès le 3^{er} chien

La médaille vous sera directement délivrée le jour de votre passage au pavillon annexe, puis vous recevrez par courrier une facture établie par l'administration fiscale cantonale.

Loto des Aînés

La commune de Thônex organise un loto pour ses Aînés les mercredis 15 février et 21 mars 2012 de 15h. à 17h.30, à la salle des fêtes de Thônex.

Théâtre

Les Compagnons de la Tulipe Noire, groupe de théâtre amateurs vous présentent: «J'aime beaucoup ce que vous faites», de Carole Greep,

mise en scène de Jean-Pierre Passetrat, vendredi 24 février 2012 à 20h.30 (portes à 20h.), samedi 25 février à 15h (portes à 14h.30), à la salle des fêtes de Thônex.

Requêtes en construction et démolition

APA 35415-2 – parcelle 5677 - fe 3, M. Gilbert Henchoz pour Commune de Thônex - aménagement pour containers enterrés - route De-Rossillon.

APA 35364-2 – parcelle 4168 - fe 20, 21, Régie Moser Vernet & Cie pour SI chemin Tronchet H - rénovation d'un appartement de 3 pièces au 1^{er} étage - rue de Genève 123b.

APAT 5850-2 – parcelle 4687 - fe 34 M. Marc Schulthess pour lui-même et Mme Pascale Schulthess - installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture - imp. de Mon-Idée 16.

APA 35537-2 – parcelle 5154 - fe 28, Solarmetal Sàrl pour M. et Mme Sigurd et Béatrice Maxwell - installation de panneaux solaires - chemin du Petit-Bel-Air 127.

DD 103024/2-2 – parcelles 6397, 6398 - fe 22, Mme Sophie Grivel, architecte pour Orim SA - (construction de 2 immeubles de logements et d'un garage souterrain minergie) - modifications diverses du projet - partition au sous-sol et dans les appartements - façades - aménagements extérieurs - chemin Etienne-Chennaz 5-7.

APA 35692-2 – 5713 - fe 17, DCTI pour domaine public cantonal - création d'un trottoir et passage piétons - avenue de Thônex, chemin Clair-Val, chemin de Miribel.

DD 104681-2 – parcelle 4182 - fe 26, M. Yves Janet, architecte pour M. Guy Malcom Hodge et Mme Melissa Horsfall Turner - agrandissement et rénovation d'une villa - installation de sondes géothermiques - chemin de Bédex 9f.

M 6702-2 – parcelle 4681 - fe 29, M. Gilles Dubouloz, architecte pour Bucher & Moret Sàrl pour Mmes Simone Duchoud, Danielle Luescher, Heidi Rickenbacher - démolition d'une villa - chemin de la Mousse 103.

DD 104682-2 – parcelle 4681 - fe 29, M. Gilles Dubouloz, architecte pour Bucher & Moret Sàrl pour Mmes Simone Duchoud, Danielle Luescher, Heidi Rickenbacher - construction de 3 villas contiguës - garages - chemin de la Mousse 103.

APA 35717-2 – parcelle 4969 - fe 31, M. Michel Gattoni pour lui-même - installation d'une pompe à chaleur - parc du Martin-Pêcheur 25.

APAT 5861-2 – parcelle 3624 - fe 43, Avenir Energies SA pour M. C et Mme M. Tschachli - installation de panneaux solaires en toiture - chemin du Bois-Des-Arts 32.

APA 35757-2 – parcelle 5609 - fe 10, M. Serge Raval pour les copropriétaires - prolongement d'un mur antibruit - avenue de Thônex 59.

DD 104715-2 – parcelle 3944 - fe 31, M. Daniel Horber pour FS Gestion & Planification, pour M. Hulya Akar et M. Alain Akar - transformation et surélévation d'une villa - piscine - chemin de Bédex 1.

APAT 5866-2 – parcelle 5230 - fe 32, Autos & Energies Sàrl pour Mme Sonia Desclouds - installation de

panneaux solaires en toiture - chemin de la Pommeraie 10.

APA 35777-2 – parcelle 5158 - fe 28, Karl Blaser AG Les Vérandas du Laurier pour M. Jamal Berradia - construction d'une véranda - chemin du Petit-Bel-Air 125.

APAT 5870-2 – parcelle 5383 - fe 18, M. Emanuel Chanson pour lui-même - création d'un jour en toiture - chemin Edouard-Olivet 26.

Prochaines séances du Conseil municipal

Mardi 20 mars 2012 à 20h.
Mardi 15 mai 2012 à 20h.

Noël des personnes seules



Le Père Noël Richard Stark honore ces dames de sa présence.

En ce 24 décembre 2011, 45 personnes seules se sont retrouvées dans l'annexe de la Salle des Fêtes de Thônex pour le traditionnel repas de Noël, en présence du Maire, M. Philippe Decrey, de M. Pascal Uehlinger, Conseiller administratif, de plusieurs Conseillers municipaux, ainsi que de M. François Diserens, le coordinateur de ce repas organisé grâce à une participation financière de la commune.

Et n'oublions pas de citer la présence de notre valeureuse centenaire, Mme Blandine Schwab, qui ne rate aucune activité proposée par la commune!

Après l'apéritif servi en musique, le repas imaginé par Alain Akar et François Diserens, dont l'énoncé seul mettait l'eau à la bouche, a été servi par le personnel de l'Auberge!

Feuilleté de saumon au jus safrané

Filet de bœuf à la moelle

Gratin de cardons – Rösti maison

Assiette du berger – Bûche de Noël

Notre Conseillère d'Etat, Mme Isabel Rochat, nous a fait une visite surprise au cours du repas, démontrant ainsi son attachement de toujours à la commune de Thônex.

Ce fut un joyeux Noël pour toutes ces personnes seules en ce jour de fête, à qui j'adresse tous mes vœux de santé et de bonheur pour 2012!

José Fischer

CEVA: impact des travaux pour Thônex



Le 29 novembre dernier, les habitants de Thônex se sont déplacés en grand nombre pour assister à la séance d'information sur l'impact du chantier du CEVA, dont les travaux débuteront au printemps 2013.

Le maire, Philippe Decrey, a inauguré la séance en présence de ses deux collègues, Claude Détruche et Pascal Uehlinger, conseillers administratifs, et des deux intervenants du CEVA, Messieurs Antoine Da Trindade, directeur de projet, et Emmanuel Giraud, chef de projet génie civil pour la

commune de Thônex.

Dans son allocution de bienvenue, saluant et remerciant les nombreuses personnes présentes, le maire a, entre autres, rappelé que le projet du CEVA est devenu une réalité.

C'est, a-t-il dit, en 1884 que les Genevois ont pour la première fois apporté leur soutien à une liaison Genève–Annemasse par un vote.

Aujourd'hui, après ce premier coup de pioche, nous pouvons nous réjouir de l'essor qui sera donné à la région franco-valdo genevoise, dont les habitants pourront profiter grâce

à la station de Chêne-Bourg toute proche.

En effet, avec un cadence d'une rame toutes les quinze minutes, il faudra une demi-heure environ pour se rendre de Chêne-Bourg à l'aéroport. Le CEVA va contribuer à réduire sensiblement la circulation, les émissions polluantes et la pollution sonore dans la commune et ses environs.

Lors de la construction, un tel chantier ne peut se faire sans quelques nuisances liées aux travaux.

Enfin, au nom du Conseil administratif, il a remercié l'équipe du CEVA de nous informer ce soir-là des impacts du chantier sur notre environnement.

Circulation

Durant l'excavation du terrain au passage à niveau de la route de Jussy, une déviation est prévue sur les côtés avec le maintien d'une voie de circulation dans chaque sens.

Le chemin du Foron, quant à lui, sera fermé pendant les travaux (environ 6 mois), durant lesquels une passerelle sera aménagée pour les piétons.

Travaux

L'évacuation des remblais et déchets se fera par camion, environ 20 par jour en direction de la route de Jussy, et par la France (demande d'autorisation en cours).

La mise en service est prévue au changement d'horaire à fin 2017.

Depuis le 11 décembre 2011, la ligne actuelle SNCF se termine à la gare de Chêne-Bourg, qui a été réactivée à cet effet, avec une liaison TPG par tram aux heures de pointe.

Le tronçon Gare des Eaux-Vives–Thônex sera réalisé en tran-

ché couverte ainsi qu'une partie côté français, en direction d'Annemasse.

Des essais seront effectués avec la mise en service des trains concernant la pollution sonore et les vibrations afin de s'assurer que celles-ci soient inférieures à celles actuelles.

Pour rappel, 31 entreprises sont concernées pour la réalisation de ce grand projet qui posera certainement quelques problèmes pour le logement et les déplacements des ouvriers occupés par ce chantier.

Financement

Le financement du projet semble maintenant assuré tant du côté suisse que français.

Environ 80% sont assurés par la Confédération et le canton de Genève et 20% par diverses entités françaises.

Après avoir remercié les mandataires pour ces informations détaillées, le modérateur a ensuite passé le micro au public et de nombreuses questions ont été posées, dont certaines par nos conseillers administratifs, inquiets pour la circulation dans la commune durant les travaux, ainsi que si la construction des communaux d'Ambilly devait commencer en même temps que le CEVA.

La fermeture du pont de Fossard en ce moment démontre aujourd'hui déjà la difficulté de circuler à Thônex aux heures de pointe et même pendant la journée.

La soirée s'est terminée avec le verre de l'amitié où chacun a encore pu s'entretenir avec les répondants et nos autorités.

Le CEVA, une histoire qui vient de commencer à suivre!

José Fischer

Vendredi 10 février 2012

Salle des Fêtes - THÔNEX
Début du tournoi 19 h 30 précises

Tournoi de jass

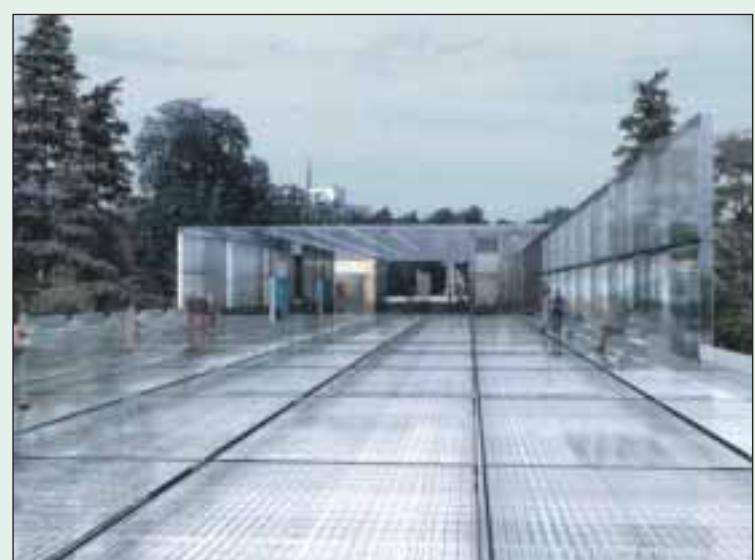
par équipe atout imposé

Lots pour les 10 premières équipes.
Tirage au sort de lots de consolation.

Petite restauration
Spaghettis offerts à la fin du tournoi
Inscriptions Fr. 25.- par personne
sur place dès 18 h 30

Pré-réservation : www.thonex.ch

Organisation : Comité des Fêtes et du jumelage de Thônex



Thônex social

Espace de Vie Enfantine (EVE Chapelly/EVE Marcellly)

Tél. 022 349 17 11

Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans dont les parents habitent et/ou travaillent à Thônex. Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Crèche à temps partiel et garderie "Les Bout'choux"

Halte garderie à temps partiel le matin: accueil d'enfants de 18 mois à l'entrée à l'école, de 7 h 30 à 12 h 30. Garderie l'après-midi: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13 h 30 à 17 h 30.

Association Koala

Placement d'enfants en familles d'accueil. Rens: tél. 022 349 30 66.

Restaurants scolaires

Prix: 8 francs. Inscription préalable auprès du GIAP. Achat des bons de repas dans les pharmacies suivantes: du Chêne-Vert, Thônex-Jeandin, Tronchet et Moillesulaz, au pavillon de la police municipale (annexe à la Mairie). Renseignements: tél. et fax 022 869 39 38.

Aînés solidaires

Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônenusiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Rens: M^{me} Irène Hensler, tél. 022 348 13 29.



Bibliothèque de Gaillard

7, pl. Porte de France (derrière la douane de Moillesulaz) tél. 00 33 450 38 53 60

Lundi: 9 h à 11 h 30. Mercredi et samedi: 9 h à 11 h 30; 15 h à 18 h 30.
Présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Abonnement Adulte

Individuel ou couple 7.00 CHF (3.50 CHF dès le 1^{er} juillet)
+ Location des livres adultes 0.70 CHF (Poche 0.50 CHF,
Livre d'Art 1.30 CHF); 4 livres par adulte pour 3 semaines

Abonnement Famille

Parents* et enfants 10.00 CHF (5.00 CHF dès le 1^{er} juillet)
+ Location des livres adultes 0.70 CHF (Poche 0.50 CHF,
Livre d'Art 1.30 CHF)

Location de livres enfants gratuite

4 livres par adulte pour 3 semaines; 4 livres par enfant pour 3 semaines
8 livres enfants maximum par famille

* Les grands-parents peuvent choisir entre un abonnement adulte et payer la location des livres enfants occasionnellement ou un abonnement famille et ne pas payer la location des livres enfants.

La Bibliothèque propose plusieurs fois dans l'année l'**Heure du conte** et des **Lectures d'Albums**, des animations gratuites destinées aux enfants. Une grande braderie de livres est également organisée au début de l'été. Renseignements: www.bibliothequegaillard.com

ThôNoël: un grand merci à tous les participants!

Avec les premiers frimas de décembre arrive le retour de ThôNoël, le marché organisé par les associations de quartier en collaboration avec la commune de Thônex et dont les bénéfices sont intégralement versés à une œuvre de bienfaisance: cette année, c'était au tour de l'Association "Un Enfant-Un cadeau", qui vient en aide aux enfants défavorisés de la région genevoise.

11 associations se sont donc à

nouveau présentées sur la Place du Chêne-Vert en ce samedi 17 décembre 2011: le Four à pain avec des biscuits de Noël, tout comme la Ludothèque; la Pétanque de Thônex et l'Amicale des 3 boules, proposant des jeux; les Sauveteurs auxiliaires servant la soupe aux légumes; le Hameau de Villette vendant ses traditionnels bricelets, l'Association Apollo du vin chaud et des tartes aux oignons; le Parlement des Jeunes proposant des crêpes et diverses

boissons; l'Association Moillesulaz-Foron présentant des boules pour garnir le sapin; l'Association Nour avec des confitures entre autres et enfin, le Comité des Fêtes préparant les raclettes!

Nous tenons à remercier ici tout particulièrement le personnel communal qui a dû monter les stands dès 6 heures du matin (la tempête de la veille ayant empêché toute installation préalable), Dédé Fasola et Gilbert Rossmann, nos joyeux

musiciens, Richard Stark, le Père Noël, Jungo et Bracone, les rôtisseurs de marrons, ainsi que les propriétaires des lieux et la Migros pour leur participation!

Un souhait pour ThôNoël 2012: que cette manifestation organisée pour la bonne cause attire plus de communiers en cette veille de Fêtes de fin d'année! ■

José Fischer

Publicité

Baussant
paysages sa

Haies à remplacer?

Demandez une offre, c'est la saison pour les plantations.

Ch. de Sous-Ville 36
1226 Thônex

Tél. 022 347 04 05
Fax 022 347 51 47

www.baussant.ch
christian.schnegg@baussant.ch

 **Auberge Communale de Thônex**



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
Tél. 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56

Alain Akar
e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de: 7 h 30 à 1 h du matin
Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré

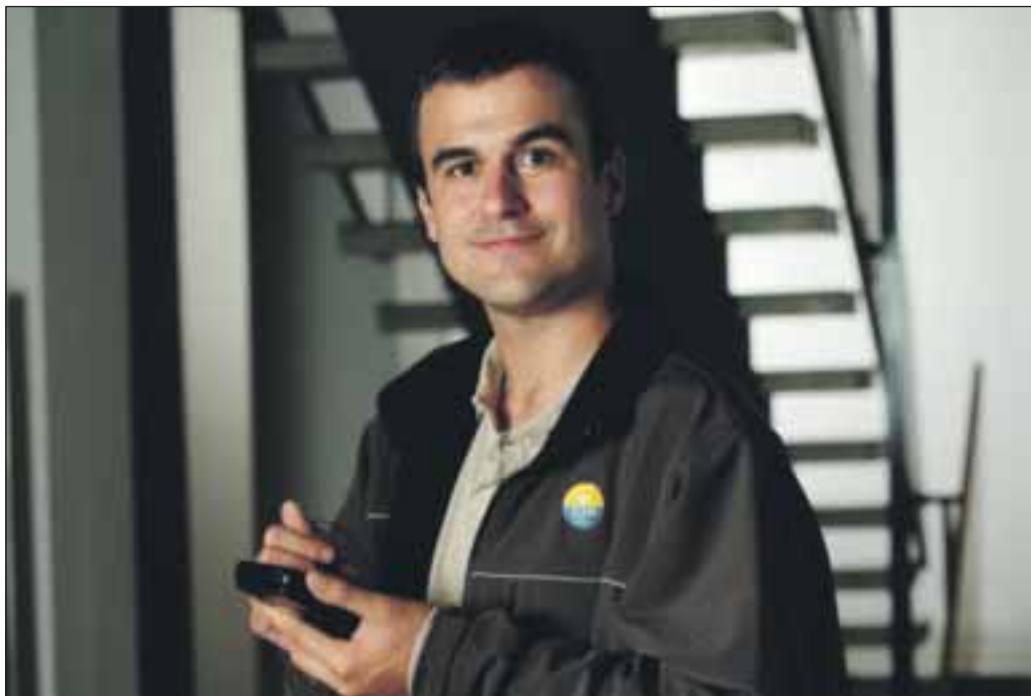


Information aux Clients SIG

Prochainement chez vous, Relevé annuel de vos compteurs eau, gaz et électricité

Dans le courant du mois prochain, vous recevrez la visite d'un(e) agent(e) technique SIG chargé(e) de relever vos compteurs.

Cette intervention une fois par an permet de faire l'état de votre consommation réelle d'eau et d'énergies, et d'ajuster en conséquence votre facture finale.



La date précise du passage de cet(te) agent(e) technique est mentionnée sur votre facture intermédiaire précédant l'opération, sous mention: "**Date de votre prochain relevé**".

Au cas où vous seriez absent ce jour-là, vous pouvez communiquer directement vos relevés à SIG, par:

Téléphone: 022 420 90 76
Fax: 022 420 99 82
Courriel: index@sig-ge.ch

Les agent(e)s techniques SIG sont identifié(e)s par un logo brodé sur leur vêtement et par leur badge.

Merci de leur réservier bon accueil.

Repas des administrateurs

C'est le jeudi 12 janvier à la Salle Valencien qu'une quarantaine de représentants des administrations, institutions et organismes en activité sur le territoire communal, ont participé à la traditionnelle soirée offerte par la commune de Thônex.

En présence de ses collègues du Conseil administratif et du Président du Conseil municipal, le Maire, Philippe Decrey, a salué l'ensemble des personnalités présentes, soit les anciens magistrats de la commune, les secrétaires de la mairie, les directeurs des écoles, des représentants de la Police Genevoise, de la Police Municipale, de la Compagnie des sapeurs pompiers, des Sauveteurs auxiliaires, de l'ORPC et des autorités ecclésiastiques des Trois-Chêne, mentionnant également les invités qui s'étaient excusés.

Il s'est réjoui de leur présence et les a remerciés de leur participation à la vie de la commune tout au long de l'année. Reprenant une citation d'Héraclite: «Rien n'est permanent, sauf le changement», il a relevé que cette dernière s'appliquait fort bien à Thônex, ville en pleine évolution!

Il a cité, entre autres, le tri des déchets, domaine dans lequel Thônex faisait précédemment figure de mauvais élève du canton, dont le taux de recyclage est en constante augmentation depuis 2003; la prochaine installation d'un nouvel éco-



point à proximité du Centre de loisirs, à l'occasion de laquelle sera expérimenté l'éclairage au moyen de panneaux photovoltaïques; une étude thermographique sur les bâtiments scolaires qui a débouché sur la décision d'entreprendre des travaux, afin de réaliser de substantielles économies d'énergie et le projet de mettre à disposition un espace à l'abandon ou inutilisé, pour le transformer en jardin potager.

Il a rappelé que Thônex allait fêter les 40 ans de son jumelage avec Graveson: une rencontre pour célébrer ces liens est prévue à fin avril.

Le plan localisé de quartier de Clair-Val prévoit la construction de 3 immeubles de 4 étages et d'un

immeuble de type D2 avec encadrement médico-social.

La commune de Thônex a dû faire, par deux fois, opposition au projet des communaux d'Ambilly, non pas au sujet des constructions elles-mêmes, mais à propos des mesures d'accompagnement en matière de mobilité et de la répartition des charges financières, puisqu'elle n'a pas à ce jour reçu d'engagement formel de l'Etat de Genève.

Ne pouvant se réjouir de l'arrêt brutal des saisons culturelles à la Salle des Fêtes de Thônex, il rappelle quelques moments forts de l'année 2011.

Parmi les événements importants de cette année écoulée, il

revient aussi sur la visite de la Présidente de la Confédération, Mme Micheline Calmy-Rey, à l'occasion de la course d'école à Genève du Conseil Fédéral.

Il évoque également le premier coup de pioche du CEVA, liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse, laquelle sera enterrée, ce qui permettra de compléter en surface notre réseau de mobilité douce.

Il indique par ailleurs que le prolongement de la ligne du tram 12 jusqu'à Annemasse devrait être réalisé d'ici à fin 2016.

Finalement, le Maire a adressé un hommage particulier aux anciens magistrats présents, grâce auxquels la commune est devenue ce qu'elle est aujourd'hui et dont les Thônéziens sont si fiers.

Il a remercié chacun de son attention et souhaité à tous un bon appétit!

Le délicieux repas servi ensuite avait été concocté par l'équipe de Lorenzo Sofia, bien connu de tous les chênois! ■

José Fischer



L'apéritif de l'an nouveau de l'Association Moillesulaz-Foron

C'est donc lors de l'apéritif qui a eu lieu le 14 janvier que la nouvelle a été annoncée en présence du Maire Philippe Decrey et des Conseillers administratifs Claude Détruche et Pascal Uehlinger, du Président du Conseil municipal Enrico Castelli, ainsi que d'une soixantaine de membres ayant répondu à l'invitation à participer à cette sympathique manifestation devant un copieux buffet offert par l'Association.

Lors de la courte partie officielle, le Président Jean-Claude Grandgirard (*voir photo*) a donné quelques informations sur le développement futur de la commune et sur les activités déployées par l'Association et par l'A.D.C.A (Association de défense des Communaux d'Ambilly et des espaces verts à Thônex), dont

il est également Président, dans le cadre de la situation actuelle avant le début des travaux; il a signalé au passage que les oppositions actuelles ne concernent pas le projet de construction lui-même, mais les infrastructures nécessaires et la répartition des charges, aux sujets desquelles l'Etat de Genève n'a toujours pas donné de réponse claire.

Le Maire a, à son tour, fourni quelques informations sur les Communaux d'Ambilly et la circulation dans la commune, particulièrement à propos des problèmes posés par l'introduction des nouveaux horaires et lignes des TPG le 11 décembre 2011. Il a, d'autre part, signalé que d'importantes modifications seront réalisées sur la route de Jussy entre le passage à niveau et le

giratoire de Puplinge. En effet, la suppression de l'une des 2 pistes cyclables et la mise en double sens de l'autre sont à l'étude, pour permettre la mise en site propre du bus. Des travaux seront également entrepris à l'avenue Tronchet: le parage des véhicules sera supprimé des 2 côtés de la route et remplacé par des pistes cyclables.

Les participants ont ensuite posé plusieurs questions, auxquelles les intervenants ont répondu au mieux selon les informations en leur possession.

Un grand merci au comité pour l'organisation parfaite de cette manifestation et à tous, encore une fois, nos souhaits de bonheur et de bonne santé pour 2012! ■

José Fischer

En 2012, l'Association des habitants de Moillesulaz-Foron et Thônex Nord va fêter ses 50 ans d'existence et le comité planche déjà sur diverses importantes manifestations qui seront organisées tout au long de l'année.

Voirie dans les Trois-Chêne

Dates des prochaines levées. Autres détails: prière de consulter l'«Annuaire chênois», rubrique voirie, pages 127 à 139 de l'édition 2011-2012.

		Chêne-Bougeries	Chêne-Bourg	Thônex
Résidus ménagers		Levée chaque lundi, mercredi et vendredi.		
Levée des gros objets pour les particuliers exclusivement		Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Ramassage du papier		Levée les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis du mois. Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: ch. de l'Eperon. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe. ① Conches, place de Conches, 14, ch. du Pont-de-Ville.	Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries.	Chaque mercredi dans les immeubles le 1 ^{er} et le 3 ^e mercredi de chaque mois dans les zones villas, et dans les mini-déchetteries 1 à 13 (selon liste ci-dessous).
Levée du verre		Levée le 4 ^e jeudi du mois. ①	1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois.	2 ^e et 4 ^e mercredi à l'emplacement des poubelles et dans les mini-déchetteries 1 à 13, (selon liste ci-dessous).
Levée de la ferraille		Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Huiles végétales		Petites quantités: à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max 1 litre par sac). Grandes quantités: à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Berne; Les Chânats, ch. des Chânats, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany.		
Huiles minérales		Ne doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Berne; Les Chânats, ch. des Chânats, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany.		
Déchets de jardin		Déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et Promenades, entrée route de Chêne 132. Horaires: (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h + samedi de 14h à 16h. Carte d'accès en vente à la mairie.	Les container seront relevés le mardi et le vendredi du 15 février au 15 décembre.	Centre de voirie: 54, chemin du Bois-Des-Arts (voir page 125 de l'«Annuaire chênois») + du 01.03 au 15.12: levée le lundi et le jeudi dans les containers livrés par la commune.
Piles		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe.	Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 12 (selon liste ci-dessous).
Aluminium et fer blanc		Un container pour les capsules à café Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe. ①	Déchetterie, place de la Gare + Plateau. Un container pour les capsules Nespresso est à disposition à la déchetterie de la place de la Gare.	Aluminium et fer blanc: conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6, 7, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
Bouteilles PET		Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânats, ainsi que chez les revendeurs.	Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 9, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
Matériel électronique			Retour vendeur.	Retour au vendeur ou au Centre de voirie de 7 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.
Médicaments		Les pharmacies reprendront volontiers les médicaments non utilisés ou échus.		
Ampoules économiques, vitres, miroirs				Centre de voirie ou Espace récupération du canton.
Textiles		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon.	Parking école du Plateau – place de la Gare – Rue J.-Pelletier.	Mini-déchetterie 1, 2, 6, 8 et 11 (selon liste ci-dessous).
Peintures diverses		Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânats, ainsi que chez les revendeurs.	Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement.	Retour vendeur, Centre de voirie ou Espace récupération du canton.
Déchets organiques		Levée chaque mardi du mois.	Tous les mardis et vendredis dans les immeubles locatifs.	

① Centre de récupération, ch. De-La-Montagne / av. A.-M.-Mirany, réservé uniquement aux habitants de Chêne-Bougeries, ouvert selon l'horaire suivant: hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 17 h été (du 1^{er} avril au 30 septembre) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 19 h

Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries

- Ch. de la Colombe: verre – piles – PET – papier – capsules Nespresso – ordures ménagères
 Ch. De-La-Montagne 136: verre – papier – alu, fer blanc – PET
 Ch. de l'Eperon: verre – piles – papier – PET – textiles – capsules Nespresso – ordures ménagères
 Rondeau/Conches: verre – piles – papier – PET – alu, fer blanc – capsules Nespresso – ordures ménagères

Emplacements des mini-déchetteries de Thônex

- 1 Route de Mon-Idée (Denner).
 2 Centre de loisirs (39, route de Jussy).
 3 Chemin de Marcellly.
 4 Chemin des Deux-Communes.
 5 148, rue de Genève.
 6 Chemin des Cyprés.
 7 Villette.
 8 Chemin des Mésanges.
 9 Chemin de la Pierre-à-Bochet.
 10 Route de Sous-Moulin.
 11 Centre de voirie (54, chemin du Bois-Des-Arts).
 12 Chemin Edouard-Olivet.
 13 20, chemin du Foron.

Les conseils de Genève Famille.ch

Centre global d'information pour les familles - info@genevefamille.ch - 022 7524112

L'enfant terrible, pas si terrible!

Dans l'attente d'un enfant, nous rêvons souvent à des jeux, des rires, de la complicité entre lui et nous. Alors quand l'enfant nous donne l'impression de ne cesser de pleurer, crier, piquer des colères, tout devient un peu difficile et nous pensons que notre enfant est vraiment terrible! Mais peut-on dire qu'un enfant est terrible? Comment limiter ces rapports de force?

Selon le Docteur Nahum Frenck, pédiatre et thérapeute de famille, l'enfant terrible n'existe pas. Il nous parle de "comportement" terrible forgé principalement sur les effets, les conséquences face au comportement de l'enfant. Si la conséquence à un comportement inapproprié est plaisante ou inexiste pour l'enfant, son comportement se répètera. En revanche, si cette conséquence est déplaisante pour lui, son comportement inapproprié s'arrêtera.

Les parents doivent expliquer clairement à leurs enfants dès leur plus jeune âge le comportement souhaité, les règles qui existent et auxquelles on ne déroge pas. Derrière les règles, il y a des sanctions en cas de non-respect.

Par ailleurs, le pédiatre ajoute que l'enfant est souvent vu comme terrible parce que nous ne pouvons plus le supporter, parce que la relation devient électrique. Cette tension peut venir de lui, mais aussi des autres ou de nous. Ainsi certains jours, nous ne le supporterons plus et d'autres jours, nous le supporterons mieux.

En fait, est-ce que ce n'est pas nous qui ressentons l'enfant comme terrible à ce moment-là? Ne serait-il pas plus respectueux d'avoir ce recul par rapport à l'enfant quand on le trouve terrible?

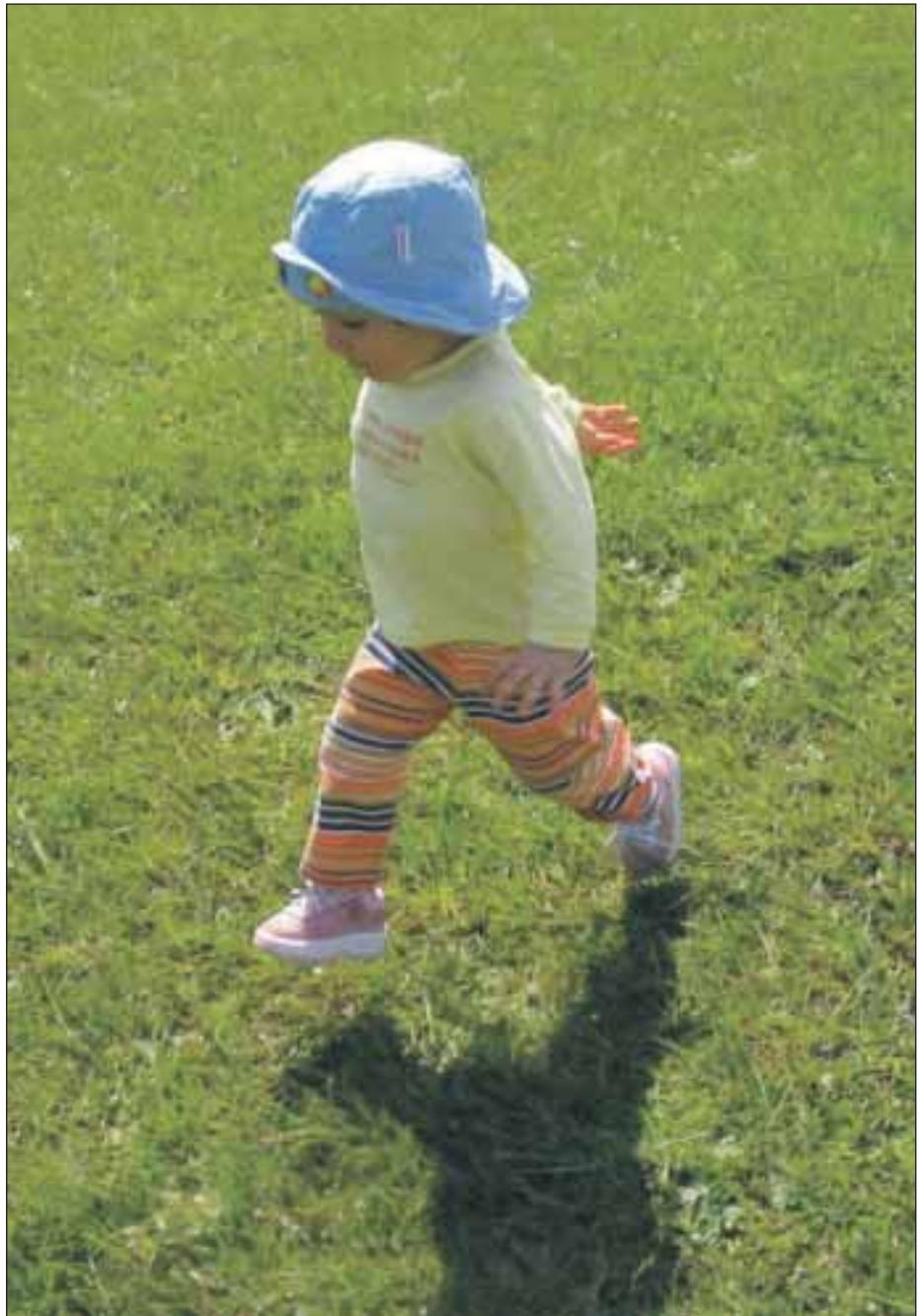
Sachez cependant qu'il existe des circonstances qui entraînent "l'allumage" du comportement terrible, comme l'arrivée du petit frère, l'arrivée du papa le soir... A nous de repérer les événements qui créent de la tension et tenter de les éviter en changeant l'ordre des choses, en prévenant. Par exemple, si un enfant est très énervé par l'arrivée de son père, pourquoi ne pas jouer avec lui pour le distraire en l'attendant?

Que faire avec l'enfant qui "crise"?

L'enfant fait des crises si elles sont efficaces. Elles apparaissent quand on montre à l'enfant ses limites et qu'on lui restreint son autonomie. S'il fait une crise, on peut le prendre dans ses bras, le mettre dans sa chambre... il faut éviter de céder à sa demande et surtout de s'énerver, car alors la crise devient efficace!

Enfin, l'enfant terrible a vite une étiquette et il va tout faire pour lui correspondre. L'enfant s'identifie à ce personnage et exporte son comportement à l'extérieur de la famille. Il faut alors lui imaginer une autre "carte de visite", qu'il investisse un autre personnage. Mais lequel? Il faut le choisir avec lui. Que ferait-il s'il était un animal? Un métier? S'il est bon en informatique, on peut le transformer en expert de la vidéo. En abandonnant un rôle, il en intègre un autre. L'investissement dans un rôle vient de l'intérieur de la famille, il est rare qu'il vienne de l'extérieur.

Emmanuelle Allex



Quelques bonnes adresses pour vous aider

Entre-Parents (Université de Genève): 022 379 93 10 – www.entre-parents.ch – Ateliers de réflexion, dirigé par le Professeur Jean Dumas.

Association Pères Mères Enfants Solidaires: 1224 Chêne-Bougeries – 022 348 28 03 – www.kiombo.com/pmes/index.html

Ecole des Parents de Genève: 022 733 12 00 – www.ep-ge.ch

Office protestant de consultations conjugales et familiales: 022 311 82 11 – www.opccf.ch – Guidance et soutien parental.



Ecole de la Guitare
Même sans connaissance du solfège Pierre Meister
 Cours individuels enfants et adultes
 Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement
 25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
 Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch

Pierre Delbon
 ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE
 1224 CHÈNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flomards
 e-mail: info@delbon.ch
 TÉL. 022 348 56 06

escaliers
 menuiserie
 charpente
 habitations bois
 transformations

restaurations - rénovations
Entreprise Duret sa
 Fondée en 1871

107, avenue de Thônex
 1231 Conches Genève
 Téléphone 022 703 40 90
 Fax 022 703 40 98
duret.sa@duret.ch



NIKADECOR

Tapissière courtepointrière

Katarina Rimac Bozic
 Réfection de sièges
 Confection de housses, rideaux, etc.

Rue Peillonnex 3 022 349 36 06
 Chêne-Bourg 079 774 25 64

Favorisez nos annonceurs!

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima
 sont à votre entière disposition pour:

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches
- Rideaux – voilages
- Tapis
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué
 par des professionnels

Du lundi au vendredi
 de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
 Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg



G.BUSULINI

123 B, rue de Genève
 1226 Thônex-Moillesulaz
 E-mail: thonexoptic@bluewin.ch www.optiquethonex.ch

**OPTIQUE
THONEX**

Tél. 022 348 26 10
 (près de la douane)
www.optiquethonex.ch


**CARROSSERIE
DE SOUS-MOU LIN**
 Georges Real
 À VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS,
 VOITURE EN PRÉT PENDANT LES RÉPARATIONS
 Route de Sous-Moulin 35 1225 Chêne-Bourg
 (face au stade) Tél. 022 348 20 14 Fax 022 348 23

MAX LOCATELLI SA

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHÈNE

Téléphone 022 348 33 55

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg

Fax 022 860 80 19

Email: info@locatellimax.ch



Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries

Accueil

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements les lundis de 9 h 30 à 12 h 30, les mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 17 h.

Enfants

La date d'inscription pour le centre aéré de Pâques est fixée au 27 février 2012.



Préadolescents

Création d'un Bonhomme Hiver

Viens construire avec nous un Bonhomme Hiver Géant que nous brûlerons lors de la Fête du 20 mars 2012. Nous t'attendons tous les mercredis de 10 h à 12 h.



Boum anniversaire

Deux mardis par mois sur projet, de 17 h à 21 h.

Tu veux faire ton anniversaire? Mets tes parents dans le coup! La salle est mise à ta disposition et Nathalie t'aide à organiser la boum.

Un forfait de CH 50.– est demandé pour le DJ.

Journées Neige

Prends vite ton téléphone et inscris-toi aux journées de ski qui auront lieu de janvier à mars les mercredis. 12 h 30-19 h, sans repas.

Un minimum de 5 participants est requis pour chaque sortie. Les notions de base doivent être acquises.

Mercredi ski

Jusqu'au 28 mars 2012, pour les 9-13 ans, à La Clusaz.

Inscription indispensable. Forfait CHF 200.- ou CHF 25.- la sortie. Enfants ayant déjà pratiqué le ski.

Adolescents (de 12 à 17 ans)

Les snacks de midi

Les mardis, jeudis et vendredis, de 11 h 30 à 13 h 30.

Tu peux venir avec ton repas (un micro-ondes est à ta disposition).



Publicité

tion) ou l'acheter sur place (petite buvette).

Accueil Ados

Les mercredis de 14 h à 19 h.

Les vendredis de 17 h à 22 h.

Les samedis de 16 h à 21 h.

A ta disposition: billard, babyfoot, ping-pong et autres jeux.

Les vendredis et samedis soir, possibilité de manger pour presque rien!



Atelier de musique

Les mercredis de 17 h 30 à 19 h, viens t'initier aux différentes techniques: écriture – instrumentaux – logiciels de musique – enregistrements voix.



Atelier de bricolage

Les mercredis de 15 h à 17 h. Bricole tout! Vélo, fimo, bois, etc.

Accueil +

Durant la période hivernale, les mardis de 18 h à 21 h.

Un accueil est proposé, en collaboration avec les travailleurs sociaux Hors Murs, aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Tous publics



Thés dansants

Pour agrémenter vos dimanches après-midi d'hiver et passer un joyeux moment de convivialité, venez-vous amuser en dansant!

Les dimanches 26 février et 25 mars 2012 de 15 h à 18 h. Bar payant.

Fêtes

Fête du Bonhomme Hiver

A vos agendas: on brûle le Bonhomme Hiver, le 20 mars 2012. Le lieu et l'horaire vous seront communiqués par flyer ou par simple téléphone dès la fin du mois de février.

Aînés

Restoâînés

Tous les lundis de 11 h à 14 h.

Venez partager un repas en toute



convivialité. Ce moment chaleureux de rencontres et de partage, nourrit l'âme autant que l'estomac.

Problème de transport ou de mobilité? Le covoiturage est prévu par la solidarité bénévole!

Renseignements et inscriptions:

Mme Anne-Lise Denarie, tél. 022 348 00 75.

Cours

Gymnastique

Echauffement cardio-vasculaire doux, gymnastique posturale, stretching, tonification d'après la méthode Pilates, training autogène.



Renseignements:

Cornélie Wirth, 079 449 29 58.

Eutonie

Une méthode corporelle sensitive qui associe la relaxation et le mouvement. Ses bienfaits: un assouplissement articulaire, une tonification de la musculature, une amélioration des fonctions neuro-végétatives (circulation, respiration, sommeil, nervosité).

Un équilibre physique et psychique.

Renseignements:

Rose-Marie Günther, 022 345 47 60.

Self-Défense

Renseignements:

Alain Mangano, 079 937 46 10.

Danse Country Western

Renseignements:

Jean-Claude Herren, 079 371 70 74.

Batterie, djembé, congas

Tous publics.

Renseignements:

Guillaume Duchêne, 076 589 08 83.



CHÊNE-BOUGERIES
CENTRE DE RENCONTRES
ET DE LOISIRS
CHEMIN DE LA GRADELLE 41
1224 CHÊNE-BOUGERIES

Publicité



REYMOND DÉCORATION S.A.

Revêtements de sols – Parquets – Moquettes – Papiers peints – Peinture – Décoration d'intérieur – Recouvrement de meubles – Rideaux – Tentures murales

57, avenue de Thônex

1226 Thônex

Tél. 022 348 32 33 • Fax 022 348 81 08 • E-mail: rdeco@bluewin.ch

Publicité

COURS DE CIRQUE (DÈS 4 ANS)

Ecole de Chêne-Bougeries

STAGES SOUS CHAPITEAU (EN ÉTÉ)

Renseignements : www.cirquenchene.ch

Tel : 079/213 54 13



EMS LE PRIEURÉ

Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries / Genève
Tél. 022 869 21 00
Fax 022 869 21 01
info@emsleprieure.ch



Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bourg

Edito

Comment et pourquoi prendre part à la vie de notre collectivité? Le Centre de loisirs de Chêne-Bourg souhaite répondre à ces questions avec vous habitant-e-s des Trois-Chêne et vous invite à participer à sa semaine citoyenne du 19 au 24 mars. Toujours soucieuse de contribuer à la qualité de vie sur nos trois communes, l'association du Centre de loisirs se réjouit de votre participation aux événements de cette semaine et espère qu'il en résultera de belles idées de projets collectifs à vivre ensemble.

Horaire d'accueil au public

Lundi: de 14 h à 20 h.
Mardi: de 9 h à 22 h.
Mercredi: de 9 h à 21 h.
Jeudi: de 14 h à 21 h.
Vendredi: de 14 h à 22 h.
Samedi et dimanche: selon activités.

Ouverture du secrétariat

Lundi et mardi: de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.
Jeudi et vendredi: de 8 h 30 à 12 h (permanence téléphonique).

Enfants et adolescents

Journées de ski

Du lundi 13 au vendredi 17 février 2012

Accueil 8 h-9 h et retour 17 h-18 h
5 journées de glisse encadrées par des animateurs et des moniteurs du Centre pour les enfants de 6 à 12 ans. Chaque participant doit apporter son propre matériel et son pique-nique.

Disco sur glace à la patinoire de Sous-Moulin

Vendredi 9 mars de 19 h à 23 h
Hip-hop, R'n'B, reggae et électro...
Chaussez vos patins et venez faire chauffer la glace lors de cette soirée disco délirante! Evénement organisé en partenariat avec les autres Centres des Trois-Chêne.

Spectacle enfants

Petit Blackmovie

Autour du monde des films d'animation

Des surprises et des découvertes en provenance de tous les continents. Nous vous attendons nombreux pour découvrir en avant-première suisse ces films et participer aux animations et au goûter qui suivront la projection. Quand: mercredi 22 février à 15 h
Prix des places: enfant CHF 5.-, adulte CHF 12.-

Réservation indispensable au 022 348 96 78.

Un partout, feuille de choux

Théâtre de marionnettes et décors animés

Spectacle tout public dès 5 ans

Par le Figuren Theater Lupine de Zürich

Oscar l'escargot rêve de mettre un peu de piquant dans sa vie. Il se met en chemin pour la ville et élit domicile sur un magnifique balcon fleuri. C'est là qu'il rencontre Madame Vavite, une femme énergique, qui ne supporte pas la moindre des traces laissées par ce gastéropode impénitent. A priori, tout les oppose, mais les mystères de la vie faisant le reste...

Quand: mercredi 7 mars à 15 h
Prix des places: enfant CHF 6.-, adulte CHF 12.-

Le spectacle est suivi d'un petit goûter gratuit, et d'un moment d'échange et de partage entre les enfants, les parents et les comédiens(ne)s.

Réservation dès le 27 février au 022 348 96 78.

Tous publics

Soirée femmes

Des soirées spécialement pour les femmes... Pour se rencontrer, échanger, apprendre et se divertir.
Dès 18 h 30 accueil, 19 h-21 h animation et repas canadien.



Entrée libre!

Mercredi 22 février "Soirée contes"

Avec la conteuse professionnelle Lorette Andersen qui raconte merveilleusement les femmes!

Mercredi 28 mars "Troc sacs-bijoux-accessoires".

Manifestations

Scène libre

Vendredi 2 mars

Vous jouez dans un groupe de rock, vous faites un one man show, vous voulez lire de la poésie, vous faites de la danse, etc., nous mettons à votre disposition notre salle de spectacle pour vous permettre de vous présenter.

Ouvert à tout artiste non professionnel de tout âge.

Contact: Bernard ou Joël au Centre.

Carnaval

Samedi 3 mars

Venez fêter le Carnaval organisé par une petite équipe de bénévoles enthousiastes et le Centre de loisirs. Buvette ouverte dès 11h30. Rassemblement à 13 h 30 sur la place Favre et départ du cortège à 14 h. Participation libre (enfants sous la responsabilité de leurs parents).

Expositions

Jenny Muller & Yoanys Andino Diaz

Masques & Peinture

Exposition du 8 février au 2 mars
Vernissage mercredi 8 février dès 18 h 30.

Chêne-Bourg et le Centre de loisirs se racontent

Photos et témoignages d'hier et d'aujourd'hui

Exposition du 19 au 30 mars
Vernissage lundi 19 mars dès 18 h.

Jeudi 22 mars

"Sirophilo & café philo"

A quoi sert le Centre de loisirs de Chêne-Bourg? Petits et grands pourront émettre leur opinions et construire une réflexion ensemble en présence d'une médiateuse.

16 h 30 à 18 h 30 pour les enfants et les pré-ados / 19 h à 21 h pour les adultes et les adolescents.

Vendredi 23 mars

"Soirée dansante"

Petit repas préparé par les adolescents fréquentant le Centre de loisirs. Disco animée par des disc-jockeys locaux, musique d'aujourd'hui et d'hier. Démonstrations de différents types de danse dans le courant de la soirée.

Samedi 24 mars

"Assemblée générale"

De 10h30 à 12h00, les membres de l'association du Centre de loisirs sont invités à l'assemblée générale du centre, organisée sous la forme d'un brunch musical.

Un tout-ménage avec le programme détaillé de cette semaine citoyenne sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Chêne-Bourg. Les habitants des autres communes des Trois-Chêne sont bien entendu également les bienvenus et peuvent contacter le centre pour toute information complémentaire.

Appel au don



Le Centre de loisirs cherche un nouveau canapé.

Si vous souhaitez vous débarrasser du vôtre et qu'il n'est pas en trop mauvais état, nous lui offrons une deuxième vie.

Vous pouvez nous appeler au 022 348 96 78. Merci!



CENTRE DE LOISIRS DE CHÈNE-BOURG

Rue François-Perrard 2, 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 348 96 78

Fax 022 348 96 75

e-mail cl.chenebourg@fase.ch

Publicité



FERDINAND DESJACQUES & Cie SA

ENTREPRISE DU BÂTIMENT

Maçonnerie, gypserie, peinture, isolation de façades

Avenue de l'Aurore 7 - 1225 CHÈNE-BOURG

Tél. 022 348 61 67 - fdesjacques@bluewin.ch

Centre de Rencontres et de Loisirs de Thônex

Horaires d'accueil au public

Lundi: FERMÉ; mardi: de 14 h à 22 h; mercredi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h; jeudi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h; vendredi: de 14 h à 22 h; samedi: de 14 h à 18 h.

Nous vous présentons ci-dessous uniquement les manifestations et activités ponctuelles que nous proposons. N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter pour de plus amples renseignements sur les cours, les accueils enfants et ados, les rendez-vous réguliers pour les familles et les aînés ou autres.

Si vous souhaitez partager avec d'autres vos passions, vos compétences, vos coups de foudre ou de cœur, peut-être que là aussi nous pouvons vous donner un coup de pouce ou de main...: il n'y a pas d'âge pour avoir des projets d'expositions, de conférences-débats, de petits spectacles, etc...

Enfants de 5 à 11 ans

Centre aéré de Pâques (sous réserve):
Du mardi 10 au vendredi 13 avril.

Le printemps se fête durant 4 jours pour les enfants inscrits au centre aéré.

Renseignements et inscriptions au Centre dès le mercredi 7 mars dès 9 h. Pour les habitants des 3-Chêne, et dès le mercredi 14 mars pour les autres habitants.

Cours de poterie

Mardi de 16 h 30 à 18 h. Le mercredi de 9 h à 10 h 30, de 10 h 30 à 12 h, de 13 h 30 à 15 h et de 15 h 30 à 16 h 30. Venez découvrir et explorer toutes les joies et possibilités créatrices du modelage. Il reste plusieurs places.

Tarif: selon revenu familial brut de CHF 20.– à CHF 90.– par mois, frais de terre compris.

Publicité

Préadolescent(e)s et adolescent(e)s de 12 à 18 ans

Accueil libre.

Pour discuter, jouer ou lire, autour d'un billard, d'un baby-foot, d'un ping-pong et d'autres jeux de société. Tous les jeux sont gratuits et le sirop aussi.

Mardi: de 16h à 22h. Mercredi: de 14 h. à 20 h. Jeudi: de 16 h à 20 h. Vendredi: de 16 h. à 22 h. Samedi: de 14 h. à 18 h

Cours de dessin (12-16 ans) noir/blanc

Diverses techniques et matériaux seront utilisés (encre, fusain etc...). Dessin (volume/ombre/perspective/corps humain/mouvement/animaux/portrait. Pour tous les niveaux. Prix Frs 60.– par mois matériel compris. Il reste encore des places.

Soirées discos (12-15 ans):

Le vendredi 10 février et le mercredi



4 avril, de 19 h. à 22 h.

12-17 ans: sorties ski et surf en Haute-Savoie

Du lundi 13 au vendredi 17 février 2012.

Départ du Centre de Loisirs: 10 h; retour: 19 h.

Tarifs de CHF 160.– à CHF 460.– en fonction du revenu familial brut.

Adultes-familles-aînés

Baby-Gym (parents-enfants)

Pour les enfants de 2 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou grands-

parents : tous les jeudis matin de 9 h. à 12 h. Il reste quelques places. Renseignements et inscriptions au Centre.

Cours de poterie adultes

Il reste encore une ou deux places disponibles pour la poterie le mardi après-midi.

Ludothèque

Soirées de jeux en groupe ou/et en famille en collaboration avec la ludothèque thônesienne les mardi 13 mars et mardi 3 avril de 19 h. à 22 h.

Possibilité de manger nécessitant de s'inscrire jusqu'à 18 h le même jour.

Sorties famille

Dimanche 11 mars: Ski ou raquettes à la Vallée Blanche

Réservez la date si vous souhaitez profiter du paysage et de la neige. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

Calendrier des événements

Dimanche 19 février à 14 h 30

En collaboration avec le festival le petit Black Movie
Le Tour du monde à Thônex

Sélection de films d'animation du Tour du Monde, durée 40 min., suivis d'ateliers bricolages (masques,



théâtre d'ombre) inspirés par les films, ainsi qu'un atelier de pâtisserie pour un goûter autour du monde. Enfants accompagnés par leurs parents.

Tarif: enfant 5.–, adultes gratuit.

Concerts à la Barakason /

Centre de Loisirs et de Rencontres de Thônex

Vendredi 24 et samedi 25 février: Festival 100% genevois-rock dès 20 h

Vendredi avec Sonic Rade, Pop Corn, Dirty Kelly et Witch of Voodoo.

Samedi avec The Ots, Funk Flavour, Fossab et Closer.

Entrée CHF 10.– (CHF 5.– pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans).

Vendredi 23 et samedi 24 mars: L'association la BARAKASON organise deux soirées de concerts Rock. Ouverture des portes dès 20 h. Entrée CHF 15.– (CHF 10.– pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans).

Samedi 31 mars: Dès 15 h, une belle chasse aux œufs sera lancée autour et dans le Centre de Loisirs! Chaussez vos baskets et venez les attraper! CHF 4.– adulte, CHF 2.– enfants, Tarif famille: 2 adultes et 2 enfants CHF 10.–



Route de Jussy 39
Tél. 022 348 75 32
Fax 022 348 31 90

Publicité

Pharmacie de Chêne-Bougeries



Ivan Hamsag, pharm.

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61

VELOMOTEURS POUR TOUS LES GOÛTS :

Pour le confort Pour les sportifs A l'ancienne

Tomos Quadro E-Start 2'400.-

Tomos Sprint Sport 2'200.-

Tomos Classic 2'300.-

EQUALEMENT DISPONIBLES A LA LOCATION EN CAS DE RETRAIT DE PERMIS !

ROUTE DE FLORISSANT 179, 1231 CONCHES - 022 346 05 80
DU LUNDI AU VENDREDI 08H30-12H00 ET 13H30-18H30
TPG LIGNE II - ARRÊT CONCHES - WWW.DLUDI.CH

D.LUDI
CYCLES & MOTOS

CUIVRETOUT S.A.

82, route de Chêne - 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 / 782 86 22 - Fax 022 / 800 29 29
FERBLANterIE - COUVERTURE
ETANCHÉITÉ ENTRETIEN

TOITURES
Les Spécialistes

E-mail: info@cuvretout.ch
www.cuvretout.ch

La contrebasse, aussi pour de jeunes élèves!



Lorsqu'un enfant exprime son souhait d'étudier un instrument de musique ou que l'incitation vient des parents, le choix de l'instrument peut rendre perplexe tant l'un que les autres. Il se peut que l'enfant manifeste une préférence pour un instrument à cordes frottées ou frappées ou encore à vent, le son lui étant sympathique ou attiré par les sons hauts ou bas.

Il peut arriver que ce choix soit un peu précoce par rapport à la taille de l'enfant, quand bien même les écoles de musique annoncent clairement la possibilité de disposer d'instruments à la taille de l'enfant, la location de ceux-ci permettant de les échanger au fur et à mesure de la croissance de l'élève.

Mais qu'en est-il de la contrebasse? Imposante de par ses formes, elle l'est encore plus lorsque 4 ou 6 instruments sont alignés dans un orchestre symphonique. Pourtant elle serait prête à séduire de jeunes candidats élèves fascinés par ses sons graves et sa puissance sonore remarquée dans le dos des violoncelles.

Alors à quel âge peut-on accéder à l'étude d'un tel instrument?

Des professeurs s'en sont inquiétés, animés de mieux faire connaître leur instrument et d'intéresser de jeunes élèves sans qu'ils soient des transfuges d'un autre instrument au moment où leur taille le leur permet. Et la réponse a été donnée grâce à un atelier de lutherie allemand qui a mis sur le marché de magnifiques instruments dont la 1^{ère} taille est le 1/16 d'une taille normale. La longueur de la corde du sillet au chevalet est de 69 cm et la longueur hors tout de 120 cm. L'instrument en bois massif ou laminé est de belle facture. Il est livré dans une housse parfaitement adaptée avec l'archet correspondant, le tout pour un coût avoisinant CHF 1300.-.

L'école de musique Accademia d'Archi, située dans les Trois-Chêne, spécialisée dans l'enseignement des instruments à cordes frottées, en a fait son exclusivité et accueille des élèves depuis l'âge de 5 ans regroupés dans la classe de Mirella Vedeva. La photo en dit long sur les proportions de l'élève et de son instrument comparées aux dimensions des instruments d'orchestre qui tapissent la paroi de fond de la salle d'études*.

André Rochat

*L'Accademia d'Archi met à disposition cet instrument pour les petits élèves.

Pour plus de renseignements, consultez le site www.accademia-archi.ch

Publicité

AUTOS - PNEUS CHENOIS

MECANIQUE TOUTES MARQUES

- REMPLISSAGE CLIMATISATION	98.-
- ANTI POLLUTION	50.-
- LAVAGE CHASSIS/MOTEUR	96.-
- DEPLACEMENT POUR EXPERTISE	90.-
- NOTRE FORFAIT VISITE	213.-
- VIDANGE	98.-

PROMOTIONS SUR PNEUS

- NEUF	dès	69.-
- OCCASION	dès	30.-
- GARDIENNAGE		20.-
- ECHANGE DE VOS PNEUS ETE / HIVER		80.-
- GEOMETRIE		50.-

NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE

DEVIS PREPARATION VISITE
GRATUIT

MONTAGE + EQUILIBRAGE
GRATUIT

022 348 71 47



Exposition des œuvres de Bernard Kohli

Au Centre Médical 97-99 rue de Genève
Jusqu'au 24 février 2012
Du lundi au samedi de 8h à 18h



On peut faire des compositions avec des pinceaux et de la couleur, cela s'appellera un tableau, une toile, etc.

On peut faire des compositions avec des papiers et leur couleur, cela s'appellera collages, papiers collés, etc.

On peut faire des quantités d'autres choses, mais il restera toujours une certaine décomposition et composition que certaines positions mettront en jeu ou simplement définiront.

Publicité

L'ENCRE ET LA PLUME Ecrivain public | Travaux d'écritures

Anne-Catherine Armbruster

5, rue Jean Pelletier
1225 Chêne-Bourg

armbruster.ac@gmail.com / www.lencreetlaplume.ch

L'écrivain public écrit pour et avec autrui tout type de texte à caractère privé, administratif ou professionnel.

La langue est sa matière première et l'écrit la valeur ajoutée qu'il lui impose. Pour cela, il doit bien sûr maîtriser les règles de grammaire, de syntaxe et disposer d'un vocabulaire étendu.

En faisant preuve d'écoute et d'empathie, il est un acteur social qui permet aux individus de répondre à leurs obligations dans une société où l'écrit est omniprésent.

Mon offre de services couvre une palette de compétences sur les savoir-faire suivants:



Saisie, relecture et correction, réécriture, rédaction sites Web. Les petits travaux peuvent être traités par téléphone et mail. Les écrits plus importants nécessitent des entrevues.

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER, JE RÉPONDRAI À VOS DEMANDES AVEC GRAND PLAISIR.

LE FOYER DU VALLON

(EMS POUR PERSONNES ÂGÉES AVEUGLES OU MALVOYANTES)

Route du vallon 16, 1224 Chêne-Bougeries



Présente

Les
Aquarelles - Huiles
&
Photos

de PATRICIA GHISOLI



Exposition du 1er février au 31 mars 2012
Vernissage le 17 février de 16 h à 20 h
Ouverture : tous les jours de 10 h 30 à 17 h 30

Rencontres cœcuméniques de carême 2012 Christianisme et laïcité: affrontement, rencontre ?

Jeudi 8 mars 2012
à 20h15

Foyer du Temple de Chêne-Bougeries
Route de Chêne 153
Chêne-Bougeries

Parking dans le préau de l'école à côté du Temple
Tram 12, arrêt: Chêne-Bougeries

La foi, oser en parler



Antoine Nouis,
pasteur.

Directeur du journal
Réforme.

Mardi 13 mars 2012
à 20h15

Salle des Combles
Ecole primaire de Vandoeuvres
Vandoeuvres

Parking extérieur et souterrain route de Meinier
Bus 33, arrêt: Vandoeuvres

Religions et laïcité: le face à face

P. Albert Longchamp,
jésuite.

Directeur de la revue
Choisir.



Valentine Rubeli,
Brigitte Kuhner,
conteuses.

Jeudi 22 mars 2012, à 20h15
Eglise évangélique, route de la Capite 114
Cologny

Parking sur place / Bus A, arrêt: Rippaz

Des questions qui font grandir

Soirée méditative : contes et harpe



Rozenn Peron,
harpiste.

Entrée gratuite

Stand librairie

Collecte à la sortie

SCRABBLE



Jouons en duplicate,

**Le principe de cette forme de jeu procure
à tous les participants
de jouer les mêmes lettres,
sur la même grille et au même moment.**

**Il est donc primordial de réaliser
le maximum possible (le top) à chaque coup.**

**Nouvel espace créatif
au cœur de la Gradelle,
avenue des Cavaliers 7,**

**chaque jeudi après-midi
de 13h45 à 17h00.
(Début de la partie 14h00)**

**Pour tous renseignements :
Denise Brander.
Tél. 022 348 87 51**

Publicité



R. MAZZOLI A
® 1966

Staff - Moulage - Décoration - Plafonds suspendus

Cloisons légères - Cloisons mobiles

Chemin de la Mousse, 135 / CH-1226 Thônex
Tél. +41 (0)22 348 39 64 - Fax +41 (0)22 349 21 02
www.mazzoli.ch

Club de Billard des Aînés de Thônex (C.B.A.T.)

Devenez membre du Club de Billard des Aînés de Thônex (C.B.A.T.) qui vous offre des conditions idéales:

Les membres disposent d'un local indépendant au sein du Centre de loisirs et de rencontres de Thônex, 39, route de Jussy. Ils peuvent en obtenir la clef d'entrée contre un dépôt remboursable de CHF 50.-, ce qui leur permet d'aller jouer quand ils veulent, 7 jours sur 7.

Le local est équipé de 2 billards "Toulet" français (3 boules). 2 frigos contiennent des eaux minérales, des limonades, des bières et du vin blanc 2dl, boissons vendues à bas prix.

La finance d'entrée est de CHF 20.-. La cotisation annuelle est de CHF 50.- pendant 5 ans, ensuite CHF 30.-. La cotisation sert principalement au remplacement des tapis.

Une participation journalière de CHF 1.- par joueur est demandée.

Le local est non-fumeur.

Le parking du Centre de loisirs est à disposition avec la carte d'autorisation de parking que les membres reçoivent gratuitement.

Contacts et démonstration au Centre de loisirs le jeudi de 10 à 11 h.
Jean-Claude Corsini – Tél. 022 348 40 52

Publicité



**Décoration – Intérieur
Frédy MESSMER**

Meubles – Rideaux – Moquettes
Tentures – Literies

Téléphone 022 349 59 90
Télécopie 022 349 59 32



Durlemann SA

Installations thermiques & Energie renouvelable

Installation | Rénovation | Entretien | Dépannage
24h/24



- 36, rue Peillonnerex
1225 Chêne-Bourg
- T: 022 348 18 03
- F: 022 348 69 81
- E: info@durlemann.ch

www.durlemann.ch

spinelli & Fils
maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture - décoration

9, ch. du Pâquier
1231 Conches
T 022 347 20 22
info@spinelli-ge.ch
www.spinelli-ge.ch

Association Frédéric Fellay Ensemble contre les tumeurs cérébrales



L'Association Frédéric Fellay a été créée le 4 février 2011 à Chêne-Bourg. Cette date n'a pas été choisie au hasard, puisqu'elle correspond à la disparition, il y a presque cinq ans, de Frédéric Fellay, jeune Chênois âgé de vingt ans, atteint d'une tumeur cérébrale. Sportif accompli, il jouait au sein de la première équipe du Chênois Volleyball.

Afin d'honorer sa mémoire et pour que le combat qu'il a livré ne reste pas vain, sa famille et ses proches ont décidé de créer cette association.

L'Association Frédéric Fellay a pour volonté d'améliorer l'encadrement et

ment et l'accompagnement des jeunes adultes touchés par une tumeur cérébrale. Par l'intermédiaire d'actions ponctuelles, elle cherche à soutenir et soulager les personnes atteintes par cette maladie, qui reste fort heureusement rare, mais qui touche de plus en plus de jeunes adultes. Les buts dans leurs grandes lignes sont d'optimiser la qualité de séjour des jeunes adultes hospitalisés, d'aider les malades non hospitalisés dans leur vie quotidienne et/ou leur donner un peu de rêve, d'apporter une aide aux familles touchées et de soutenir la recherche médicale sur les tumeurs cérébrales.

Pour ce faire, l'association s'est d'abord mise en quête de membres amis, démarche plus que positive puisqu'à ce jour, plus de 500 personnes ont déjà adhéré à l'association. Cette opération a permis de récolter des fonds afin de pouvoir débouter quelques activités, que notre Présidente Marie-Claude Fellay a exposées lors de la première soirée de l'association qui s'est déroulée avec succès le 23 novembre dernier à la Salle Point favre de Chêne-Bourg.

Après la présentation du comité

aux quelque 200 convives, Marie-Claude Fellay a tenu à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes, et plus particulièrement M. Pierre Debarge, Maire de la commune de Chêne-Bourg, M. Pierre-Yves Dietrich, médecin responsable du Centre d'oncologie des Hôpitaux Universitaires de Genève et M. Michel Pont, entraîneur-adjoint de l'équipe nationale suisse de football et parrain de la soirée.

La Présidente a ensuite présenté les actions qui avaient déjà été menées, dont la première fut la rencontre entre un jeune patient et Thabo Sefolosha, joueur de l'équipe nationale suisse de basket-ball à l'occasion d'un match international à Fribourg au mois d'août 2011. L'association a également été mise à l'honneur par la fondation du Genève-Servette Hockey Club pour l'enfance et l'humanitaire pendant un match du Genève-Servette Hockey Club. Lors de cet événement, deux membres du comité ont eu l'honneur de représenter l'association en donnant le coup d'envoi de la rencontre devant 7'000 personnes. D'autres idées d'événements sont également à l'étude afin

de récolter des fonds, telles qu'organisation de conférences, concerts, ventes aux enchères ou encore manifestations sportives.

La soirée s'est ensuite déroulée sous le signe de la convivialité et de l'amitié. Beaucoup d'émotion et des encouragements chaleureux à poursuivre le chemin.

Si vous souhaitez également soutenir l'association ou prendre part aux activités en tant que bénévoles, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet www.associationfredericfellay.ch

Pour que ce combat ne reste pas vain et que la vie continue malgré la maladie, regroupons-nous ensemble contre les tumeurs cérébrales!



Association Frédéric Fellay
Ensemble contre les tumeurs cérébrales
Rue François-Perréard 20
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 56 75

75 étoiles pour le Secours suisse d'hiver

750 000 francs pour de nouveaux projets

Le Secours Suisse d'Hiver (SSH) lance sa 75^e campagne financière sous le signe d'une solidarité plus nécessaire que jamais. L'affiche 2011 – une étoile dans la nuit – symbolise l'aide du SSH aux plus durement frappés par la précarité. Cette aide reste indispensable car 75 ans plus tard, malgré le développement de la sécurité sociale, les appels au secours sont toujours aussi nombreux.

Le 23 octobre 1936, en pleine crise économique, un groupe de personnes bien décidées à sortir de leur détresse les plus pauvres de nos concitoyens, créait le Secours suisse d'hiver.

Les chômeurs et leurs familles manquaient alors du nécessaire: ont leur distribuaient pain, lait, charbon et couvertures. Septante-cinq ans plus tard, il y a toujours des milliers de personnes qui se débattent dans les plus grandes difficultés et n'arrivent pas à s'en sortir.

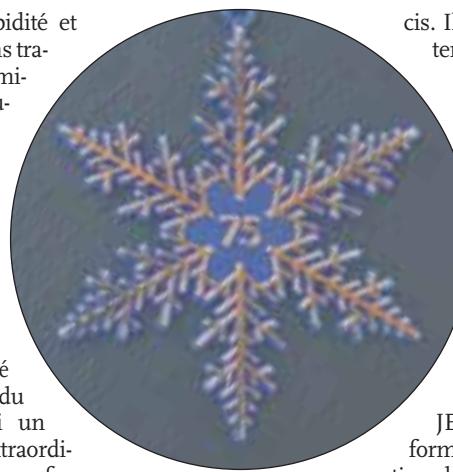
A Genève, pas moins de 304 personnes, dont 136 enfants, ont été secourues pendant l'exercice 2010/2011: aide alimentaire d'urgence, paiement de frais médicaux, rattrapage de loyer, fourniture de lits complets et de literie, etc. Les travailleurs sociaux – des professionnels qui agissent bénévolement – répondent à des demandes très variées avec

souplesse, rapidité et discrétion, sans tracasseries administratives inutiles.

750 000 francs en faveur d'actions spéciales

Clin d'œil à ce 75^e anniversaire, le comité central suisse du SSH a réuni un montant extraordinaire de 750 000 francs, qui va être réparti entre toutes les sections cantonales pour des actions de solidarité originales.

Le comité genevois, qui va recevoir presque 40 000 francs, a décidé de les affecter à deux domaines pré-



cis. Il continue à soutenir les familles et les personnes seules menacées d'évacuation de leur logement, pour éviter des drames humains et des budgets familiaux dévastés. Il va aussi soutenir le programme JEF – jeunes en formation – une action du Bureau central

d'aide sociale (BCAS), pour donner aux jeunes une vraie chance de développer leurs talents, trouver du travail et devenir autonomes. Pour cela, 20 000 francs seront accordés au BCAS qui a déjà aidé une cinquan-

taine de jeunes: apprentis, collégiens ou étudiants.

L'année dernière, le comité genevois du SSH a reçu 160 demandes d'aide, dont 155 provenaient de services sociaux, officiels et privés. Il a pu répondre efficacement à 136 de ces demandes. Malgré son nom, le Secours suisse d'hiver répond toute l'année aux appels à l'aide et se tient – toute l'année aussi – grand ouvert à la solidarité du public (CCP 12-33-6).

Comité genevois du Secours suisse d'hiver

3, place de la Taconnerie

Case postale 3125

1211 Genève 3

CCP 12-33-6

Tél. 022 310 20 55

Renseignements: 079 544 92 05

Expe Alpiness Ladakh 2011: une exploration par de jeunes pionniers genevois



L'idée d'une expédition est née parmi la jeunesse du Club Alpin de Carouge "Alpiness". L'envie d'une totale découverte dépasse vite l'assurance d'un sommet classique et grâce au récit de Kimikasu Sakamoto, le choix se porte sur la vallée de Reru, vallée inconnue au cœur du Zanskar, non loin du mythique "Fleuve Gelé".

Avec les guides, dossier et budget sont établis. La vente des vins d'Alain Jacquier (Domaine des Ménades) le Fonds des Expéditions du CAS Genève, diverses entreprises, ainsi que la Commune de Thônenex, nous donnent le soutien financier ou matériel nécessaire. Dès 2011, le groupe est définitivement constitué et se retrouve à Leh le jour de la fête nationale: on compte Pauline Masset, cheffe de l'expédition, Laurence Di Florio, Sébastien Colsenet, Frédéric Dupraz, Olivier Messerli, Jiri Minar, Grégory Trolliet, les deux Thôneniens Yannick Coquoz et Marc Rouiller et les guides Yannick Flugi et Stéphane Schaffter.

Avec l'encadrement, l'expédition compte 17 personnes. Trois jours de pistes poussiéreuses, caillouteuses et souvent en travaux nous conduisent à travers ce pays aride à Reru et sa

fameuse école, connue de tous les enfants de la vallée du Lung Nag Chu / Zangspo.

Nous remontons la rivière, espérant établir notre camp dans la vallée Nateo. Mais bloqués par d'énormes blocs de granit, yaks et chevaux s'enfuient, effrayés, épargnant notre précieux matériel. Nous redescendons penauds vers un camp de Japonais, installé à l'embouchure. Ces amis des premiers explorateurs reviennent d'une première ascension dans la vallée! Quant à nous, nous revenons sur nos pas pour remonter l'autre affluent de la bouillonnante rivière. Nous suivons durant quatre jours des traces de yaks à la recherche de pâturages et installons finalement notre camp, à 4470m, sous le lac d'un glacier sans nom.

Red Apple Peak 6070m

Après une première reconnaissance, enthousiastes et chargés comme des mulets, nous montons couchages et réserves pour un camp d'altitude. 5 heures de lutte acharnée dans les blocs instables des moraines nous amènent au glacier, plus facile. Le 11 août, à 4983m, nous sommes



heureux et inquiets de voir tomber la neige: elle augure repos et acclimatation, mais aussi diminution des chances de réussite.

Le temps est compté, nous tentons une ascension le lendemain: au premier palier du glacier, nous chaussons les skis, maigre sécurité dans ce dédale immense de crevasses. Le sommet est en vue pour la première fois. Animés par la conviction de réussir, nous espérons éviter les débordements de mousson. Toutefois, juste sous le sommet, il faut rebrousser chemin.

Après plusieurs réveils infructueux, le 17, le ciel paraît moins menaçant. Mais couvert de neige fraîche, le relief du glacier est un vrai champ miné. Forçant le destin, nous louvoyons dans cet univers périlleux et le ciel se dégage lorsque nous approchons du point de retour de la dernière tentative. Mais la pente est dangereuse, nous changeons d'itinéraire. Franchissant une énorme rimaye, nous rejoignons une crête rocheuse qui conduit finalement au sommet du Mont Red Apple, à 6070 mètres, après huit heures d'efforts intenses.

La neige pourrie par le soleil nous laisse le bon souvenir de quelques virages sur les pentes sommitales. Et le lendemain, nous démontons le camp et organisons la récupération des charges avec tout le groupe.

Gocook Peak 6050m



La deuxième équipe subit aussi les intempéries et profite de visiter les magnifiques vallées voisines. Quand le vent tourne, nous organisons un départ, le 17. Après les pénibles moraines, nous progressons tout droit sur un glacier peu crevassé, mais 30 cm de neige fraîche rendent la trace pénible: tous les 100 pas, nous nous relayons.

Au pied de la rimaye, le soleil est déjà haut, mais n'a pas encore trop chauffé la pente. 45-50° sur 100m environ, ce n'est pas anodin. Pekma et Yanick F. se lancent, posent une broche,

fixent la corde, continuent.

Le sommet s'atteint par une arête élégante relativement large. Les couloirs et barres rocheuses du versant sud plongent sur un immense bassin glaciaire totalement inexploré. La fatigue ternit cette beauté. Nous nous relayons encore. La neige dépasse allègrement les genoux. Un couloir, surmonté par une accumulation de neige, surplombe 500m de vide. Nous traversons, un par un, inquiets. S'ensuit l'interminable pente sommitale, qui donne toute sa saveur à une ascension. Nous érigons un cairn symbolique sur le sommet, étonnamment rocheux, que nous baptisons Gocook Peak, en honneur de notre cuisinier.

La descente emprunte le même itinéraire et les assurances révèlent leur nécessité: après 15m de rappel, la pente se brise sous les pieds du dernier. Par un petit saut sur place, il évite heureusement une plaque de 100m de large sur 40m de haut. Il était l'heure de rentrer.

Tong'a Miduk Ri 6040m

Le 21, par un magnifique clair de lune, Fred et Olivier progressent sur la moraine d'une vallée étroite. Enfin, le glacier et sa longue couronne majestueuse sont visibles. Sous une face glaciaire surplombée par des séracs, nous réévaluons l'itinéraire, pour éviter les risques. Comme la nuit a été claire, la neige est dure et maintient solidement les roches déliées protégées par l'ombre encore 2-3h. Remontant deux couloirs, nous traversons des pentes de 45° à 50°, les conditions s'améliorant heureusement. Nous débouchons à 5850m sur la crête tant espérée.

Après une longue traversée d'arête, qui dévoile malicieusement ses surprises techniques, nous atteignons enfin le bastion terminal, puis le sommet, à 6040m. Nous marquons notre passage en construisant un cairn symbolique sur ce "Sommet difficile à voir" ou en ladakhi "Tong'a Miduk Ri".

Le temps des adieux

Le 22 août, après une discussion mouvementée avec les meneurs de bêtes, nous redescendons à Reru en une seule journée, chacun à son rythme, le long de la rivière tumultueuse. L'après-midi, nous sommes accueillis par une foule d'écoliers curieux. Ils essaient, intrigués, nos skis et nous organisons parmi les rires une compétition de glisse sur sable... Le soir venu, nous partageons le Tchang, "blé fermenté", avec les Ladakhis et les Népalais qui nous ont accompagnés dans cette aventure. La journée se conclut dans les chants de nos trois pays.

Echos sportifs



Gymnastique aux agrès

Natasia Taverna de la section de Chêne a pris à Bellinzona la 4^e place du concours général des championnats de Suisse avec aussi un 2^e rang au sol et aux anneaux balançants.



Football

Au moment où est intervenue la pause hivernale en décembre, la 1^e équipe du CS Chênois occupait le 6^e rang du classement intermédiaire en 2^e Ligue interrégionale avec 21 points en 13 matches (but: 31-22) à huit longueurs du premier de ce groupe romand l'US Terre-Sainte, 29 points. Il n'y aura qu'un seul et unique promu en juin 2012 en 1^e Ligue. La seconde formation en 2^e Ligue régionale se trouvait, quant à elle, au 5^e rang avec 10 matches et 17 points (but: 16-13). Cette formation joue le maintien. Quant à la 3^e équipe masculine du club, elle se trouve au 6^e rang avec 12 matches et 20 points (but: 35-31). Cette formation joue pour le plaisir. Le bilan de la section des juniors a déjà fait l'objet d'un écho.

Du côté féminin, en LNB, la situation est précaire pour le néo-promu: avec un match en retard face à Malters (Schwyz), l'équipe genevoise se trouve en danger de relégation en 1^e Ligue avec 13 matches et 13 points (but: 12-33), les Chênoises se trouvent au 8^e rang sur 10 équipes et il y aura trois relégués en 1^e Ligue. Seule formation romande de LNB, l'équipe genevoise doit effectuer de longs déplacements en Suisse alémanique. En 2^e Ligue féminine romande, Chênois II se trouve au 2^e rang avec 10 matches et 27 points (30-12) et à égalité de points avec Etoile Sporting La Chaux-de-Fonds, mais une promotion ne sera possible pour les jeunes Chênoises que si la 1^e équipe se maintient en LNB. Enfin, une 3^e équipe féminine évolue en 4^e Ligue (championnat sans promotion avec des équipes genevoises uniquement). CS Chênois III est 2^e à la pause avec 9 matches et 13 points (but: 19-15). Là c'est le football loisir.



Patinage artistique

Lors des récents championnats romands aux Vernets, Coralie Droxler du club des Trois-Chêne a terminé au 9^e rang chez les cadettes filles avec 61,35 points. Sarah Perez était blessée.

Le Club des patineurs des Trois-Chêne (www.cp3chene.ch) installé à Sous-Moulin dispose pour la deuxième saison consécutive d'un professeur principal qui vient de Nice, Arnaud Muccini, alors que Catherine Brunet, qui l'a précédé au club chênois, donne maintenant des cours privés. Le dimanche 18 mars 2012 se tiendront sur la piste de Sous-Moulin les championnats genevois, soit quelque 50 concurrents et concurrentes venant des trois clubs genevois, le CP Genève aux Vernets, le CP Meyrin à Bois-Carré et le CP-3 Chêne.



Volleyball

Face à Groningue (Pays-Bas) en Challenge cup, Chênois a fait mieux que de défendre: 1-3 à Chêne (25-18, 17-25, 20-25 et 21-25) au match aller devant 1100 spectateurs, puis 2-3 au retour (22-25, 25-15, 17-25, 25-23 et 16-14) devant 800 spectateurs. Michel Georgiou confiait: «Deux matches de très haut niveau. Nous approchons les 100 matches de coupes d'Europe. Quelle belle histoire pour le club!».



Judo

Lors du Grand Prix de Qingdao en Chine, Juliane Robra (moins de 70 kg) a été éliminée lors de son deuxième combat face à la Coréenne du Sud Seong-Yeon Kim, future finaliste sur yuko. De son côté, Dominique Hischier s'est imposé lors d'un tournoi de Coupe du monde aux îles Samoa en moins de 90 kg avec quatre victoires. Un voyage épique de quelque 50 heures pour un magnifique succès.



Cyclisme

La classique Annemasse-Bellegarde et retour, dont ce sera la 77^e édition en 2012, aura lieu le dimanche 25 mars. Elle est organisée par le VéloClub d'Annemasse, présidé par M. Philippe Frizon de Lamotte.



Natation

La nageuse Swann Oberson, toujours à l'entraînement à Würzburg en Bavière recherche des sponsors en vue de participer à l'été aux Jeux olympiques de Londres (27 juillet - 12 août). Elle a le soutien du Comité olympique suisse (COS), l'aide du Sport-Toto, de la ville de Genève et de la Fédération suisse de natation (FSN), mais cela est un peu court. Malgré cela, la Chênoise mise tout sur Londres et veut montrer que son titre de championne du monde sur 5 km en eaux libres en Chine l'été passé n'était pas usurpé.

Michel Bordier



Club montagnard chênois: programme 2012

De mars à octobre, le Club Montagnard vous propose de belles randonnées faciles le dimanche, en campagne ou en moyenne montagne; son chalet à 1400m d'altitude en pleine nature entre Le Bettex et Megève, à est à la disposition de ses membres. Une assemblée le dernier jeudi de chaque mois à 20h30 à l'école de Haller à Chêne-Bourg. Deux repas par an dans des auberges sympathiques du canton ou de France voisine. Pour tous renseignements, téléphonez au numéro: 022 771 08 51 ou au numéro 0033 450 38 93 49 ou demandez notre documentation en écrivant: Club Montagnard Chênois – CP 308 – 1224 Chêne-Bougeries. Vous pouvez consulter notre site internet: <http://club-cmc.wifeo.com/>

Mars	dimanche 4 dimanche 18	Couscous à Perly Le Bois de Vernaz
Avril	dimanche 1 ^{er} dimanche 15 dimanche 29	L'Avenue enchantée de Bossey Circuit du Bout du Monde Le Lac du Môle
Mai	dimanche 13 dimanche 20	Les collines du Mont de Sion Les Teppe de Verbois
Juin	dimanche 3 dimanche 10 dimanche 24	Le long de la Laire Le Creux du Croue et le Mt Sâla L'étang de Crevin
Juillet	dimanche 1 ^{er} dimanche 8 dimanche 15 dimanche 22 dimanche 29	Le lac Bénit Les portes de la Valserine Le petit balcon sud à Chamonix Sur les hauteurs d'Excenevex Le chemin du Fortin
Août	dimanche 5 dimanche 12 dimanche 19 dimanche 26	Le petit Salève Circuit Verrières-Beaumont Le lac de Flaine Sur la pointe (Les rochers de la Motte)
Septembre	jeudi 6 dimanche 9	Jeûne genevois au chalet Les sentiers autour des châteaux d'Allinges La Barilette
Octobre	dimanche 23 dimanche 7 dimanche 14 samedi 27	Les vieilles vignes et le marais à la Dame Découverte historique des roches de Faverges Balade nocturne sur la crête des Voirons

Publicité

NOUVEAU:
COURS DE HATHA-YOGA POUR DÉBUTANTS

LES JEUDIS DE 18H15 À 19H30
A L'ÉCOLE DU CHEMIN DE-LA-MONTAGNE
RENS./INSC.: BAUMANN ANTONIA
T 076 527 22 56

BON POUR UN COURS D'ESSAI

Ecole d'Aïkido
La Voie de l'Harmonie

La Gradelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch



Critiques littéraires

Une sélection de Liliane Roussy

Policier

Zoom sur Plainpalais

Corinne Jaquet

Ed. Luce Wilquin, 308 p.

Fa-bu-leux. Après Les Eaux-Vives, les Grottes, la Vieille Ville, Saint-Gervais Carouge, Champel, les Pâquis et j'en passe, cette fois, c'est un autre quartier de Genève. Tout tout tout vous saurez tout sur Plainpalais. De l'exposition de 1896 à l'origine des rues en passant par les figures connues ou moins connues qui y ont vécu, vous suivrez l'inspecteur et son adjoint qui seront bien obligés d'établir un rapport, c'est le cas de le dire, entre les meurtres de l'avenue du Mail et du Marché aux Puces. Ils pénétreront, et nous avec, dans les arcanes de notre bien-pensante Radio-Télévision.

A ne manquer sous aucun prétexte, même si vous n'aimez pas beaucoup les polars. Votre ville, vous l'aimez?



Récit

Le poil et la plume

Anny Duperey

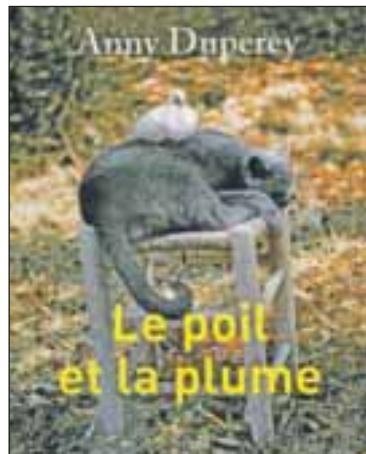
Ed. du Seuil, 169 p. et photos

L'actrice et comédienne s'est acheté une maison et du terrain dans la Creuse où personne ne passe. Elle aime les chats et se met à élever des poules comme le faisait sa grand-mère. Mais pas n'importe quelles poules; des orpingtons, des wyandottes, des brahmas, enfin, des poules qui couvent! Elle s'instruit auprès d'un paysan du coin qui en sait long.

Il s'agit donc d'histoires vécues drôles ou pas drôles du tout formant un livre d'amour et d'expériences remarquablement écrit dont on pourrait presque se servir comme manuel.

D'où on pourra retirer que les animaux ne sont pas bêtes du tout et que l'ignorance est la source de tous les mépris.

A méditer...



Romans

Le Rêve de la Montagne d'Or

Ling Zhang

Ed. Belfond, 588 p.

La "Montagne d'Or", c'est le Canada où il n'y a qu'à se baisser pour faire fortune. C'est ce que croient les habitants des environs de Canton qui viennent en masse vers la fin du XIX^e siècle participer à la construction de la Canadian Pacific, chemin de fer partant de Vancouver. Beaucoup y laisseront leur peau et on renvoie leurs ossements au pays. La famille Fang économise sou par sou pour faire construire un diaolou, sorte d'immense bâtie qui les abritera tous. Axian, la femme du chef de clan a bien compris que l'instruction était la clef de la liberté. Même le chien sait sûrement lire et écrire! On comprend pourquoi les belles-mères sont détestables avec leurs brus – lesquelles le seront à leur tour – étant donné leur toute-puissance.

Lorsque la voie est terminée, les rails posés, les Chinois travaillent dans une conserverie de poissons, une blanchisserie, cultivent des légumes qu'ils ne connaissaient pas et ne rentrent à Canton que pour assurer leur descendance. Un livre passionnant qu'on avale jusqu'à la dernière page.



Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire

Jonas Jonasson

Ed. Presses de la Cité, 453 p.

La maison de retraite s'apprête à fêter les cent ans d'Alan Karlsson et il ne veut pas en entendre parler. Il enfile un vieux costume et, chaussé de ses charentaises, saute par la fenêtre.

A la gare routière, il prend un billet pour n'importe où, et, presque par mégarde, la valise d'un jeune homme, laquelle s'avérera bourrée d'argent de la drogue.

Dans sa fuite, il rencontrera un sympathique voleur, un marchand de hot dogs presque médecin, presque tout ce qu'on voudra étant donné qu'il a suivi tous les cursus sans passer le moindre examen, une rousse flamboyante, une éléphante, etc.

C'est le prétexte pour revivre tout le siècle, ses chefs d'Etat, ses guerres, ses bombes. Il faut dire que notre centenaire était artificiel...

A se tordre de rire mais d'une rare clairvoyance.

nente et l'évolution de la langue française. Rabelais n'est pas tout à fait mort. A se procurer immédiatement et à déposer après lecture à l'endroit que vous savez.



Enfants ou amoureux

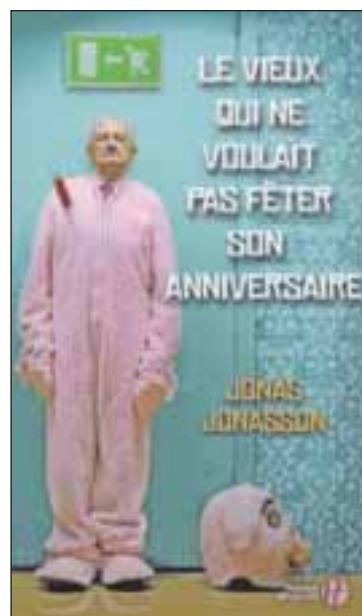
La rue qui ne se traverse pas

Henri Meunier – Régis Lejonc

Ed. Notari – non paginé

Format étrange, histoire banale d'un amour qui commence dès l'enfance, textes courts, dessins surprenants et fantastiques.

Un livre pour rêver, pour aimer, pour donner du grain aux oiseaux. On a envie de l'ouvrir à n'importe quelle page et de le regarder encore.



Dictionnaire? Si l'on veut!

Dictionnaire de la postériorité – 650 mots pour la découvrir

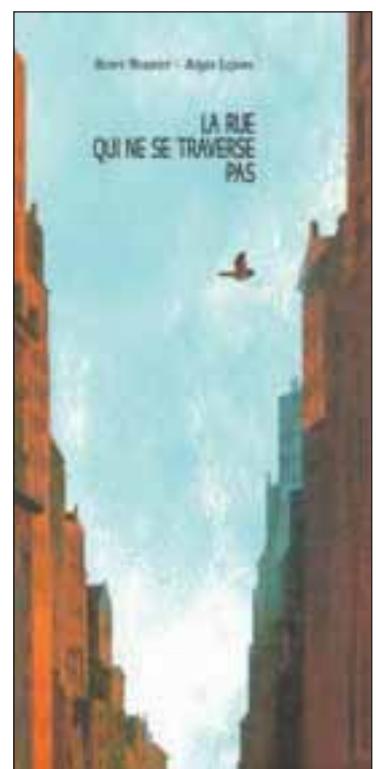
Jean-Paul Colin

Ed. Cabédita, 233 p.

Amusant, savant, cet ouvrage comporte quelque 700 manières langagières de désigner la partie de notre corps sur laquelle on s'assied, qu'on soit roi ou traîne-lattes, à savoir le cul. Non pas de bouteille ou de lampe mais le sien propre, du moins on l'espère.

Mme de Sévigné elle-même, qui ne se posait pas sur autre chose, l'écrivait en toutes lettres.

On apprend l'origine des mots et on admire la faculté d'invention perma-



Le métier inconnu

Une fois que vous aurez découvert les 27 noms d'auteurs du siècle des lumières de cette grille dont la liste vous est donnée ci-dessous par ordre alphabétique, vous pourrez former avec les 10 lettres qui vous resteront, le nom de l'un des nombreux "métier" de Jean Jacques Rousseau.

La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.



Bayle	Franklin	Lessing	Vico
Beccaria	Galiani	Locke	Voltaire
Boswell	Gibbon	Lomonossov	Vonherder
Buffon	Hume	Mendelssohn	
Burnett	Hutchenson	Novikov	
Condorcet	Jacobi	Paine	
Diderot	Jaucourt	Rousseau	
Fontenelle	Kant	Sade	

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Un roman de Rousseau

En complétant les 17 mots de six lettres de la grille vous découvrirez dans la colonne jaune un roman de Jean-Jacques Rousseau.



Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Le cadeau inconnu

Solution du N° 486

Réponse: "ourson"

La gagnante du mois est Juliette Veillard, Finhaut.

Chanson d'enfant

Solution du N° 485

Réponse: "Mon beau sapin"

Le gagnant du mois est Gisèle Masson, Thônex.

Sornettes et fariboles

Il avait 16 ans et il faisait beau. En plus c'était dimanche. Il courait la campagne avec des copains, les premiers bourgeois éclataient en cette mi-mars.

Toute la semaine, il poursuivait son apprentissage chez un jeune patron qui n'avait guère de temps à lui consacrer. Il allait devenir graveur, rien d'extraordinaire pour un fils d'horloger. Il avait dû abandonner ses rêves d'études, car on n'en avait pas les moyens. Il aurait aimé être pasteur, peut-être parce qu'il avait été quelque temps pensionnaire chez l'un d'eux plutôt brave type. Alors, il gravait, cachant sous l'établi les bouquins tachés et écornés qu'il louait à une vieille qui faisait office de bibliothèque circulante.

Oubliés les jours qui se ressemblent, la mère morte en lui dormant le jour, le père évaporé après une bagarre, le frère qui avait mal tourné, et l'heure. L'heure qui passait! Diable, il allait encore être en retard, obligé d'attendre lundi que les portes de la ville s'ouvrent. Comme c'était la troisième fois et que ce n'était pas un apprenti brillant, le patron lui avait promis une belle rosée. C'est ainsi qu'il prit la clef des champs pour un quart de siècle environ. Il n'allait revenir que brièvement après mille métiers, puis la célébrité.

Il s'appelait Jean-Jacques. Jean-Jacques Rousseau. C'était le 14 mars 1728. L.R.

Sucré-salé

C'est la saison où il fait frais et où notre porte-monnaie est souvent plat. Alors pourquoi pas un chouette chou farci qui nous requinquera?

Pour 4 personnes, prenez un gros chou frisé, 200 g. de veau haché, 250 g. de chair à saucisse, 1 oignon, 1 carotte, 60 g. de beurre, 30 g. de farine, 1 verre de bouillon. Otez les vilaines feuilles du chou et le trognon, lavez-les, blanchissez-le à l'eau bouillante et égouttez.

Mélangez le veau haché et la chair à saucisse, salez, poivrez. Répartissez cette farce entre les feuilles du chou. Dans une cocotte, faites fondre le beurre, saupoudrez de farine, ajoutez le bouillon et tournez bien avec une cuillère en bois.

Ajoutez alors le chou salé et poivré, la carotte coupée en rondelles, l'oignon émincé, mouillez avec un verre d'eau. Couvrez et laissez cuire à feu doux pendant 2 heures.

Avec quelques pommes de terre vapeur persillées, voilà un repas simple et pas cher.

Liliane Roussy



PATINOIRE



DU 8 OCTOBRE 2011 AU 29 MARS 2012

TARIFS	Adultes dès 16 ans	Enfants, AVS Apprentis-étudiants jusqu'à 20 ans Chômeurs
– Entrée simple	5.--	3.--
– Carte de 10 entrées 2)	1) 45.--	1) 25.--
– Acc陪agnants	5.--	3.--
Abonnement saison		
Habitants 3-Chêne	1) 55.--	1) 30.--
Autres	1) 85.--	1) 45.--
Location de patins	5.--	3.--
Carte 10 locations de patins	40.--	20.--

1) y compris carte à puce (CHF 5.--)

2) validité limitée à 2 saisons consécutives et aucun remboursement

Sur demande, tarifs : familles, groupes, anniversaires, écoles, heures de glace

Renseignements :

Administration 0 22 / 305 00 00

En saison :

Patinoire 0 22/305 00 60 - info disque 022/305 00 99

HORAIRE d'ouverture au public (sous réserve de modifications)

PATINAGE

Lundi, mardi, jeudi 13h.00 – 16h.30

Vendredi 12h.00 – 16h.30 (12h.00-13h.30 : 2/3 patinoire)

Mercredi 1 4h.15 – 16h.30 (dès 15h.30 : 2/3 patinoire)

Samedi 14h.30 – 17h.15 (dès 16h.00 : 2/3 patinoire)

Dimanche 10h.00 – 11h.30 / 14h.45 – 19h.30

(10h.00-11h.30 : 2/3 patinoire)

HOCKEY - puck mou obligatoire (sauf dimanche dès 19h.45)

Tous niveaux : Vendredi 12h.00 – 13h.30 (1/3)

Débutants : Samedi 1 6h.00 – 17h.15 (1/3)

Parents-enfants : Dimanche 10h.00 – 11h.30 (1/3)

Hockeyeurs confirmés : Dimanche 19h.45 – 21h.30

**Vacances scolaires genevoises :
horaire modifié**

DURANT LA SAISON :

**Plusieurs animations spéciales,
les détails suivront sur notre site internet**



8, CHEMIN DE MARCELLY – 1226 THÔNEX
TÉLÉPHONE 022 348 72 50

P Parking public couvert
(entrée route de Jussy, face Rolex)



HORAIRE D'HIVER DU 3 JANVIER AU 4 MAI 2012

Fermeture de la piscine durant la période de Pâques du vendredi 6 au lundi 9 avril 2012
(jeudi 5 avril: fermeture à 17 h)

Lundi:	Fermé (réservé aux écoles)	Vendredi:	de 11h30 à 20h30
Mardi:	de 11h30 à 20h30	Samedi:	de 9h à 17h
Mercredi:	de 9h à 20h30	Dimanche:	de 9h à 17h
Jeudi:	de 11h30 à 18h30 (clubs de 19h à 20h30)	<i>L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées</i>	

Cours de natation:
Tél. 022 349 04 22
Club de plongée de Thônex:
079 606 35 06
dès 13 h

TARIFS DE LA PISCINE DE THÔNEX (TVA incluse)

	Tarif général					Habitants de Thônex		Habitants de Thônex et des communes affiliées ⁽¹⁾		
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année
Adultes	5.–	45.–	48.–	127.–	220.–	4.–	30.–	24.–	64.–	110.–
16 à 18 ans	5.–	45.–	48.–	127.–	220.–	2,50.–	18.–	12.–	32.–	55.–
Enfants 5 à 15 ans	3.–	27.–	24.–	64.–	110.–	2,50.–	18.–	12.–	32.–	55.–
AVS-AI / Etudiants Collégien / Chômeurs Apprentis Cartes gigogne	4.–	36.–	24.–	64.–	110.–	2,50.–	18.–	12.–	32.–	55.–

⁽¹⁾ Les communes affiliées sont les suivantes: Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres. Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.– sera perçue en plus pour la carte magnétique.

Les personnes souhaitant bénéficier d'un tarif réduit doivent présenter une carte de communier établie par la Mairie de leur commune de domicile ou présenter un document officiel comportant une photo, le nom, la date de naissance et l'adresse de la personne.